

PLAN DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAL DU BAS-LIMBÉ



Mai 2010



TABLE DES MATIÈRES

Liste des sigles et abréviations.....	iv
Avant-propos	v
1. Introduction	1
2. Méthodologie	1
2.1 Séquences méthodologiques	2
2.1.1 La phase de sensibilisation	2
2.1.2 La phase de diagnostic	2
2.1.3 Phase de la planification	3
3. Grandes lignes du diagnostic	5
4. Problématique de développement de la commune du Bas-Limbé.....	23
5. Vision et orientations stratégiques du développement de la commune du Bas-Limbé	25
5.1 Définition des concepts	25
5.2 Orientations nationales	25
5.3 Orientations régionales.....	25
5.4 Vision du développement de la commune du Bas-Limbé.....	26
5.5 Cohérence entre vision communale et orientation nationale	26
5.6 Orientations stratégiques pour le développement de la commune du Bas-Limbé	27
5.6.1 Pistes de solutions par axes d'orientation	27
6. Logique de développement de la commune	35
6.1 Objectifs spécifiques	35
6.2 Cadre logique du développement de la commune du Bas-Limbé	36
6.3 Plan pluriannuel d'investissement	44
6.4 Schéma de financement du PDC	55
6.5 Classification des actions par ordre de préférence	62
7. Dispositif de mise en œuvre du plan de développement	63
7.1 Mandat du Conseil de Développement communal (CDC).....	63
7.2 Stratégie de financement	63
7.3 Mesures de suivi et d'évaluation.....	65
7.3.1 Le suivi participatif des actions	65
7.3.2 L'évaluation participative des actions	65
8. Conclusion	69
Bibliographie.....	70
Annexe 1 - Matrices d'orientation stratégique pour les volets productif, social, gouvernance	71

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 - Tendances majeures résultant du diagnostic participatif	23
Tableau 2 - Objectifs et résultats.....	35
Tableau 3 - Cadre logique.....	37
Tableau 4 - Programmation financière pluriannuelle du PDC du Bas-Limbé.....	44
Tableau 5 - Responsabilités des entités dans le processus de mise en œuvre du PDC	55
Tableau 6 - Liste des projets prioritaires par volet	62
Matrice d'Orientation Stratégique (MOS) Secteurs productifs.....	72
Matrice d'Orientation Stratégique (MOS) Secteurs sociaux.....	75
Matrice d'Orientation Stratégique (MOS) Gouvernance locale	77

LISTE DES CARTES

Carte 1 - Localisation de la commune du Bas-Limbé.....	6
Carte 2 - Répartition des pentes de la commune du Bas-Limbé.....	8
Carte 3 - Potentialités du sol de la commune du Bas-Limbé.....	12
Carte 4 - Occupation des sols de la commune du Bas-Limbé.....	18
Carte 5 - Classes de Risque d'érosion de la commune du Bas-Limbé.....	20

LISTE DES PHOTOS

Photo 1 - Les acteurs locaux en réunion.....	1
Photo 2 - Mise en commun des problèmes de la commune.....	3
Photo 3 - Deux routes de la commune	5
Photo 4 - Le taxi-moto fait la liaison entre localités	7
Photo 5 - Travailleurs et travailleuses agricoles.....	10
Photo 6 - Des filles attentives regardent leur maîtresse.....	11
Photo 7 - Âne transportant de la canne à sucre.....	13
Photo 8 - Quelques espèces halieutiques capturées	14
Photo 9 - Écoles en mauvais état	16
Photo 10 - Un point d'eau de la commune	17
Photo 11 - Système agroforestier	19
Photo 12 - Maison à risque	21
Photo 13 - La canne à sucre, une filière porteuse liée au commerce	32
Photo 14 - Pêcheur en pleins préparatifs	33
Photo 15 - Les arbres fruitiers : une filière à développer	34
Photo 16 - Augmenter le nombre de salles de classe, une action pour améliorer le système éducatif.....	43
Photo 17 - Installer un système d'irrigation dans la commune, un projet de 40 millions de gourdes	54
Photo 18 - L'hygiène publique, une responsabilité de tous.....	61

LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AFDI	Agence française pour le Développement intégré
ASEC	Assemblée des Sections communales
BRH	Banque de la République d’Haïti
BEC	Bureau électoral communal
CABAL	Chambre d’Agriculture du Bas-Limbé
CASEC	Conseil d’Administration de la Section communale
CDC	Conseil de Développement communal
CDSC	Conseil de Développement des Sections communales
CEP	Certificat d’Études primaires
CI	Compassion Internationale
CNIGS	Centre national de l’Information géo-spatiale
CR	Comité Relèvement
DEED	Développement économique pour un Environnement durable
DGI	Direction générale des Impôts
DP	Diagnostic participatif
FAES	Fonds d’Assistance économique et social
FFOM	Force, Faiblesse, Opportunité, Menace
GRADSPA	Groupe de Recherche d’Action pour le Développement social et de la Production agricole
ICC	International Children Care
IHSI	Institut haïtien de Statistique et d’Informatique
LOKAL	Limyè ak Òganizasyon pou Kolektivite yo Ale Lwen
MARNDR	Ministère de l’Agriculture des Ressources naturelles et du Développement rural
MARP	Méthode d’Application et de Recherche participative
MENFP	Ministère de l’Éducation nationale et de la Formation professionnelle
MICT	Ministère de l’Intérieur et des Collectivités territoriales
MINUSTAH	Mission des Nations unies pour la Stabilisation d’Haïti
MOS	Matrice d’Orientation stratégique
MPCE	Ministère de la Planification et de la Coopération externe
MSPP	Ministère de la Santé publique et de la Population
MT	Ministère du Tourisme
NED	National Environment for Democracy
OCB	Organisation communautaire de Base
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONG	Organisation non gouvernementale
PARQE	Programme pour l’Amélioration et le Renforcement de la Qualité de l’Éducation
PAM	Programme alimentaire Mondial
PDC	Plan de Développement communal
PDSC	Plan de Développement stratégique communal
UE	Union Européenne
USAID	United States Agency for International Development

AVANT-PROPOS

La commune du Bas-Limbé vient de se doter de son Plan de développement communal pour la période 2010-2015. Le processus d'élaboration de ce plan a permis également de fournir à notre commune sa vision pour les vingt-cinq prochaines années qui est celle d'une « **commune développée, socialement juste axée sur des infrastructures modernes, une agriculture prospère et mécanisée, le développement touristique, en vue de l'épanouissement social et culturel, dans un environnement sain, agréable où règnent l'unité, la paix et la prospérité économique, dans la bonne gouvernance** ».

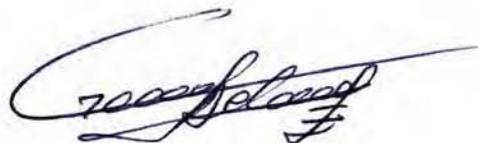
C'est l'occasion de remercier tous ceux et toutes celles qui ont contribué de près ou de loin à son élaboration. Je voudrais citer les populations des deux sections communales et du centre-ville de notre commune, les différentes organisations de la société civile, les cadres, des opérateurs économiques, les élus locaux (CASEC, ASEC, délégués de ville), les services techniques déconcentrés de l'État présents dans la commune.

Je voudrais particulièrement remercier USAID/LOKAL, le Consortium Intell Consult/Dario Noel/Éric Vilmont pour leur appui financier et technique ainsi que les animateurs et l'agronome Myrta Eustache de LOKAL qui ont facilité le processus.

Notre commune vient d'avoir donc un instrument de gestion stratégique pour son développement. Ce faisant, elle s'est acquittée également d'une exigence de la Loi.

L'élaboration du PDC est une chose. Sa mise en œuvre en est une autre. C'est donc l'occasion pour nous, maires et conseillers communaux du Bas-Limbé d'exhorter tous les fils et filles, ressortissants ou résidents de la commune à contribuer à la mise en œuvre de ce plan. C'est seulement cela qui fera couronner de succès tous les efforts entrepris par les uns et les autres pour aboutir à ce document si précieux.

Nous voudrions également inviter les services techniques déconcentrés de l'État, les ONG, les associations et les partenaires au développement, à nous accompagner dans la mise en œuvre de ce plan.



Le maire
Gary DELMOUR



1. INTRODUCTION

Pour faire du Bas-Limbé une commune émergente à l'Horizon 2035, la mairie du Bas-Limbé, grâce à l'appui du projet *Limyè ak Oganizasyon pou Kolektivite yo Ale Lwen* (USAID/LOKAL), compte inscrire les desiderata de la population dans un cadre de référence qui constitue le Plan de Développement communal (PDC). Le projet LOKAL, financé par l'USAID, veut aider les communes où sont concentrées ses activités à déterminer des stratégies et des projets prioritaires pouvant amener à un changement socio-économique durable.

Ainsi, LOKAL a mis à la disposition de la commune du Bas-Limbé une équipe pluridisciplinaire constituée par le consortium Intell Consult/Groupe Dario Noel/Groupe Éric Vilmont qui, entre août à décembre 2009, a facilité un processus itératif et hautement participatif de diagnostic et d'analyse des principaux secteurs de développement de la commune.

Le but ultime de cette étude était de doter la communauté du Bas-Limbé d'un plan de développement répondant à ses aspirations.

Ce plan finalisé en décembre 2009 et validé par tous les partis prenants à une cérémonie organisée le 15 décembre par la mairie, servira à orienter les actions futures de la commune du Bas-Limbé en matière de développement en prenant en considération les aspects sociaux, culturels et économiques prioritaires par les acteurs locaux.

PHOTO 1 - LES ACTEURS LOCAUX EN RÉUNION

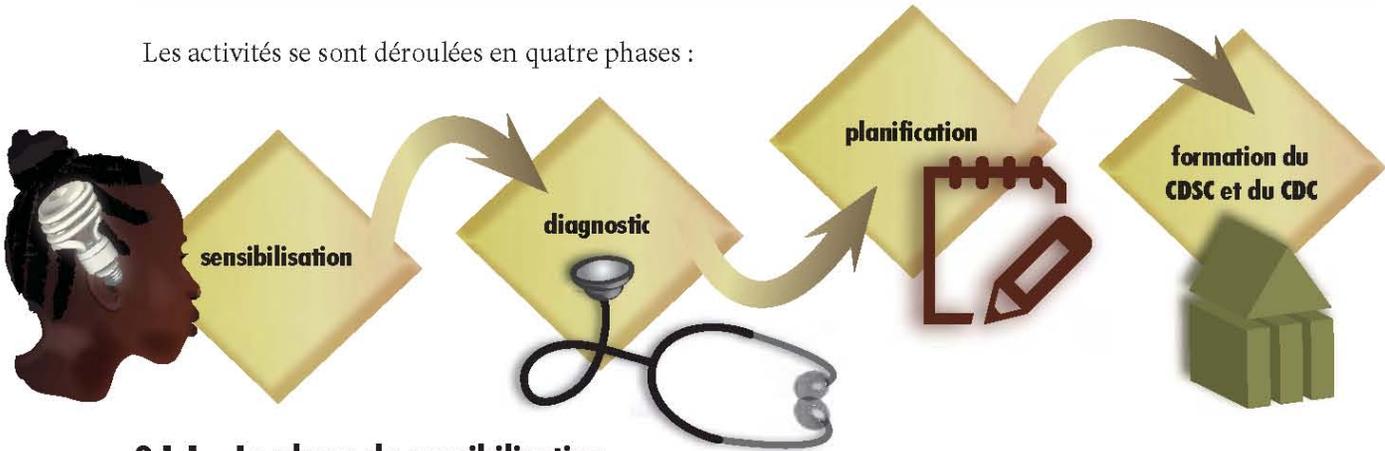
2. MÉTHODOLOGIE

L'élaboration du plan de développement de la commune du Bas-Limbé s'est reposée sur l'approche participative, excellente démarche pour impliquer toutes les communautés à la base et les différents acteurs de développement de la commune. Le processus a été conduit par la mairie du Bas-Limbé en tant que maître d'ouvrage, l'USAID/LOKAL en tant que structure d'appui financier; le consortium Intell Consult/Dario Noel/Éric Vilmont en tant que prestataire de service mandaté pour animer les différents ateliers et le traitement des informations primaires et secondaires issues respectivement des entretiens/ateliers et des documents.

Ainsi, tout le long du processus il y a eu une concertation et une collaboration permanentes entre les différents acteurs. L'approche méthodologique adoptée pour l'élaboration de ce plan de développement s'inspire du guide méthodologique soumis par l'USAID/LOKAL qui a aussi assuré l'organisation logistique de tous les ateliers.

2.1 Séquences méthodologiques

Les activités se sont déroulées en quatre phases :



2.1.1 La phase de sensibilisation

Cette phase qui a duré cinq jours a été marquée par :

Des rencontres/discussions avec les leaders communautaires, les autorités locales, les dirigeants des organisations de base et l'équipe de LOKAL. Ces différentes rencontres entrent clairement dans le cadre d'une politique d'intégration communautaire.

1 Cela a pu frayer la route aux autres activités qui allaient suivre, en particulier la sensibilisation et la mobilisation de la communauté pour la tenue des ateliers. Elles ont permis aussi de définir les critères de regroupement des habitations, de choix des participants potentiels tant en terme qualitatif que quantitatif et de finaliser le calendrier des activités sur le terrain et la logistique (préparatifs nécessaires) pour la tenue des ateliers de travail.

Un inventaire des documents récents (diagnostics, études, monographies, rapports) a été fait. La priorité a été accordée aux informations en provenance des institutions qui ont eu à intervenir au niveau de la commune. Un accent particulier a été mis sur les documents cartographiques et photographiques, les documents officiels (IHSI, CNIGS, Ministère de la Planification...) et les documents de politique et de réglementation élaborés par les institutions et organisations.

2

2.1.2 La phase de diagnostic

Cette phase a comporté trois étapes :

- 1) collecte de données,
- 2) mise en commun,
- 3) validation.

ÉTAPE 1 : COLLECTE DE DONNÉES

Cette étape a permis de faire un état des lieux de tous les secteurs de développement des deux sections de la commune et d'estimer les ressources potentielles. Ces ateliers ont rassemblé chacun dans les différents regroupements d'habitations des sections et du

centre-ville, 40 à 60 personnes représentant les différentes couches socioprofessionnelles de la commune.

Les groupes socioprofessionnels représentés sont les suivants : les représentants des organisations



communautaires de Base (OCB), les représentants des services déconcentrés de l'État, le personnel de la santé, le personnel de l'éducation, des agriculteurs, des éleveurs, des pêcheurs, des notables, les responsables de culte, les jeunes (hommes et femmes), les leaders d'opinion (hommes et femmes), les ONG et les projets qui interviennent dans la commune.

La collecte de données effectuée dans les sections communales et le centre-ville du Bas-Limbé a été conduite par des animateurs du consortium. Les outils utilisés sont essentiellement de la MARP comme le diagramme de Venn, la carte communautaire, des interviews semi-structurées, etc.

ÉTAPE 2 : MISE EN COMMUN

Au terme des deux journées d'ateliers, les informations collectées et analysées par section communale ont été consolidées pour ressortir un état des lieux de toute la commune.

2.1.3 Phase de la planification

Cette phase a été effectuée en trois étapes :

ÉTAPE 3 : VALIDATION

Une séance de validation des résultats des travaux en atelier a été organisée au niveau de chaque section communale et du centre-ville pour permettre à un plus grand nombre de personnes (plus de 200 personnes ont participé aux 3 séances de validation) des différentes localités/habitations de participer au processus et de compléter, le cas échéant, les informations collectées. Cette rencontre, qui constitue une grande assemblée de la population toutes tendances confondues et tous secteurs confondus, a permis de compléter et de valider les informations collectées.

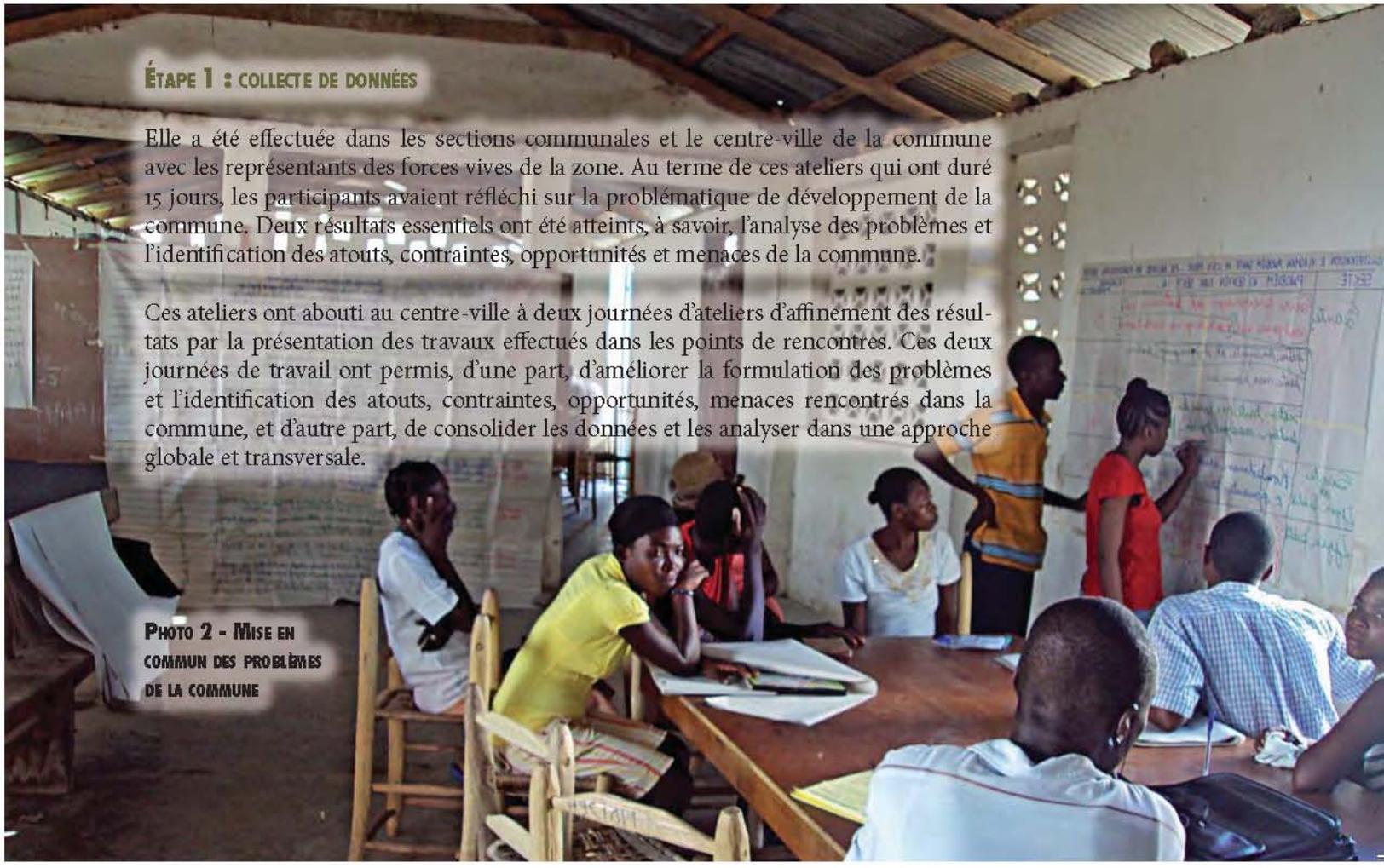
- 1) collecte de données,
- 2) planification stratégique,
- 3) programmation d'action.

ÉTAPE 1 : COLLECTE DE DONNÉES

Elle a été effectuée dans les sections communales et le centre-ville de la commune avec les représentants des forces vives de la zone. Au terme de ces ateliers qui ont duré 15 jours, les participants avaient réfléchi sur la problématique de développement de la commune. Deux résultats essentiels ont été atteints, à savoir, l'analyse des problèmes et l'identification des atouts, contraintes, opportunités et menaces de la commune.

Ces ateliers ont abouti au centre-ville à deux journées d'ateliers d'affinement des résultats par la présentation des travaux effectués dans les points de rencontres. Ces deux journées de travail ont permis, d'une part, d'améliorer la formulation des problèmes et l'identification des atouts, contraintes, opportunités, menaces rencontrés dans la commune, et d'autre part, de consolider les données et les analyser dans une approche globale et transversale.

PHOTO 2 - MISE EN COMMUN DES PROBLÈMES DE LA COMMUNE



ÉTAPE 2 : DÉFINITION DE LA VISION, DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES, DES OBJECTIFS ET DES RÉSULTATS

Cette étape s'est déroulée au centre-ville de la commune avec un effectif qui a avoisiné une soixantaine de personnes et a représenté les principales forces vives de la commune dont :

- les représentants des autorités locales (conseillers communaux, CASEC, ASEC, délégués de ville);
- les responsables de services déconcentrés de l'État;
- tous autres acteurs dont les apports sont pertinents.

Les actions suivantes ont été menées à l'atelier communal :

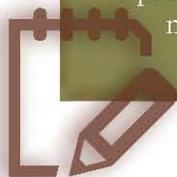
- ✓ définition du concept de vision de développement;
- ✓ définition du concept d'orientation stratégique;
- ✓ définition des concepts « atouts », « contraintes », « opportunités » et « menaces ».

Ces actions ci-dessus ont été développées en plénière à partir d'une présentation en PowerPoint sur projecteur.



Les actions ci-dessous ont été développées en atelier et mini-atelier telles que :

- ✓ priorisation des atouts, contraintes, opportunités et menaces;
- ✓ formulation de la vision de développement de la commune;
- ✓ présentation de l'outil MOS;
- ✓ l'utilisation de l'outil matrice d'orientation stratégique (MOS) et la hiérarchisation des forces, faiblesses, opportunités, menaces (FFOM) pour procéder à la formulation des orientations stratégiques, des objectifs, et des résultats.



Pour ce faire, les participants ont travaillé en trois groupes de travail :

- a) **GROUPE 1** : secteurs productifs (agriculture, élevage, pêche, transformation, artisanat et tourisme, petite et moyenne entreprise, commerce et services marchands, etc.)
- b) **GROUPE 2** : secteurs sociaux (éducation, habitat et urbanisme, santé, eau et assainissement de base, énergie, pistes rurales, communication, actions sociales et culturelles, etc.)
- c) **GROUPE 3** : finances et gouvernance (administration locale, coopération décentralisée, gestion du développement, justice et sécurité, etc.)

Concernant la formulation de la vision du développement du Bas-Limbé, trois groupes de travail ont été constitués pour formuler chacun une proposition de vision. Il s'agit des groupes composés par les élus locaux, des responsables des services déconcentrés de l'État et des personnes ressources. Les formulations ont alterné entre des travaux de groupe, de restitution et de synthèse en plénière. Les trois formulations ont été présentées en plénière pour ne sortir qu'une formulation de vision consensuelle.

ÉTAPE 3 : LA PROGRAMMATION D'ACTION

Y ont été conviés, les soixante participants des ateliers précédents. Ils ont identifié les actions pertinentes à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs fixés. Le cadre logique de plan quinquennal a été aussi élaboré.

3. GRANDES LIGNES DU DIAGNOSTIC

La commune du Bas-Limbé s'étend sur une superficie de 53 km² et est située dans le département du Nord. Elle est limitée au nord par l'Océan Atlantique; au sud, par la commune de Limbé; à l'est, par l'Océan Atlantique et la commune de l'Acul du Nord, et à l'ouest, par la commune de Port Margot. Elle est subdivisée en deux sections communales (Garde-Champêtre et Petit Howars). Elle a au moins 26 localités et 27 habitations.

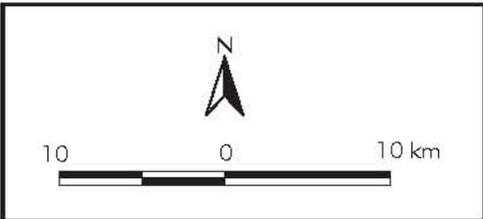
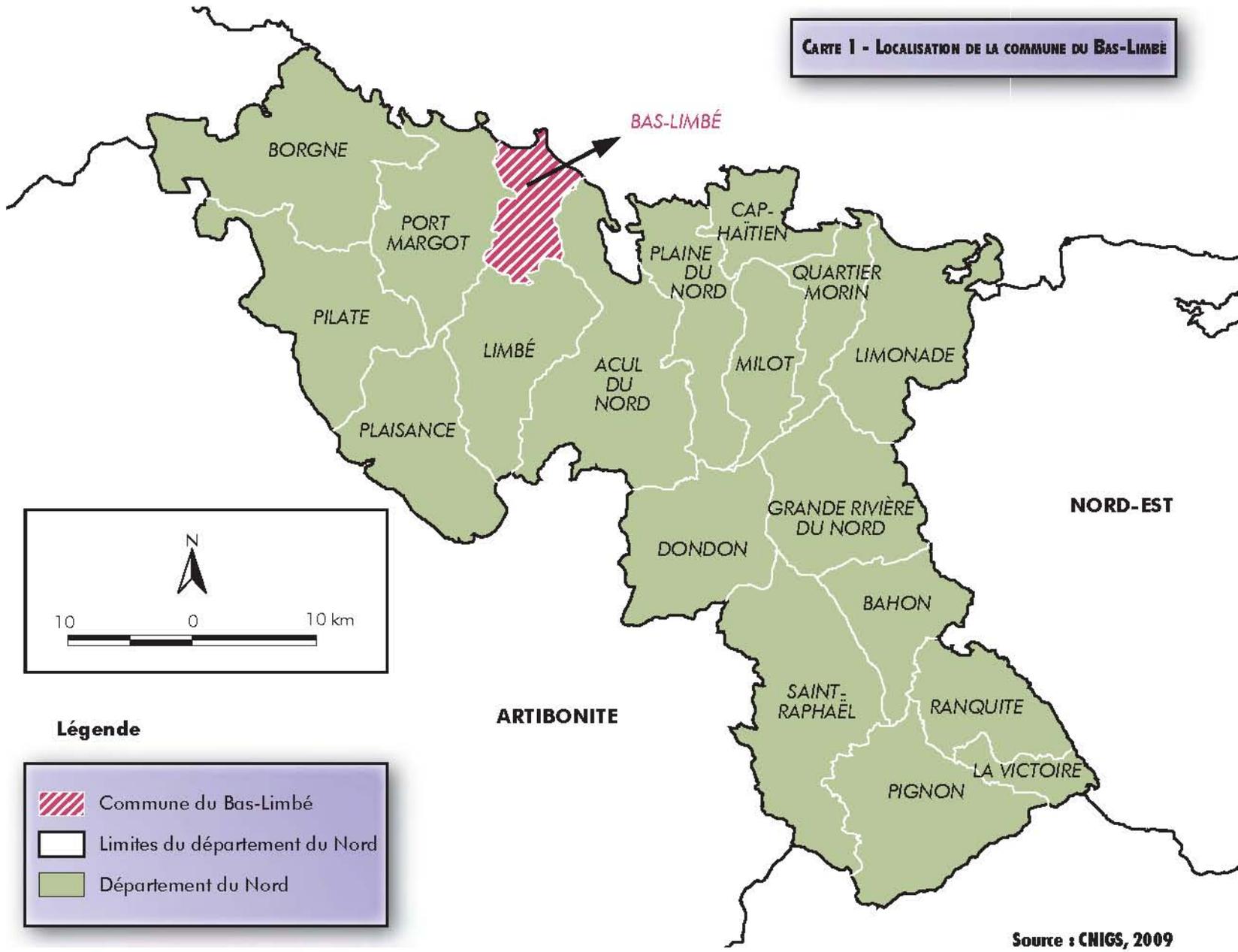


Pour se rendre au Bas-Limbé, on peut emprunter la route nationale N°1 en direction du Cap-Haïtien et bifurquer à gauche au niveau du Carrefour Gros Chaudière. Le **réseau routier** est constitué de pistes en terre battue dont certains tronçons étaient en bon état au moment de l'étude. En saison pluvieuse, ces pistes sont toutes en mauvais état. Toutefois, on doit signaler la présence de revêtements en maçonnerie en certains points de la route principale (les endroits où les ravines traversent la route principale). On distingue un axe routier principal qui traverse toute la commune (la première section, le centre-ville et la deuxième section) de Carrefour Gros Chaudière à Bord de Mer sur une longueur de 12 km. De plus, des pistes et des ouvrages d'art qui relient le centre-ville à certaines habitations et certaines habitations entre elles, principalement le Bas-Limbé (centre-ville) vers Rivaut (saut d'eau). Enfin, des chantiers qui mettent en relation le centre-ville à certaines habitations et certaines habitations entre elles respectivement du Bas-Limbé (centre-ville) vers Bolier et de Garde-Farge vers Gyoten. Il est impossible d'accéder à certaines localités de la commune pendant la saison pluvieuse du fait de l'inexistence de ponts sur certains cours d'eau particulièrement sur les trois ravines qui traversent la route principale (ravine de Petite Guinée et les deux ravines de Létiro).

PHOTO 3 - DEUX ROUTES DE LA COMMUNE



CARTE 1 - LOCALISATION DE LA COMMUNE DU BAS-LIMBÉ



Légende

-  Commune du Bas-Limbé
-  Limites du département du Nord
-  Département du Nord

Source : CNIGS, 2009

LE TRANSPORT

Au niveau de la commune du Bas-Limbé, le transport est assuré par voie maritime et terrestre. Plusieurs tap-taps et camions, mais surtout des taxis-moto font la liaison entre les différentes localités de la commune, et entre le Bas-Limbé et d'autres communes de la région. Le transport maritime est surtout utilisé pour assurer la traversée de certains passagers vers Provo et Nassau, entre autres, à bord des bateaux à voile et des chaloupes.

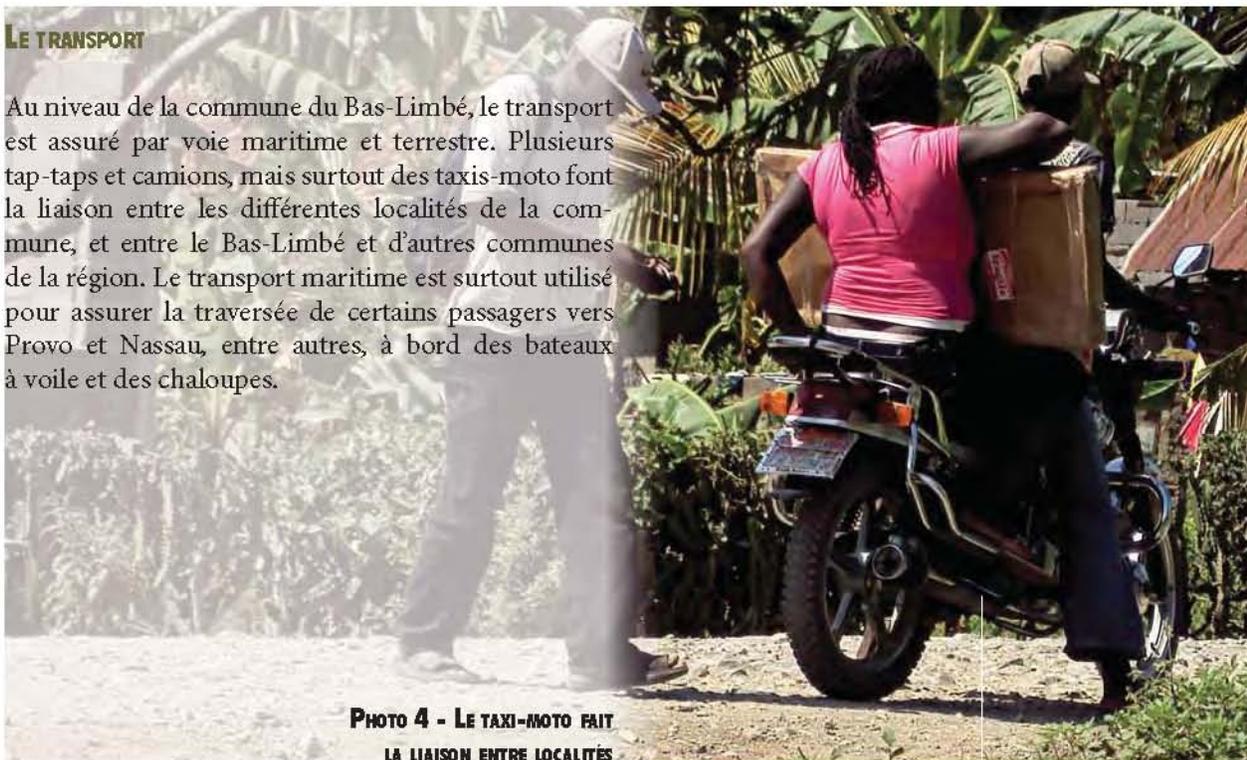


PHOTO 4 - LE TAXI-MOTO FAIT LA LIAISON ENTRE LOCALITÉS

LA COMMUNICATION

La commune est dépourvue complètement de moyens de communication postale, de presse écrite et de cybercafés. Cependant, une station radio (Radio Perspective FM) fonctionne et offre une couverture communale en dépit des difficultés économiques qui obligent les responsables à réduire les heures d'antenne et leurs jours de fonctionnement. La population reçoit les signaux des ondes de la Digicel, de Voilà (partiellement), des stations de radio de Limbé (Concorde FM, RTL, Caravelle), de certaines stations du Cap-Haïtien (4VEH, Nirvana, Vénus), Guinen de Port au Prince, et parfois Radio Nationale d'Haïti et la Télévision Nationale d'Haïti.

La commune n'est pas électrifiée mais une vingtaine de lampadaires, fonctionnant à l'énergie solaire, sont placés le long de la route principale. Certaines couches de la population utilisent des panneaux solaires afin d'assurer un minimum d'éclairage à la maison et charger les téléphones portables; d'autres utilisent le kérosène. Cependant, le bois et le charbon de bois représentent les principales sources d'énergie utilisées.

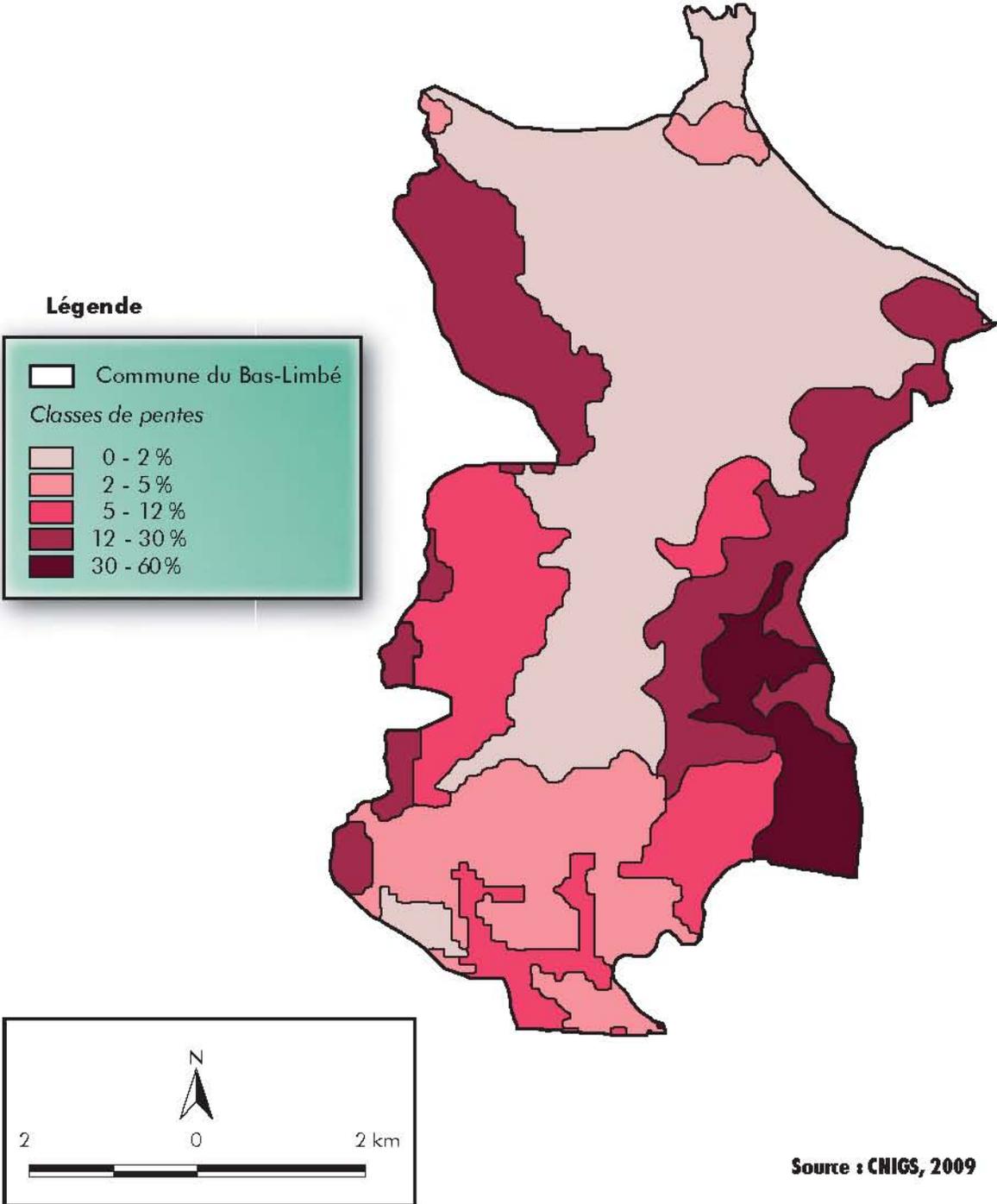
LE MILIEU PHYSIQUE

La commune du Bas-Limbé est caractérisée par un relief peu accidenté, composé de montagnes, de plaines, de plateaux et de collines. Son relief dominant est la plaine. Elle se situe à l'intérieur et jouit d'un climat typiquement tropical. Du point de vue géomorphologique, elle épouse la forme d'une cuvette, traversée en son milieu par la rivière de Limbé. Selon les statistiques fournies par le CNIGS, plus de la moitié de la commune (56 %) a des pentes comprises entre 0 et 5%. Le reste présente des classes de pentes allant de 5 à 60 % (cf., carte des pentes de la page suivante).

LES DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

Avec une population de 16 548 habitants dont 7 956 hommes et 8 592 femmes répartis au niveau des deux sections communales et du centre-ville, la commune du Bas-Limbé abrite une part insignifiante de la population du pays, soit 0,12%. Elle héberge 12,3% de la population du Nord. La plus forte proportion de la population de la commune (74,1%) se trouve en milieu rural. Pour une superficie de 53 km², la densité est évaluée à 312 hab/km².

CARTE 2 - RÉPARTITION DES PENTES DE LA COMMUNE DU BAS-LIMBÉ



Source : CNIGS, 2009

La répartition de la population par grand groupe d'âges de la commune du Bas-Limbé présente la structure suivante :



L'ENVIRONNEMENT ORGANISATIONNEL

Il est configuré par 44 organisations communautaires de base (OCB) renfermant 3 211 membres dont 1 514 femmes (47%). De ces OCB, 25 (57%) ont une reconnaissance de la mairie du Bas-Limbé et/ou du Ministère des Affaires sociales et du Travail; 21 soit 48% ont une fréquence de réunion d'une fois par mois. Une seule, soit 2% d'entre elles, est fondée avant 1986; 7 (soit 16%) sont fondées entre 1986 et 1996; 36 (soit 82%) sont fondées entre 1997 et 2009; 25 (soit 57%) ont déjà réalisé des projets de développement. Ces organisations interviennent généralement dans la santé, l'éducation, l'agriculture, l'environnement, l'assainissement, la culture, le sport, la formation, l'encadrement des démunis et orphelins, et la défense et protection des jeunes. Des anciennes associations de travail agricole ou associations traditionnelles dont le *kombit*, le *lavey*, le *lavey kontra*, le *kare*, le *vann jounen* et le *ranpono* fonctionnent aussi au Bas-Limbé.

Le *kombit* renferme environ huit à douze personnes. Il fonctionne de 8 heures du matin à 2 heures de l'après midi et ceci durant tous les jours de la semaine. Le prix d'homme/jour est de vingt gourdes. Le *kombit* a à sa tête un président, un secrétaire et un trésorier. À la fin de l'année, soit au mois de décembre, l'argent recueilli est destiné à l'achat d'un bœuf qui sera abattu et séparé entre les travailleurs tout en tenant compte de leur gain annuel. C'est cette forme d'organisation du travail qui est la plus retrouvée au niveau de la commune.

Le *lavèy* se divise en deux : *lavèy gwo nèg* et *lavèy kontra*. Ce dernier est une forme de contrat établi avec le président du groupe. Il pourrait avoir de dix à quinze personnes. La rémunération se fait suivant un système de roulement. L'argent obtenu durant une journée de travail est donnée à une personne du groupe, et ainsi de suite. On paie douze à quinze gourdes par *bout tè* et cinquante gourdes pour cent buttes de patates

Le *lavèy kontra* fonctionne tous les jours de la semaine de 6 heures à 8 heures du matin, sauf vendredi et samedi. C'est le même groupe *lavèy kontra* qui organise le *lavèy gwo nèg*. Ce dernier contient un président, un secrétaire et un trésorier. Il fonctionne tous les vendredis et les samedis. De même que le *kombit*, l'argent recueilli est destiné à l'achat d'un bœuf qui sera abattu et séparé entre les travailleurs durant la fin de l'année.

L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE



La commune du Bas-Limbé est administrée par un conseil municipal composé de trois membres élus au suffrage universel des élections du 3 décembre 2006. Le président du conseil porte le titre de maire titulaire et est assisté de deux maires adjoints.

Les deux sections communales sont dirigées chacune par un conseil d'administration de trois membres (CASEC : Conseil d'Administration des Sections Communales). Centre commercial et administratif, le centre-ville loge les services déconcentrés de l'État, l'administration communale, un centre de santé, certaines institutions scolaires d'envergure et les bâtiments religieux les plus importants de la commune.

Selon la loi du 22 octobre 1982 et l'article 62 du décret loi-cadre 2006 établissant le cadre d'organisation et de fonctionnement des collectivités territoriales, on retrouve 8 différents services qui animent l'administration communale. Il s'agit des services juridiques, de comptabilité, de fiscalité, de secrétariat, du génie municipal, de voirie, d'adduction d'eau potable et socioculturel.

Le *kare*, c'est une vraie entraide. C'est une forme d'organisation du travail qui n'est pas rémunérée mais l'organisateur est contraint de donner de la nourriture aux participants. On le fait surtout lorsqu'on est en phase de plantation du tao et de la banane. Il fonctionne les week-ends et les mercredis de 8 heures à 2 heures. Il n'a pas d'effectifs exacts.

La *vann jounen*, forme d'organisation de travail pratiquée par des gens qui estiment que le *lavèy* est trop dur et décident de faire un *job*. Il s'agit d'un contrat verbal pour un morceau de terre, soit un demi-quart de terre par exemple, entre le travailleur et l'exploitant agricole pendant un nombre de temps bien défini.



PHOTO 5 - TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES AGRICOLES

Le *ranpono* tout comme le *konbit* est pratiqué surtout par des gens en montagne. Il peut contenir jusqu'à quinze personnes. C'est une forme de contrat réalisée entre le groupe et le propriétaire. Dans cette forme d'organisation de travail, on donne deux repas aux travailleurs : du café au lait dans la matinée et un plat chaud vers deux heures de l'après-midi. Il fonctionne tous les jours et parfois 2 fois par jour. Du matin de 8 heures à 2 heures. Si le travail n'est pas achevé à 2 heures, le travailleur peut faire du même coup un second contrat avec le propriétaire de 2 heures à 5 heures.

LES INSTITUTIONS RELIGIEUSES

On a dénombré les temples suivants :



LES INSTITUTIONS EXTERNES

Les organisations et institutions externes rencontrées sont : l'OX-FAM GB, CI, NED, IRI, Fonds Parainnage, ICC, PAM, POCHEP, ARD/LOKAL, Help Together for Haiti, GRASDPA, CAT, PHARE, Croix-Rouge. Et comme institutions publiques rencontrées, notons : MENFP, MSPP, MICT, FAES. Deux grands bailleurs de fonds internationaux fonctionnent dans la commune : l'Union Européenne et l'USAID. Ces organismes interviennent dans plusieurs domaines dont le développement, l'environnement, la sécurité et le renforcement organisationnel.



LA PROBLÉMATIQUE DE GENRE

Des structures organisationnelles féminines surtout concentrées au niveau de la deuxième section de Petit Howars prônent l'égalité des sexes et travaillent à casser les structures mentales productrices du mythe de la virilité masculine. Ces organisations féminines investissent également sur le champ du développement en vue d'améliorer la qualité de vie de la population via la réalisation de petits projets tournés vers la gestion des déchets et la prise en charge scolaire des enfants des femmes membres de ces organisations en situation économique difficile.

Dans la sphère éducative, les élèves de sexe féminin (3603) représentent 21,77% de la population totale de la commune, et 41,93% de la population féminine de la commune. Au niveau du primaire, 34% des professeurs sont des femmes, tandis qu'au secondaire, elles représentent environ 1%. Ces chiffres montrent clairement que leurs services sont sollicités presque exclusivement au niveau inférieur et que l'inégalité de leur représentation au niveau supérieur est criante.

Au Bas-Limbé, aucune femme n'occupe le poste de directrice d'école ni aucun poste important au niveau de l'administration publique. Cependant, elles commencent à investir timidement le champ de la politique. Une femme faisait partie des membres du conseil municipal de 2004 à 2006, et l'actuel Bureau électoral communal (BEC) du Bas-Limbé est présidé par une femme. Les femmes dominent le secteur du commerce et constituent des acteurs incontournables dans les filières de canne à sucre, de l'ananas, de la banane et de la pêche.

Elles sont généralement subordonnées aux ordres de leur mari et sont tenues à l'écart dans la prise des grandes décisions qui concernent leur foyer. Victimes aussi de viols, elles gardent silence par crainte de représailles. Elles sont généralement beaucoup plus liées par les liens du plaçage (union libre) que ceux du mariage. Chez les jeunes filles, la grossesse précoce est connue dès leur adolescence, plus précisément dès 14 à 15 ans, ce qui oblige de nombreuses filles à quitter de très tôt l'école¹.

1 Source : enquête de terrain, septembre 2009.

PHOTO 6 - DES FILLES ATTENTIVES REGARDENT LEUR MAÎTRESSE



LA GOUVERNANCE

Le Conseil Communal ne se réunit pas régulièrement. L'implication de la population dans la gestion du développement communal se manifeste à travers la participation de ses représentants à la gestion des micro-projets communautaires et à l'élaboration du plan de développement communal. Les citoyens de la commune s'expriment, s'associent, mènent leurs activités civiles et politiques librement.

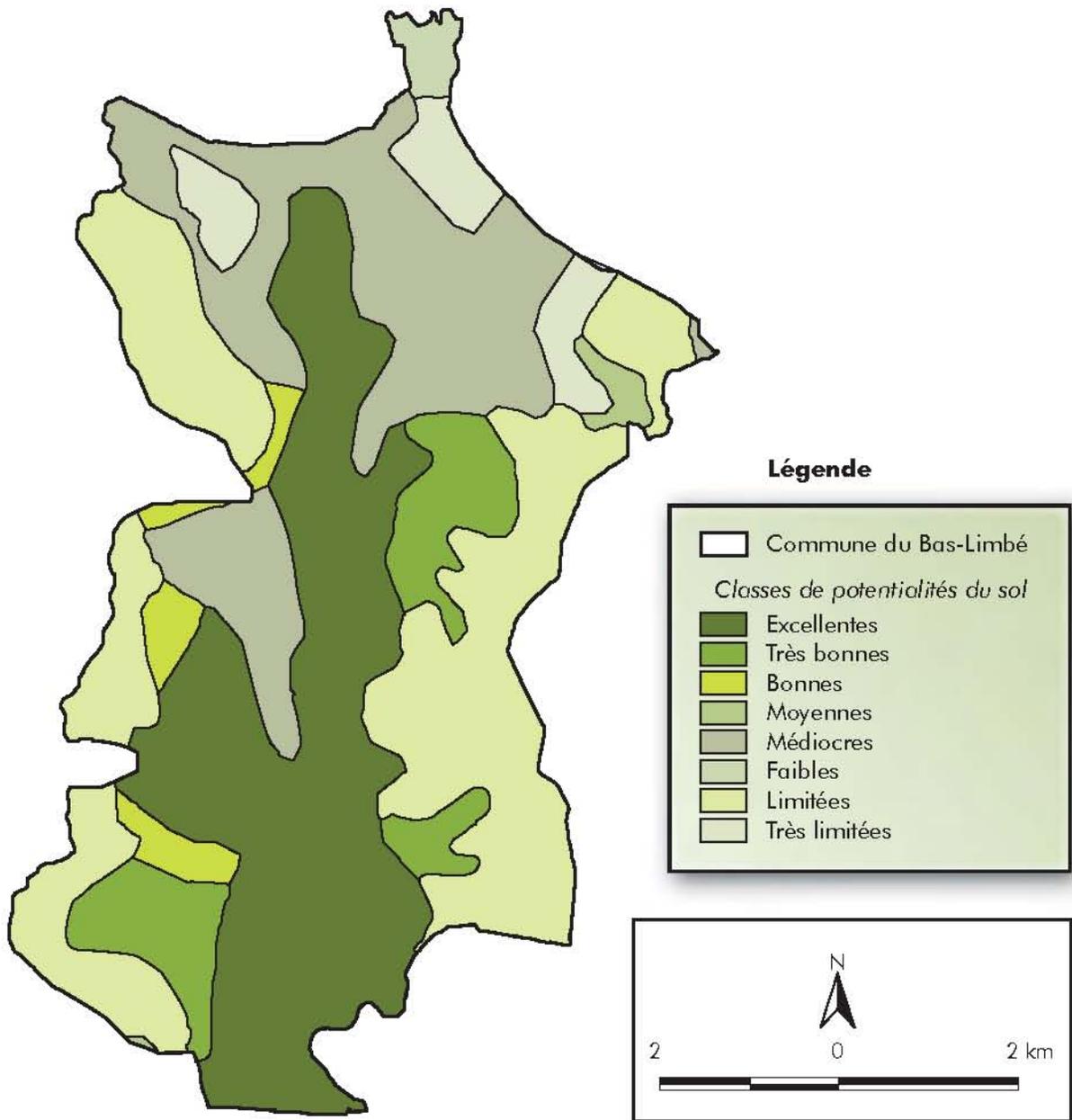


Sont pris en compte les différents secteurs d'activités économiques de la commune.

1. Le secteur agricole

En matière agricole, si on se réfère aux résultats de l'inventaire des ressources et des potentialités des communes d'Haïti de l'IHSI de 2005 (cf., Carte des Potentialités du Bas-Limbé de la page suivante), plus de 99% des ressources en sols du Bas-Limbé se trouvent en milieu rural et, plus particulièrement, au niveau de la 2^e section communale de Petit Howars (76,16%). Une bonne partie de ces terres se localise

CARTE 3 - POTENTIALITÉS DU SOL DE LA COMMUNE DU BAS-LIMBÉ



Source : CHIGS, 2009

dans des zones alluviales. Le maire titulaire de cette commune affirme qu'environ 95 % de ces terres appartiennent à des particuliers et 5 % à l'État². Les terres de l'État sont surtout exploitées par des riverains de la zone. Quant au domaine des particuliers, il est mis en valeur soit directement par le propriétaire (mode de faire-valoir direct), soit par une tierce personne (mode de faire-valoir indirect).

L'outillage agricole est très rudimentaire et est constituée de houes, de barres à mine, de pioche, de bêches, de pelles, haches et de machettes.

S'appuyant sur la main d'œuvre familiale et les associations traditionnelles de travail, les activités agricoles s'exercent suivant deux saisons : la petite saison qui débute en septembre et se termine en janvier tout en apportant quatre mois pluvieux (septembre, novembre, décembre et janvier) et la grande saison qui débute à partir de février pour se terminer en août. Ce sont des mois secs, à l'exception d'avril et de mai qui apportent parfois de la pluie. Quatre grandes filières porteuses existent dans la commune : fruitière, canne à sucre, rizicole et banane.

² Les domaines de l'État se retrouvent au niveau de la 1^{re} section Garde-Champêtre, notamment dans les localités de Bèlvi 1, Bèlvi 2, Gad Chanpèt, Jako et de la 2^e section Petit Howars, notamment dans les localités de bord de mer Gyoten, Nan Anbouchi, Nan Koko, Nan Wonfle, Mont-Gonyo.

En dépit de la présence de deux rivières dont l'une d'entre elles (Grande Rivière) traverse toute la commune et d'un relief dominé par des plaines, l'agriculture pratiquée est de type pluvial. Il n'existe aucune infrastructure d'irrigation.

2. Le système d'élevage

Il est de type traditionnel avec les espèces telles que les ruminants, les bêtes de somme et les animaux de basse-cour. Les activités d'élevage se font soit à la corde, soit en liberté, qui demeure la plus courante au niveau des unités agro-écologiques identifiées. L'espace pour la conduite des bétails et l'eau de breuvage sont insuffisants. Le manque de formation des éleveurs, le manque de fourrages pour les bétails, l'absence de pharmacie vétérinaire, l'accès difficile aux soins vétérinaires ont pour résultat une faible productivité de ce secteur.

PHOTO 7 - ÂNE TRANSPORTANT DE LA CANNE À SUCRE



3. La pêche

Elle demeure une activité économique très importante dans la commune. Elle permet aux habitants de s'approvisionner en fruits de mer, qui constituent en général des aliments de haute valeur nutritive. Elle représente aussi une source de revenus intéressante permettant aux pêcheurs d'assurer les besoins de leur famille (nourriture, agriculture, éducation, santé, funérailles, mariage). Les zones de pêches sont : Camp-Louise, Labadie, Bas-Limbé, Port Margot, au Borgne.

La commune contient une côte qui s'étend sur environ sept kilomètres. Les habitations/localités qui se trouvent sur la côte sont : Bòdmè, Gyoten, Nan Anbouchi, Nan Koko. On estime à plus de six-cents le nombre de pêcheurs, dont 90 % environ sont des jeunes hommes. Beaucoup de femmes pratiquent la pêche en eau douce dans la Grande Rivière et dans les marécages Tifon et Tony de la commune.

Les espèces capturées sont généralement autoconsommées, soit 65 % ; et le reste, soit 35 %, écoulées sur les marchés locaux et environnants. Les espèces rapportant le plus d'argent sont : le homard, le vivaneau et le cardinal. Une jeune organisation de pêche OPDBB (Organisation de Paysans pour le Développement du Bord de Mer) existe à Bòdmè.

La commune a comme faiblesses dans ce secteur l'absence de matériels et d'équipements pour la pêche en haute mer, et l'absence de moyens de conservation de poissons. Malgré ces désavantages, il y a des opportunités sur lesquelles elle peut compter. Il s'agit de l'existence d'un projet de reboisement de mangrove dans la commune et sa position géographique par rapport aux grands marchés du Nord (Cap-Haïtien et Limbé) et des hôtels du Cap-Haïtien.



PHOTO 8 - QUELQUES ESPÈCES HALIEUTIQUES CAPTURÉES



4. Le tourisme

L'activité touristique est à l'état embryonnaire dans la commune. Plusieurs sites naturels et lieux de pèlerinage d'intérêt touristique sont pourtant identifiés. Les plus importants sont : le tunnel colonial de Letiro, le saut d'eau de Rivaut, les lieux de pèlerinage Gwo Gougounn et Tigougounn de Bory, les plages de Caramel et de Mont-Joli à Bord de Mer. La commune dispose de quelques architectures qui datent de la colonisation et d'une côte de mer pittoresque. Tout ceci, ajouté au positionnement de la commune par rapport aux routes des bateaux de croisière, constitue un potentiel à valoriser. Cependant, ce secteur souffre de problèmes de structures d'accueil et d'aménagement des sites touristiques.

5. Les petites et moyennes entreprises

La commune du Bas-Limbé compte un grand nombre de petites entreprises commerciales ayant un poids important dans l'économie de la commune. Ce sont des boulangeries, des ateliers de coupe-couture, d'ébénisterie, des gaguères, des quincailleries, des night-club, des shops mécaniques, un salon de coiffure et le motel Caramel. Ces petites entreprises se trouvent en grande majorité dans le centre-ville, centre commercial de la commune. On observe comme atouts l'existence de trois moulins à grains et la présence de techniciens en réparation de moulins. Par contre, l'approvisionnement en pièces de rechange pour la réparation des moulins, les problèmes d'ordre financier (moyens insuffisants pour acheter les matières premières), le problème du transport lié au mauvais état de la route et l'électricité constituent un accroc pour le développement de ce secteur.

6. Le commerce

Le commerce vient au second rang au niveau des activités économiques de la commune. Il consiste en la commercialisation des produits de première nécessité venant de Port-au-Prince, d'Ouanaminthe, du Cap et de Limbé comme le riz importé, le pois, l'huile, le sel, les œufs, le sucre, le savon, la farine, les matériaux de construction, les habits, les boissons gazeuses, les ustensiles de cuisine et l'exportation vers les villes sus-mentionnées des produits agricoles qui sont en grande partie la banane, le riz, la canne ananas, le maïs, la patate douce, l'arbre véritable, le manioc et leurs dérivés. Les infrastructures marchandes sont en mauvais état. Deux marchés existent au niveau de la commune : le marché du centre-ville et celui réservé à la vente des animaux. Par manque d'espace approprié, l'étalage des produits se fait aux alentours du marché sous de petites tentes ou sur des draps à même le sol.

Il n'existe pas dans le principal marché (celui du centre-ville) un comité de gestion. Les problèmes relevés par les uns et les autres dans ce secteur sont le mauvais état de la route pour le transport des marchandises, l'absence d'infrastructures adéquates et l'irrégularité des prix des produits.

Ce secteur compte sur l'existence des produits agricoles, la forte quantité de marchandes, la présence des « madan Sara », et la proximité des grandes institutions financières et de crédit du Cap-Haïtien et Limbé pour le faire progresser.

7. L'artisanat

Cette activité est pratiquée presque dans tous les coins de la commune en fonction des ressources propres de chaque zone. En raison de sa faible rentabilité, elle est souvent exercée à temps partiel. Les principales difficultés qui minent le développement de l'artisanat sont le manque de formation des artisans, l'absence de promotion pour les produits artisanaux, l'absence de marché formel et le manque d'atelier d'artisanal. Ce secteur pourrait s'appuyer sur certaines opportunités telles que l'abondance des matières premières (les feuilles de lataniers, de joncs, de roseaux, de bananiers et de bambou), le flux de pèlerins de la commune, la proximité des zones touristiques et la présence de grands bateaux de croisière au niveau des baies de la commune pour permettre aux artisans de mettre en valeur leurs produits.



En somme, la commune du Bas-Limbé cache des potentialités dont les plus remarquables sont :

- le potentiel touristique;
- les ressources en eaux;
- les terres cultivables;
- la pêche en mer.

Toutes ces potentialités ne sont pas immédiatement exploitables et rentables au point de servir de levier au développement de la commune. Une analyse a été faite pour dégager les potentialités susceptibles de servir de point d'appui au développement de la commune.

Au terme de cette analyse, le tourisme, la pêche, la production de canne à sucre et, dans une certaine mesure, les petites et moyennes entreprises, constituent des créneaux porteurs.

VOLET SOCIAL

Les statistiques disponibles montrent que la couverture des besoins est très faible aussi bien en matière d'éducation et de santé que d'accès à l'eau potable³.

Les sections de la commune sont très enclavées. Les pistes de dessertes rurales sont en très mauvais état. Les voies urbaines n'existent quasiment pas. L'habitat est de type traditionnel et se trouve donc placé à n'importe quel endroit, ce qui empêche la bonne circulation des eaux de ruissellement qui érodent tout au passage. On note l'absence de système d'assainissement collectif et individuel. La gestion des ordures ménagères est assurée par chaque ménage suivant ses moyens.

1. L'éducation

Au niveau éducatif, la commune du Bas-Limbé dispose de 34 établissements scolaires dont 29 écoles primaires, quatre secondaires et une école maternelle. Elles rassemblent 7305 élèves dont 3603 filles (49 %) et 286 professeurs dont 77 femmes (27 %). Le centre-ville avec ses 11 écoles accueille 3006 élèves (soit 41,1 %) du nombre total et 99 professeurs (34,6 %). La commune compte 10 écoles privées (29,4 % du total des établissements), 14 écoles protestantes (41,2 %), 4 écoles presbytérales (soit 11,8 %), 6 écoles publiques (soit 17,6 %). Par rapport à l'environnement physique, 41 % des bâtiments se trouvent dans un état acceptable, 11 (32 %) sont passables, et 9 (26 %) se trouvent dans un mauvais état.

De tous les établissements scolaires, seulement 5 (15 %) renferment un point d'eau potable, 26 (76 %) possèdent des fosses d'aisance, 4 (12 %) abritent une infirmerie. Parmi les enseignants, 33 (11,5 %) ont un niveau de 7^e à 9^e année fondamentale, 107 (37,4 %) ont un niveau de 3^e secondaire à rhéto, 146 (51 %) atteignent la classe de philo ou l'université. 70,2 % d'entre eux habitent dans la commune. Au cours de l'année académique 2007-2008, seulement 3 écoles (13,6 %) ont dépassé le seuil de 59 % de réussite aux examens de Certificat d'Études Primaires (CEP).

3 IHSI, Inventaire des ressources et des potentialités.

PHOTO 9 - ÉCOLES EN MAUVAIS ÉTAT





2. Santé

La couverture sanitaire au niveau de la commune est assurée par un établissement sanitaire du centre-ville, le Centre de Santé materno-infantile Notre Dame de Mont-Carmel et deux institutions sanitaires de la deuxième section, le Centre de Santé communautaire de Garde-Farge et le Centre de Santé *Sante Pou Yo* du Bord de Mer.

Le Centre de Santé materno-infantile de Notre Dame de Mont-Carmel et celui du Bord de Mer sont des institutions d'initiative privée tandis que celui de Garde-Farge est d'origine communautaire. Ce sont des centres de santé sans lit, assistés par des organisations non gouvernementales et assurant la prestation de soins de santé primaires.

Ces trois centres de santé sont très mal répartis sur le territoire de la commune. Ils sont, en effet, tous localisés au niveau de la deuxième section, alors que la première section est totalement dépourvue de structures sanitaires. De plus, l'hôpital Saint-Jean, qui se trouve dans la juridiction administrative de la commune du Bas-Limbé, ne la dessert pas vraiment à cause des limitations géographiques naturelles de la zone, de la distance qui le sépare avec la population du Bas-Limbé et de sa localisation au beau milieu de la ville de Limbé à laquelle il semble plutôt appartenir. Enfin, on peut noter l'absence remarquable d'interventions sanitaires synergiques entre les trois institutions de santé de la commune. Cela soutient la nécessité de la mise en place d'une structure de cohésion, l'Unité communale de Santé, qui renforcerait les capacités d'intervention des établissements sanitaires de la commune et ceux des sections limitrophes des communes voisines.

Les trois centres de santé font face à une situation de sous-équipement au regard des normes de la législation sanitaire, des besoins et de la demande de soins de santé de la population. Les matériels sont rudimentaires, l'équipement médico-technique est insuffisant, le mobilier pour le logement du personnel médical inadapté. Aucun des trois centres de santé ne dispose actuellement de structures de soins obstétrico-gynécologiques, ni de matériels adéquats pour un simple accouchement physiologique. Le Centre de Santé materno-infantile du centre-ville possède une ambulance moderne. Cependant, elle ne fonctionne pas à cause d'une panne qui remonte à environ trois ans.

La commune dispose de quatre médecins, trois infirmières, un auxiliaire, quatre agents de santé, sept matrones formées et 2 laborantins. Ces chiffres sont loin de satisfaire aux normes internationales, plus particulièrement celles de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) qui fixe la barre à 25 ressources humaines pour 10 000 habitants.

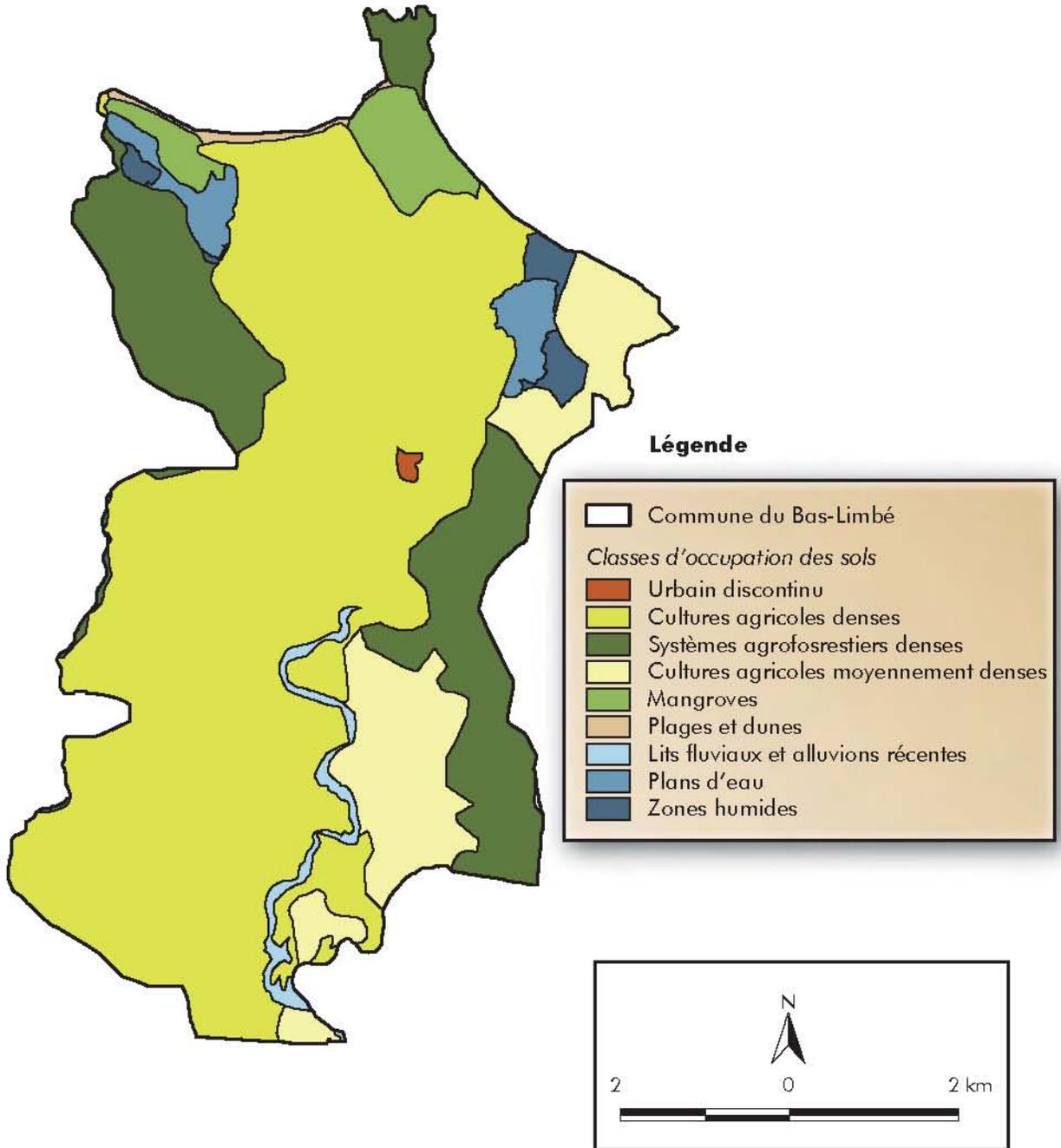
PHOTO 10 - UN POINT D'EAU DE LA COMMUNE

3. Eau et assainissement

La commune du Bas-Limbé dispose de trois systèmes d'adduction d'eau potable dont deux sont fonctionnels. Ces deux captages approvisionnent en eau de boisson une infime partie de la population regroupée au niveau de la première section dans les localités de Lacheaux, Létiro, Tiginen, Konbit, Magrit et Charmettes aux moyens de deux réservoirs, sept kiosques, quatre fontaines, un lavoir et une douche publique pendant une période allant en moyenne de deux à quatre heures par jour. Une très grande proportion de la population s'approvisionne en eau de boisson essentiellement au niveau des sources à régime permanent non traitées et non protégées. Elles sont au nombre de trente-trois dans l'ensemble de la commune, soit quinze dans la première section et dix-huit dans la deuxième section. Il existe aussi trente-six mares d'eau, douze canaux non curés, deux étangs, quatre lacs, neuf lagons et une rivière. Les fosses d'aisance sont presque inexistantes. La population défèque en pleine nature au risque de souiller les eaux superficielles qui servent habituellement d'eau de boisson.



CARTE 4 - OCCUPATION DES SOLS DE LA COMMUNE DU BAS-LIMBÉ



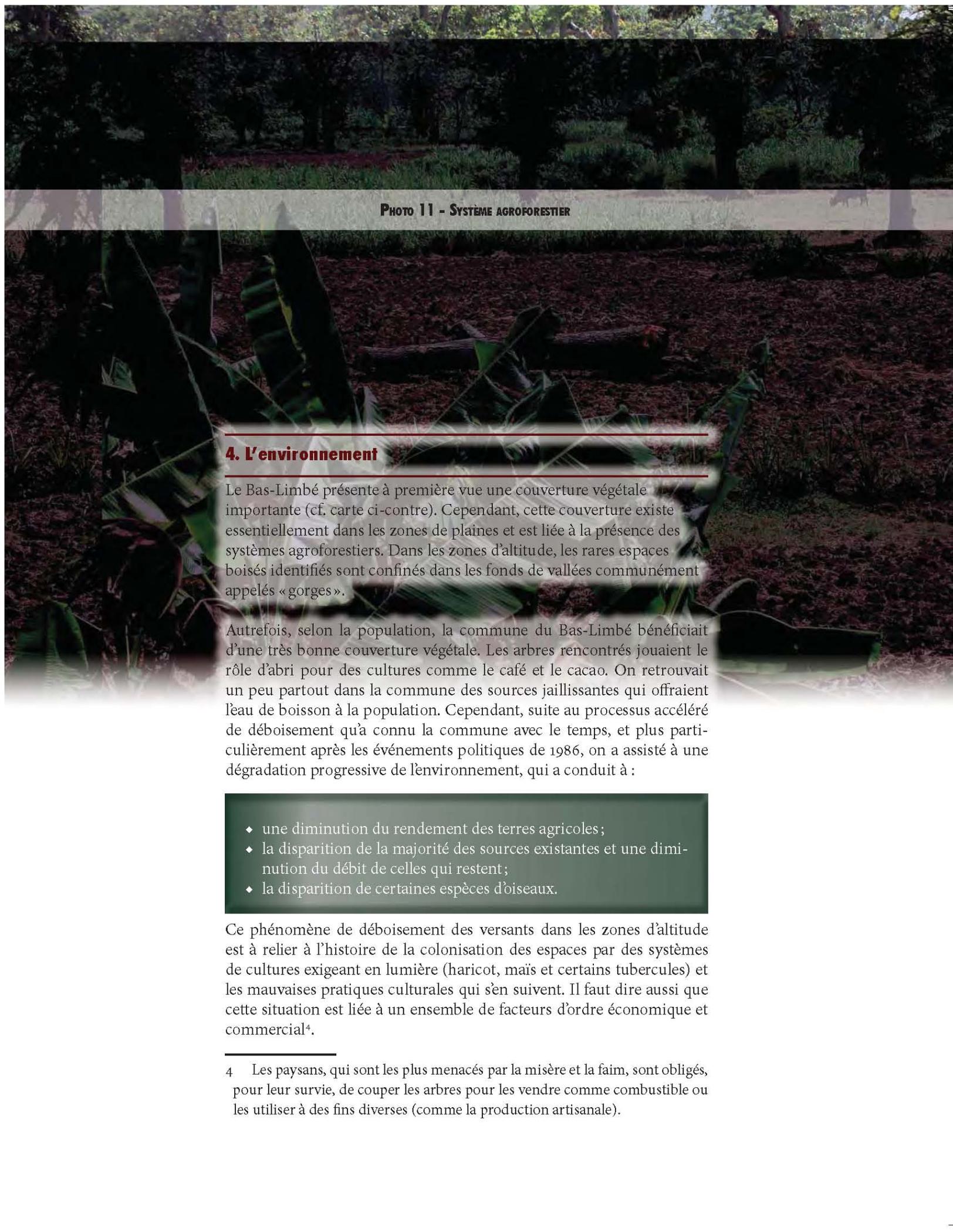


PHOTO 11 - SYSTÈME AGROFORESTIER

4. L'environnement

Le Bas-Limbé présente à première vue une couverture végétale importante (cf. carte ci-contre). Cependant, cette couverture existe essentiellement dans les zones de plaines et est liée à la présence des systèmes agroforestiers. Dans les zones d'altitude, les rares espaces boisés identifiés sont confinés dans les fonds de vallées communément appelés « gorges ».

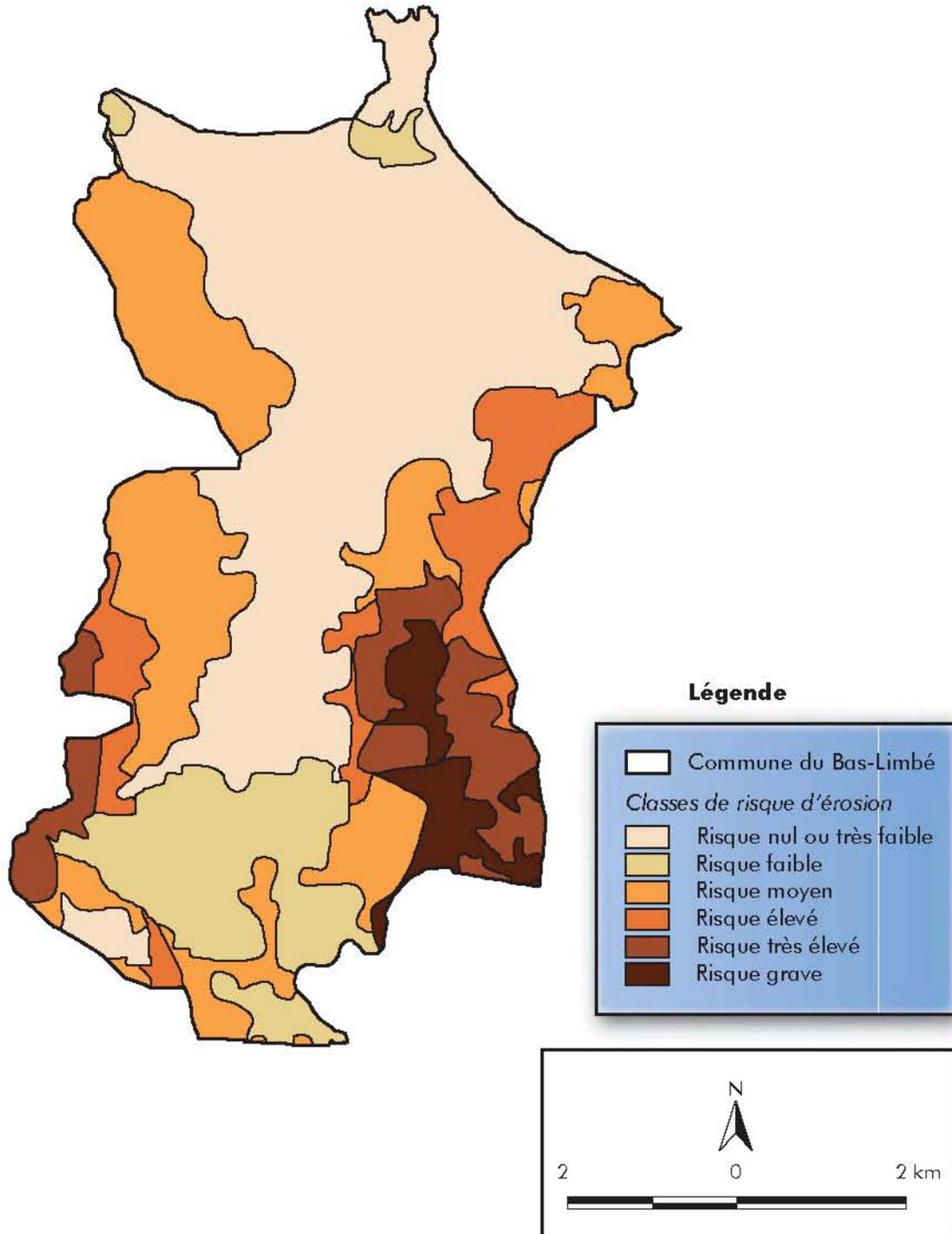
Autrefois, selon la population, la commune du Bas-Limbé bénéficiait d'une très bonne couverture végétale. Les arbres rencontrés jouaient le rôle d'abri pour des cultures comme le café et le cacao. On retrouvait un peu partout dans la commune des sources jaillissantes qui offraient l'eau de boisson à la population. Cependant, suite au processus accéléré de déboisement qu'a connu la commune avec le temps, et plus particulièrement après les événements politiques de 1986, on a assisté à une dégradation progressive de l'environnement, qui a conduit à :

- ◆ une diminution du rendement des terres agricoles ;
- ◆ la disparition de la majorité des sources existantes et une diminution du débit de celles qui restent ;
- ◆ la disparition de certaines espèces d'oiseaux.

Ce phénomène de déboisement des versants dans les zones d'altitude est à relier à l'histoire de la colonisation des espaces par des systèmes de cultures exigeant en lumière (haricot, maïs et certains tubercules) et les mauvaises pratiques culturales qui s'en suivent. Il faut dire aussi que cette situation est liée à un ensemble de facteurs d'ordre économique et commercial⁴.

4 Les paysans, qui sont les plus menacés par la misère et la faim, sont obligés, pour leur survie, de couper les arbres pour les vendre comme combustible ou les utiliser à des fins diverses (comme la production artisanale).

CARTE 5 - CLASSES DE RISQUE D'ÉROSION DE LA COMMUNE DU BAS-LIMBÉ



Source : CNIGS, 2009

5. La gestion des risques et des désastres

La situation géomorphologique de la commune du Bas-Limbé l'expose à de nombreux phénomènes naturels. Ces derniers, combinés aux difficiles conditions socio-économiques de la population, constituent un état de risques permanents et croissants. Perturbations météorologiques, inondations, éboulements, glissements de terrain, dégradations environnementales, érosion et sécheresse (voir carte ci-contre), sont les principales causes de la misère, de la destruction des cultures, de la destruction des logements et de l'endommagement des maisons, et des pertes en vie humaine et d'animaux qui frappent cette commune.

Les menaces provenant des conditions hydrométéorologiques sont les plus importantes au Bas-Limbé. En effet, située dans le bassin versant de Marmelade, qui connaît déjà une dégradation environnementale alarmante, la commune du Bas-Limbé, avec sa configuration qui épouse la forme d'une cuvette, représente l'une des communes les plus inondables du pays. Certaines zones, de part leur position, sont identifiées par les participants aux ateliers comme des zones à haut risque (inondation, éboulement et glissements de terrain). On peut citer à titre d'exemple :

- **Lasaille, Bois-Neuf** : situés entre la rivière de Limbé et la rivière Rouge ;
- **Mont-Gonyo** : situé entre la rivière de Limbé et le bassin Caïman ;
- **Nan Anbouchi** : situé entre la rivière de Limbé, le bassin Caïman et la mer ;
- **Gyoten** : situé entre la rivière de Limbé, l'étang Lestère et la mer ;
- **Mondion** : une zone du centre-ville du Bas-Limbé, située entre la rivière de Limbé et un canal d'irrigation du temps de la colonie qui lui, est alimenté en période de pluie par la ravine Corail.

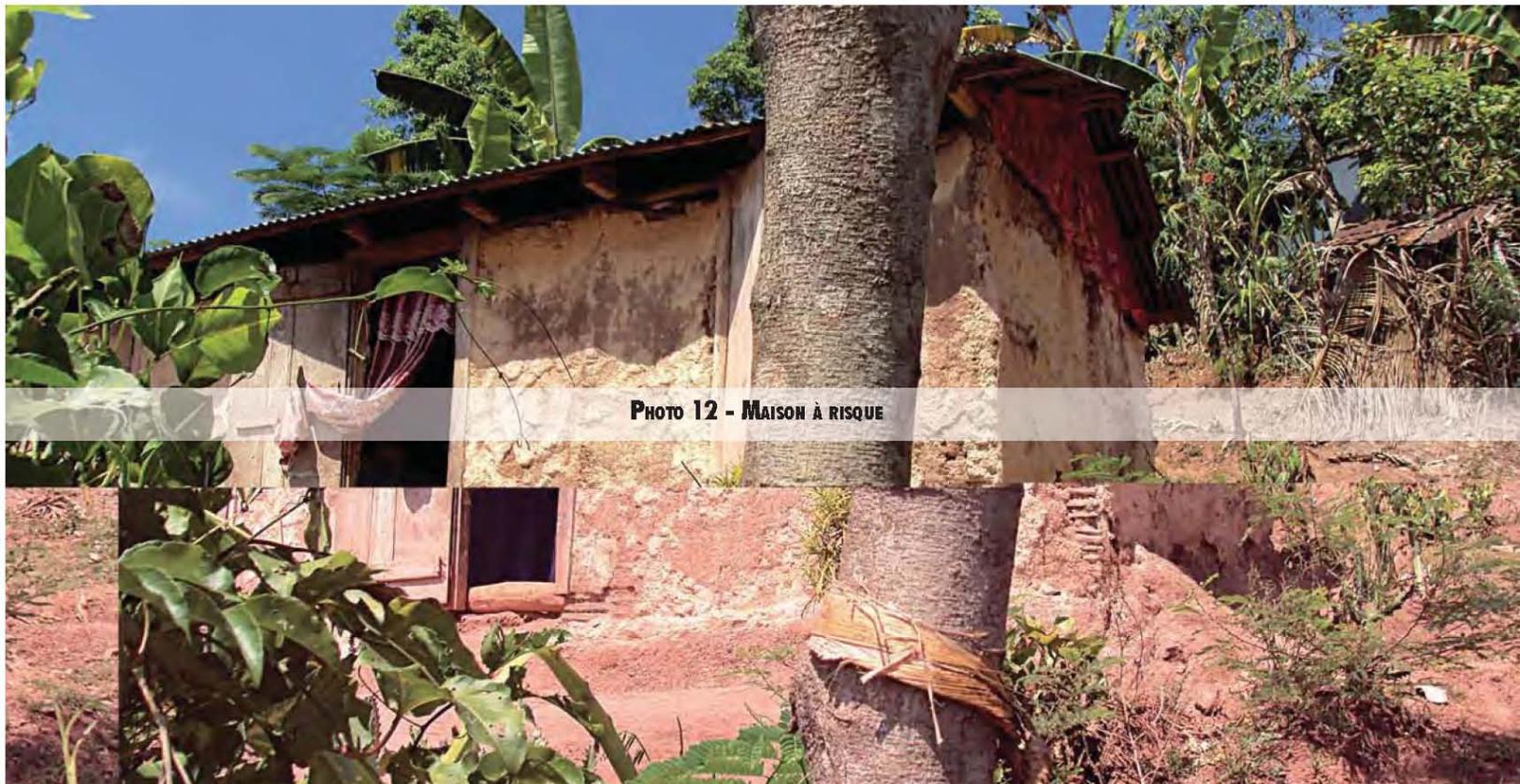


PHOTO 12 - MAISON À RISQUE

VOLET FINANCE, ADMINISTRATION ET GOUVERNANCE

1. Administration et les finances locales

L'administration communale est caractérisée par une insuffisance notoire de personnel qualifié, de matériels et d'équipements, et par des mauvaises conditions de travail. Cette structure s'appuie sur la subvention mensuelle accordée par l'État et la taxe perçue sur les spectacles publics. Tous les mois, le gouvernement central via le Ministère de l'Intérieur et des Collectivités territoriales (MICT) accorde à la commune une subvention de 108 000 gourdes dont 100 000 gourdes pour le paiement des salaires et le reste huit mille gourdes pour les frais de fonctionnement.

Le financement des activités de développement se fait à partir du budget communal, des ONG, des missions religieuses, du comité de relèvement (de la diaspora) et du Ministère de l'Intérieur et des Collectivités territoriales. Il faut noter que très peu d'actions de développement sont financées et réalisées par la mairie du Bas-Limbé, qui n'arrive pas à générer des ressources financières propres qui lui permettraient de pourvoir à une partie de ses besoins et de se mettre sur les rails du développement.

Les recettes fiscales s'élèvent en 2008-2009 à 22 900 gourdes jusqu'au mois de mai 2009. Elles proviennent uniquement des taxes prélevées sur les spectacles publics⁵. Perçues par le bureau de la Direction générale des Impôts (DGI) du Bas-Limbé, les recettes fiscales servent à compléter les frais de fonctionnement de la mairie.

Au total les recettes globales et définitives jusqu'au mois de mai de la mairie sont donc évaluées à 1650 900 gourdes pour l'année fiscale 2008-2009⁶.

La petitesse du budget communal résulte en grande partie d'un problème de compte qui n'a jamais été créé à la BRH pour le compte de la mairie du Bas-Limbé et de l'incapacité des autorités locales à collecter les impôts et les taxes.

Les dépenses sont affectés à quatre postes budgétaires distincts : les salaires, les services et les charges diverses⁷, les immobilisations corporelles⁸ et les diverses.

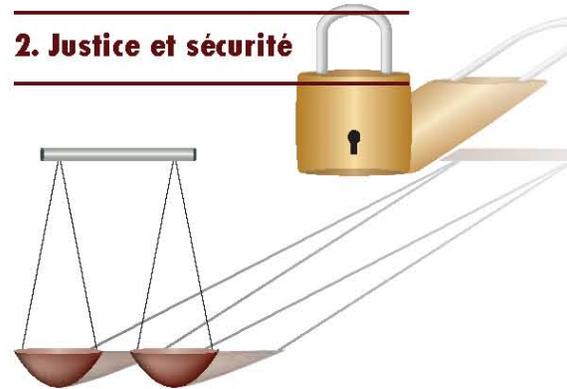
5 Selon les données recueillies à la mairie du Bas-Limbé.

6 *Idem.*

7 Le poste service et charge diverse consiste à payer l'impression, les photocopies, la reproduction, les commissions et frais, les fêtes et cérémonies nationales.

8 Quant au poste budgétaire portant sur les immobilisations corporelles, il sert à l'acquisition de matériel de transport terrestre.

2. Justice et sécurité



La commune dispose d'un commissariat avec un effectif de sept officiers de police qui bénéficient de l'assistance de la MINUSTAH 3 à 4 fois par semaine à travers des visites d'orientation, d'un tribunal de paix et d'un bureau d'état civil. Le ratio policier/habitants est de 1 pour 2 364 habitants. Il faut dire aussi que le commissariat de police est assisté dans l'accomplissement de sa lourde tâche par les membres des collectivités territoriales CASEC et ASEC qui jouent le rôle de police dans les sections pour les cas mineurs. À noter que le secteur éprouve beaucoup de difficultés dans son fonctionnement pour diverses raisons parmi lesquelles :

- ◆ manque de véhicules pour assurer la surveillance et répondre aux appels d'assistance ;
- ◆ manque de personnel ;
- ◆ manque de matériels et des équipements.

4. PROBLÉMATIQUE DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNE DU BAS-LIMBÉ

La commune du Bas-Limbé dispose de beaucoup d'atouts, contraintes, opportunités et menaces. Vu les défis liés à son développement socio-économique et à sa bonne gouvernance, trois grands volets ont été pris en compte dans le PDC du Bas-Limbé. Il s'agit du volet social, le productif et gouvernance. Sur la base de la vision de développement de la commune et suite à une série de hiérarchisations, les six atouts, contraintes, opportunités et menaces les plus significatifs ont été retenus par regroupement de secteurs pour le développement de la commune. Le résultat de cette hiérarchisation est présenté dans le tableau 1.

TABLEAU 1 - TENDANCES MAJEURES RÉSULTANT DU DIAGNOSTIC PARTICIPATIF

		Situations internes		Situations externes	
VOLET	(positives) Atouts	(négligées) Contraintes	(positives) Opportunités	(négligées) Menaces	
					
Économique	existence de manguiers et d'arbres véritables	absence de système d'irrigation	possibilité de développement de la filière fruitière	variation des périodes pluvieuses (sécheresse)	
	position géographique stratégique de la commune par rapport au trajet des bateaux de croisière	absence d'infrastructures touristiques	passage des bateaux de croisières dans la baie 3 fois par semaine	réduction croissante du nombre de touristes	
	fertilité des terres des plaines	absence de moyens de transformation des fruits	partenariat des ONG avec les OCB	faible demande des fruits sur le marché	
	existence d'un nombre important d'artisans produisant des chapeaux de paille, nattes, joncs	absence d'encadrement et de formation des artisans	forte demande des produits artisanaux	concurrence des produits artisanaux avec les produits étrangers	
	existence de plus de 500 pêcheurs et jeunes pratiquants	absence d'encadrement technique des pêcheurs	forte demande des produits de pêche	nafrage des petites embarcations traditionnelles de pêche	
Social	existence de plus de 100 marchands	difficultés de transport pour les marchands	proximité des services de microcrédit dans les communes avoisinantes : Cap-Haïtien et Limbé	attaques/vols subis par les marchands	
	existence d'un lycée, de 3 écoles nationales primaires et 2 écoles de 3 ^e cycle	insuffisance d'écoles publiques	programme de formation et de recyclage de professeurs	difficulté économique des parents pour payer la scolarité des enfants	
	existence de 2 systèmes d'adduction d'eau potable fonctionnels	insuffisance d'infrastructures dans le service de distribution de l'eau potable	projet d'extension du système d'adduction d'eau de Charmettes	prévalence élevée des maladies transmises par l'eau	

		Situations internes		Situations externes	
Voler	(positives) Atouts	(négatives) Contraintes	(positives) Opportunités	(négatives) Menaces	
					
Social (suite)	existence de lampadaires à énergie solaire	manque de motivation des représentants de la commune	possibilité d'exploiter l'énergie solaire	absence d'électricité	
	existence de 3 centres de santé et de 4 pharmacies	manque de fréquentation des centres de santé	projet d'aménagement et d'agrandissement du centre de santé Notre Dame	mortalité maternelle élevée dans les accouchements à domicile	
	existence de techniciens qualifiés en conservation de sols	déboisement de la majorité des mornes	projet de reboisement de la commune	catastrophes naturelles	
	existence d'une route principale	mauvais état de la route principale et des voies secondaires	projet d'aménagement de la route principale	accidents de véhicules	
Finance, administration et gouvernance	présence d'un tribunal de paix	insuffisance de juges dans la commune	programme de formation du personnel administratif du tribunal	le personnel de la mairie est peu accueillant	
	existence d'un complexe administratif	mauvaises conditions de travail dans l'administration publique	partenariat avec des institutions (ARD-LOKAL, OXFAM, MINUSTAH, ACDI)	manque de motivation du personnel de la mairie	
	bonne gestion des projets de la mairie	absence de loi-cadre sur la coopération décentralisée	formation du personnel de la mairie sur la recherche de financement	échec des expériences des partenaires financiers	
	dynamisme du conseil municipal	la mairie ne dispose pas de compte en banque	appui au développement local	mauvaise utilisation du pouvoir de contrôle du Ministère de l'Intérieur et des Collectivités territoriales	
	existence d'un bureau de la DGI	insuffisance de ressources humaines et de compétences au niveau de la société civile dans le domaine des sciences de développement	programme de formation et de distribution de matériels et d'équipements à la mairie par des partenaires de la société civile	corruption	
	existence d'un bureau d'état civil et deux annexes	insuffisance d'infrastructures dans le service d'état civil	possibilité de recevoir des taxes et des impôts	enregistrement irrégulier des actes de mariage, de décès, de naissance	

5. VISION ET ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DU DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNE DU BAS-LIMBÉ

5.1 Définition des concepts

La vision

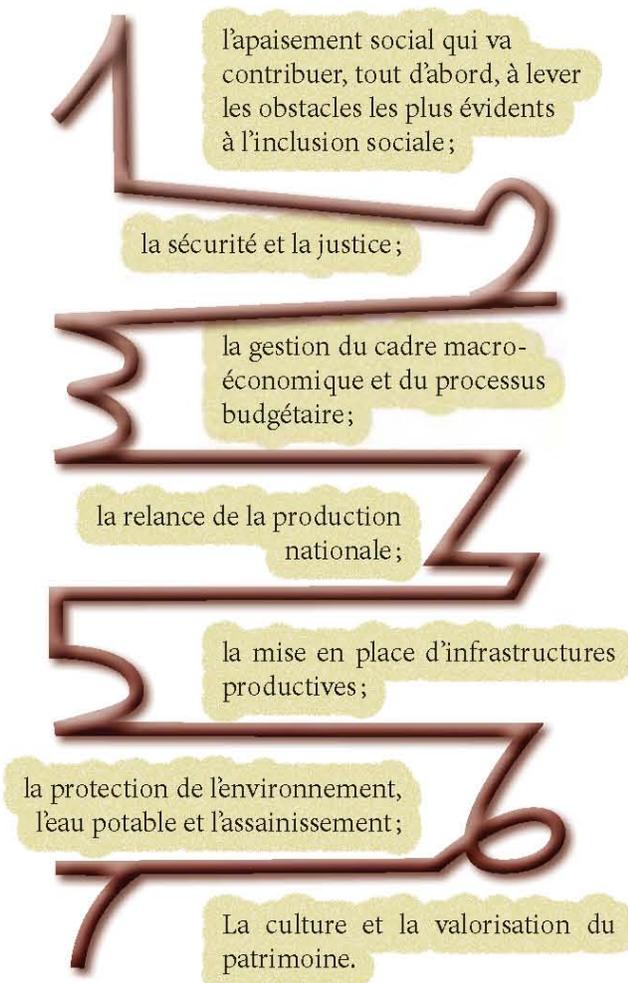
Elle est une situation souhaitable dans le futur. Elle prend en compte les problèmes majeurs de la commune, les potentialités et les aspirations des populations.

Les orientations stratégiques

Elles sont les axes pour atteindre la vision souhaitée. Elles permettent aux secteurs de la commune et aux partenaires au développement d'être opérationnels quant à la formulation de leurs politiques.

5.2 Orientations nationales

Ces orientations reposent sur sept principales actions qui sont axées sur :



5.3 Orientations régionales

Les grandes orientations de développement et d'aménagement sont des choix stratégiques de développement visant l'établissement des grandes lignes directrices de l'organisation physique du territoire du Nord.

La relance de l'économie départementale, basée sur les potentialités du département et adaptée à son cadre écologique passe par :

- ✓ le développement du secteur agricole;
- ✓ le développement du secteur touristique;
- ✓ l'ouverture du Nord sur l'extérieur, ce qui sous-entend faire bénéficier le Nord de sa proximité avec le grand marché nord-américain, des routes de croisière et des opportunités d'affaires offertes par les régions limitrophes (Nord-Est, Nord-Ouest, le Haut-Artibonite, les îles voisines [Turks et Caïcos, Providencia, les Bahamas, etc.] et la République Dominicaine);
- ✓ le développement du secteur industriel;
- ✓ la régénération et la protection des ressources naturelles;
- ✓ le développement des infrastructures nationales et départementales;
- ✓ l'amélioration des conditions de vie de la population dans le cadre d'une répartition équitable et harmonieuse de la desserte en services et infrastructures de base en fonction des bassins de population.

5.4 Vision du développement de la commune du Bas-Limbé



La vision de la commune de Bas-Limbé découle des analyses faites avec les membres de la population et s'appuie sur les éléments d'orientation globale de développement définis dans le Document de Stratégie nationale pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (DSNCRP), les orientations du plan directeur du tourisme du Nord, les aspirations de la population, les potentialités et les contraintes de la commune relevées au cours du diagnostic. Ainsi, une synthèse des propositions des différents groupes a permis de retenir en plénière la formulation suivante :

Cette vision repose sur six objectifs majeurs, il s'agit de :

- une agriculture prospère et mécanisée;
- l'épanouissement social et culturel;
- le développement touristique;
- une économie prospère et compétitive;
- l'unité communale et la paix;
- la bonne gouvernance.

5.5 Cohérence entre vision communale et orientation nationale

L'analyse de la vision de la commune du Bas-Limbé montre bien qu'elle s'inscrit dans celle du pays. Elle participe à la mise œuvre de la politique de stratégie nationale pour la croissance et la réduction de la pauvreté et celle du plan directeur du tourisme. Les grands axes de développement prennent en compte les secteurs sociaux tels que l'éducation, la santé, le désenclavement, l'agriculture, le développement touristique, le sport, ainsi que la bonne gouvernance.

5.6 Orientations stratégiques pour le développement de la commune du Bas-Limbé

La formulation des stratégies repose sur les acquis des étapes antérieures notamment la vision, les facteurs prioritaires et l'analyse de la matrice d'orientation stratégique du volet productif, social et de la gouvernance.

I. AMÉNAGEMENT ET RENFORCEMENT DES INFRASTRUCTURES SOCIALES DE BASE

Renforcer et valoriser les établissements scolaires publics, les systèmes d'adduction d'eau potable, les centres de santé et exploiter la présence de techniciens qualifiés pour profiter au mieux des programmes et projets de développement, réduire les difficultés économiques des ménages ainsi que la forte prévalence des maladies hydriques et la mortalité materno-infantile.

II. RENFORCEMENT DES CAPACITÉS TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES DE L'ADMINISTRATION LOCALE

Exploiter le dynamisme du conseil municipal, l'existence du complexe administratif et la bonne gestion des projets de la mairie pour profiter des structures d'appui au développement, des programmes/projets existants et du partenariat avec les ONG, tout en réduisant les réticences des partenaires financiers et la corruption dans l'administration locale.

III. APPUI AUX ACTIVITÉS TOURISTIQUES ET COMMERCIALES

Valoriser les richesses touristiques, la position géographique de la commune, la présence des artisans pour profiter au mieux du passage des bateaux de croisière dans la baie de la commune et des visites hebdomadaires des pèlerins au saut d'eau de Rivaut, afin de réduire les appréhensions des touristes.

IV. APPUI AUX ACTIVITÉS PRODUCTIVES (AGRICULTURE, PÊCHE, ...)

Profiter du partenariat des ONG avec les OCB pour valoriser les terres fertiles des plaines, transformer les produits des arbres fruitiers et encadrer les pêcheurs, tout en corrigeant l'absence du système d'irrigation, le manque d'encadrement technique des paysans et les difficultés de transport pour les marchands.

5.6.1 Pistes de solutions par axes d'orientation

Cette partie rend compte de l'état des lieux et les différentes pistes de solutions analysées avec la population pour atteindre la vision souhaitée. De façon détaillée, elle prend en compte par axe d'orientation les thèmes relatifs au service socio-communautaire (éducation, santé, eau et assainissement, loisirs et culture), aux capacités techniques et organisationnelles de l'administration locale (l'administration communale et la gouvernance), aux activités touristiques et commerciales (transport, commerce, tourisme, artisanat, etc.) et enfin aux activités productives (agriculture, élevage, pêche).



VOLET SOCIAL (SERVICE SOCIO-COMMUNAUTAIRE)

Dans ce volet, la commune va œuvrer pour le maintien d'un environnement social agréable, donc lutter contre la déscolarisation, en renforçant le système éducatif, améliorant les résultats scolaires et facilitant les conditions d'écolage (acte de naissance, prise en charge des enfants déshérités). L'état des infrastructures scolaires sera mis à contribution et l'effectif d'enseignants qualifiés renforcés grâce à des actions de plaidoyer. L'amélioration de la couverture en infrastructures et équipements sociaux, en particulier, dans le domaine de la santé, l'électrification, les sports, culture et loisirs sera également entreprise.

1. Éducation



L'enseignement non public est plus développé avec tous les ratés qu'on lui connaît. On enregistre un total de 34 établissements dont 29 sont de niveau primaire et six de niveau secondaire. Parmi ces établissements le secteur privé est plus présent au niveau de la première section avec un effectif de cinq écoles et moins présent au niveau du centre-ville avec deux écoles. Le secteur protestant survole le centre-ville avec six écoles sur un total de 14. Quant au secteur catholique, sa forte présence est remarquée dans la première section. Le secteur public est rencontré dans les deux sections et dans le centre-ville avec le même nombre d'établissements (2) dans chacune de ces unités spatiales. La commune dispose de 10 écoles privées, soit 29,4 % du total des établissements, de 14 écoles protestantes soit 41,2 %, de 4 écoles presbytérales soit 11,8 %, de 6 écoles publiques soit 17,6 %. Au niveau professionnel, la commune compte trois écoles : l'une dans la première section et deux au niveau du centre-ville. Pour inverser cette tendance au niveau des établissements publics, il est proposé de :

- 1) construire des écoles publiques de 3^e cycle et secondaires ;
- 2) augmenter le nombre de salles de classe ;
- 3) encourager la création d'associations de parents d'élèves ;
- 4) aménager les écoles en mauvais état ;
- 5) établir des programmes de cantines scolaires ;
- 6) réglementer la création de nouvelles écoles ;
- 7) construire des logements pour les enseignants en zones reculées ;
- 8) former et recruter des professeurs ;
- 9) construire des écoles professionnelles ou vocationnelles ;
- 10) équiper les écoles en matériels didactiques ;
- 11) recruter des professeurs normaliens et compétents.

2. Santé et hygiène publique

L'existence et le fonctionnement du centre de santé du centre-ville (Centre de Santé materno-infantile Notre Dame de Mont-Carmel), de deux institutions sanitaires de la 2^e section (le Centre de Santé communautaire de Garde-Farge et le Centre de Santé *Sante Pou Yo* du Bord de Mer), de quatre dépôts pharmaceutiques et de beaucoup de praticiens traditionnels constituent des atouts de la commune. Mais tout cela n'empêche pas pour autant la persistance des problèmes de santé et des comportements à risque. Pour remédier à cette situation, il faudra :

- 1) accentuer l'éducation sociosanitaire dans les écoles ;
- 2) sensibiliser la population sur la nécessité d'avoir des infrastructures sanitaires domiciles (latrines, puits perdus, gestion des fatras) ;
- 3) construire un lieu de décharge ;
- 4) installer des bacs à ordures dans les lieux publics ;
- 5) mettre un système de traitement d'eau au niveau des captages ;
- 6) curer les caniveaux et dégager les dépotoirs sauvages ;
- 7) augmenter les matériels et équipement dans les services de voiries ;
- 8) protéger les sources d'eau ;
- 9) capter les trois sources existantes ;
- 10) approvisionner le centre-ville en eau.

3. Sport, culture et loisirs



La commune du Bas-Limbé compte une forte proportion de population de jeunes. On y rencontre aussi une dominance de la religion du vodou et à un degré moindre les religions chrétiennes traditionnelles comme le protestantisme et le catholicisme. Cependant, les activités sportives, culturelles et de loisirs sont très peu développés. Cela s'explique par l'absence d'une politique de promotion du sport, de la culture, des loisirs et une faible couverture en infrastructures sportives et des loisirs de la commune. En effet, toutes les sections disposent de terrain vague pour la pratique de sport, mais ceux-ci ne sont pas aménagés. Aujourd'hui, il y a des espaces disponibles pour la construction d'infrastructures sportives et culturelles dans la commune. Ainsi, pour favoriser la pratique de sport à travers toutes les sections de la commune, il faudra envisager de :

- 1) construire et équiper des terrains de sport, des écoles sportives ;
- 2) construire des infrastructures de loisirs ;
- 3) aménager les plages publiques ;
- 4) construire des salles de cinéma modernes ;
- 5) construire des salles de théâtre et de danse ;
- 6) encadrer les sportifs ;
- 7) organiser des compétitions sportives dans la commune ;
- 8) développer les sports cérébraux ;
- 9) sécuriser les terrains de sport ;
- 10) former les entraîneurs, les arbitres et les dirigeants sportifs.

4. Conclusion volet social

En résumé, par rapport au service socio-communautaire, la commune du Bas-Limbé cherche à saisir pour les cinq prochaines années des opportunités, se propose de combattre des menaces concrètes et de valoriser les atouts et forces qu'elle a. Ce sont les suivants :



OPPORTUNITÉS

- programme de formation et de recyclage de professeurs
- projet d'extension du système d'adduction d'eau de Charmettes
- possibilité d'exploiter l'énergie solaire
- projet d'aménagement et d'agrandissement du centre de santé Notre Dame
- projet de reboisement de la commune
- projet d'aménagement de la route principale

MENACES

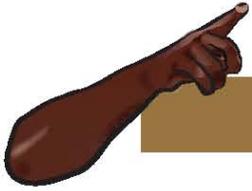
- ◆ difficulté économique des parents pour payer la scolarité des enfants
- ◆ prévalence élevée des maladies transmises par l'eau
- ◆ absence d'électricité
- ◆ mortalité maternelle due à des accouchements à domicile
- ◆ catastrophes naturelles
- ◆ accidents de véhicules



ATOUS/FORCES

- ✓ existence d'un lycée, de 3 écoles nationales primaires et 2 écoles de 3^e cycle
- ✓ existence de 2 systèmes d'adduction d'eau potables fonctionnels
- ✓ existence de lampadaires à énergie solaire
- ✓ existence de 3 centres de santé et de 4 pharmacies
- ✓ existence de techniciens qualifiés en conservation de sols
- ✓ existence d'une route principale





VOLET GOUVERNANCE (CAPACITÉS TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES DE L'ADMINISTRATION LOCALE)

La lutte contre l'insécurité, l'accroissement de la capacité de mobilisation des ressources financières de la commune et l'amélioration de la prestation de l'administration municipale seront d'autant de défis à relever pendant la période de ce plan afin de soutenir le développement économique. À cet effet, la

commune diversifiera ses sources de financement, valorisera l'expertise local dans tous les secteurs d'activités et dynamisera les comités locaux de lutte contre l'insécurité et développera une coopération avec d'autres communes du pays et ailleurs. Un plaidoyer sera engagé en direction de l'État à cet effet.

1. Administration locale

Les sessions de travail du Conseil communal sont tenues au hasard avec un faible taux de participation des conseillers. De plus, la faible communication entre le Conseil communal et la population, l'absence d'un registre d'immatriculation du patrimoine de la commune et le faible niveau d'investissement de la commune constituent des contraintes majeures pour le Conseil communal.

La mairie du Bas-Limbé est composée de la plupart des services prévus par les textes régissant le fonctionnement des communes en Haïti. L'effectif du personnel de la mairie est de trente-et-un employés, qui sont tous payés par le Ministère de l'Intérieur et des Collectivités territoriales. L'insuffisance de personnel qualifié, le mauvais fonctionnement du système de classement et d'archivage des dossiers contribuent à la faible performance des services de la mairie. Pour combattre ce problème, les pistes de solutions ci-contre sont à prendre en compte :

- 
- 1) Équiper les services des archives de la commune;
 - 2) Former et recycler les élus locaux;
 - 3) Renforcer la capacité du personnel de la mairie;
 - 4) Recruter progressivement du personnel qualifié;
 - 5) Informer les administrés des résultats du conseil municipal;
 - 6) Informer les populations dans la mise en œuvre des actions de développement de la commune;
 - 7) Créer un organe d'information et publier les informations sur la gestion municipale;
 - 8) Effectuer des audits extérieurs financiers et organiser des restitutions publiques des résultats.

2. Organisation de la société civile et politique de la commune

Il existe une multitude d'organisations dans la commune. On peut citer entre autres : les associations de développement, les organisations de producteurs et des groupements féminins, les associations de parents d'élèves, les associations ou groupes d'entraide, les ONG et la présence quelques partis politiques. Ces organisations interviennent isolément dans la vie économique, sociale, culturelle et politique de la commune. Mais la faible collaboration de l'administration locale avec ces organisations, l'absence d'une vision partagée du développement et d'un cadre de concertation, et les luttes intestines entre OCB sont des contraintes majeures pour l'exploitation des compétences disponibles au niveau des OCB et autres ONG. Quelques pistes de solutions ont été analysées et validées par la population pour changer cette mauvaise situation. Il s'agit de :

- 
- 1) former les membres des OCB en techniques de gestion;
 - 2) organiser le suivi des activités des OCB;
 - 3) organiser des ateliers de travail, des journées communautaires d'échange entre les OCB.

3. Conclusion volet gouvernance

Ainsi, pour les cinq prochaines années, la commune du Bas-Limbé cherche à saisir des opportunités, se propose de combattre des menaces concrètes et de valoriser les atouts et forces qu'elle a. Ce sont les suivants :

 OPPORTUNITÉS	MENACES 	ATOUTS/FORCES
<ul style="list-style-type: none"> → programme de formation du personnel administratif du tribunal → partenariat avec des institutions (ARD-LOKAL, OXFAM, MINUSTAH, ACIDI) → formation du personnel de la mairie sur la recherche de financement et les techniques de recouvrement des taxes → appui au développement local → programme de formation et de distribution de matériels et d'équipements à la mairie par des partenaires de la société civile 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ le personnel de la mairie est peu accueillant ◆ manque de motivation du personnel de la mairie ◆ échec des expériences des partenaires financiers ◆ mauvaise utilisation du pouvoir de contrôle du Ministère de l'Intérieur et des Collectivités territoriales ◆ corruption ◆ enregistrement irrégulier des actes de mariage, de décès, de naissance 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ présence de juge, de greffier et d'huissier ✓ existence d'un complexe administratif ✓ bonne gestion des projets de la mairie ✓ dynamisme du conseil municipal ✓ existence d'un bureau de la DGI ✓ existence d'un bureau d'état civil et de deux annexes 

VOLET ÉCONOMIQUE (APPUI AUX ACTIVITÉS TOURISTIQUES, COMMERCIALES ET AUX SYSTÈMES DE PRODUCTION LOCALE)

Les défis à relever sont l'appui aux activités touristiques, commerciales et aux systèmes de production locale (agriculture, mines et carrières). Pour ce faire, le développement du tourisme et l'artisanat, la valorisation et le renforcement de la production, l'encouragement des activités commerciales et le développement des petites et moyennes entreprises (PME) seront des stratégies à développer. Cela permettra de valoriser les richesses touristiques et artisanales, de développer l'industrie hôtelière et de rendre compétitifs les artisans. Par ailleurs, l'installation des usines de transformation des produits agricoles, l'accroissement et la diversification de la production agricole, l'amélioration des activités de la pêche, l'identification et la valorisation des créneaux porteurs et la disponibilité aux accès au crédit

rendront la production locale plus compétitive face à l'invasion des marchés locaux par les produits étrangers. À cet effet, les projets de promotion de filières économiques porteuses seront mis à profit.

Afin de faciliter l'écoulement des produits, l'état des pistes sera également amélioré d'une part, ainsi que l'état des principaux marchés de la commune, en particulier, l'effectif et la qualité des hangars et des boutiques, d'autre part. Pour cela, la commune soutiendra les initiatives d'ouverture et d'entretien des pistes par les populations en impliquant activement les associations de jeunes et la diaspora dans les actions de développement.



1. Activités touristiques et commerciales

Activités touristiques

Les sites touristiques importants dans la commune du Bas-Limbé sont le saut d'eau de Rivaut, Tigougounn, Gros Gougounn et aux abords des églises pendant les fêtes patronales. Cependant, la commune ne dispose pas assez d'infrastructures d'accueil pour recevoir les centaines de milliers de visiteurs. Face à ce problème qui ronge la communauté bas-limbéenne, les pistes de solutions suivantes ont été prises en compte. Il s'agit de :

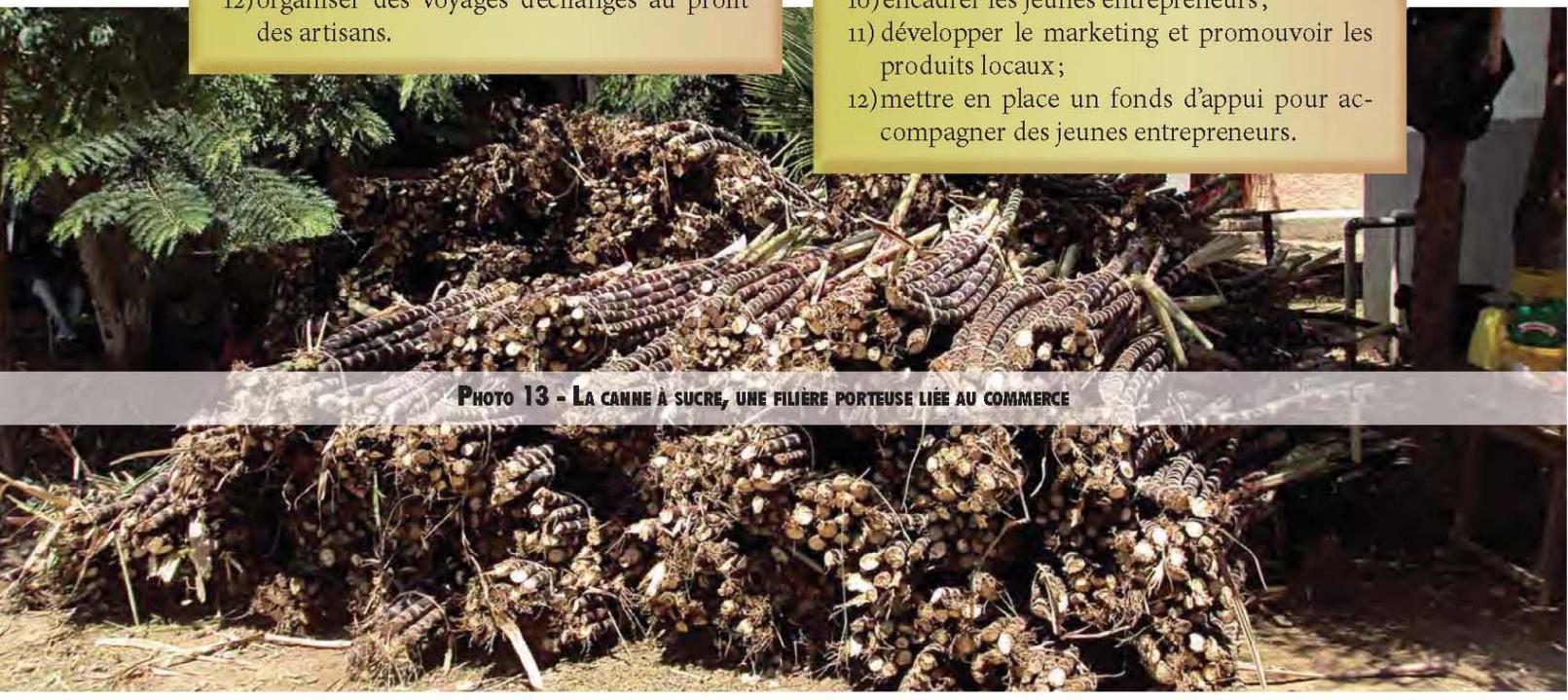
- 1) inventorier les sites touristiques ;
- 2) créer un circuit touristique ;
- 3) former des guides touristiques ;
- 4) mettre en place un fonds de soutien au tourisme ;
- 5) mettre en place des supports publicitaires ;
- 6) élaborer une politique municipale de développement d'hôtellerie ;
- 7) mettre un fonds d'appui au profit des opérateurs du secteur ;
- 8) répertorier les branches d'activités artisanales existantes ;
- 9) former et encadrer les artisans ;
- 10) construire un centre de promotion des œuvres artisanales ;
- 11) organiser et participer aux foires artisanales ;
- 12) organiser des voyages d'échanges au profit des artisans.

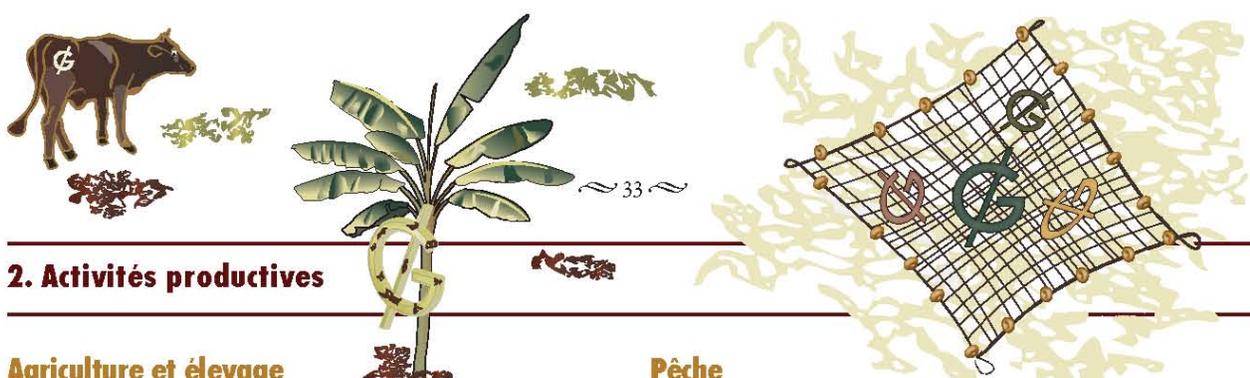
Commerce et industrie

Le potentiel commercial du Bas-Limbé est lié à l'abondance de produits agropastoraux (cultures vivrières, poissons, bétail, volailles). Par ailleurs, les deux principaux marchés de la commune sont en très mauvais état. Les activités de transformation des produits céréaliers et vivriers existent à petite échelle. Par contre, les activités industrielles sont inexistantes dans la commune. Pour faire face à ces contraintes, les actions suivantes ont été retenues :

- 1) créer une structure de développement de l'économie et la rendre fonctionnelle ;
- 2) élaborer des projets de développement crédibles et bancables ;
- 3) faire un plaidoyer pour la réduction des taux d'intérêt sur les crédits accordés ;
- 4) respecter le cadre contractuel entre acteurs ;
- 5) recenser les PME et actualiser les statistiques par branche d'activités ;
- 6) réaliser une étude sur l'économie locale ;
- 7) formaliser l'existence des PME ;
- 8) organiser une foire commerciale chaque année ;
- 9) créer un environnement fiscal favorable au démarrage d'initiatives d'entreprises novatrices ;
- 10) encadrer les jeunes entrepreneurs ;
- 11) développer le marketing et promouvoir les produits locaux ;
- 12) mettre en place un fonds d'appui pour accompagner des jeunes entrepreneurs.

PHOTO 13 - LA CANNE À SUCRE, UNE FILIÈRE PORTEUSE LIÉE AU COMMERCE





2. Activités productives

Agriculture et élevage

L'existence des bas-fonds, des pâturages, des organisations d'agriculteurs et d'éleveurs, des structures d'encadrement et de financement, est à la base d'une diversité de spéculations (maïs, manioc, banane, patate, riz, arbre véritable, mangue, canne à sucre, etc.) et d'un cheptel diversifié (bovin, caprin, porc, ovin et volaille). La forte réduction des terres cultivables, le sous-équipement des producteurs, et l'accès difficile au crédit constituent les contraintes majeures pour les producteurs. En dépit de la disponibilité de fourrage, de résidus de récolte et des points d'eau, l'élevage est considéré comme une activité secondaire et bénéficie d'un faible encadrement technique. Par ailleurs, la forte prévalence des maladies animales et l'importation massive des produits d'élevage, d'œufs et produits congelés (volaille et viande) constituent des menaces pour ce secteur. Pour faire face à ce problème, il est nécessaire de :

- 1) renforcer la création des associations/groupements de transformateurs des produits agricoles ;
- 2) inventorier des technologies améliorées de transformation des produits agricoles ;
- 3) former les planteurs sur les techniques améliorées de transformation ;
- 4) initier les producteurs sur les différentes techniques de lutte antiérosive ;
- 5) mettre en place un système d'irrigation ;
- 6) former les cultivateurs sur les techniques culturales améliorées ;
- 7) introduire des cultures maraîchères et contre-saison dans la commune ;
- 8) installer une boutique d'intrants agricoles ;
- 9) réhabiliter le Bureau agricole ;
- 10) renforcer les rapports entre les ONG et les organisations paysannes ;
- 11) identifier de nouvelles filières porteuses ;
- 12) organiser les filières identifiées ;
- 13) mesurer l'impact des filières organisées dans l'amélioration de l'économie locale.

Pêche

La pêche est peu développée dans la commune bien que des potentialités existent : environ 7 km de côtes (Bòdmè, Gyotin, Nan Anbouchi, Nan Koko), rivières et plans d'eau riches en poissons et exploitables et la disponibilité de bas-fonds pouvant abriter des trous à poissons. L'utilisation de matériels prohibés (filets à petites mailles), l'absence de moyen de conservation de poissons, l'absence de matériels et d'équipements pour la pêche en haute mer favorisent la baisse de la production halieutique. L'amélioration de la rentabilité des activités de la pêche est la piste de solutions retenue pour faire face à ces contraintes. Cette rentabilité visée devra passer par :

- 1) la formation et l'encadrement des pêcheurs ;
- 2) l'installation d'une boutique d'intrants de pêche ;
- 3) l'introduction de nouvelles techniques de pêche ;
- 4) le renforcement des organisations de pêcheurs.

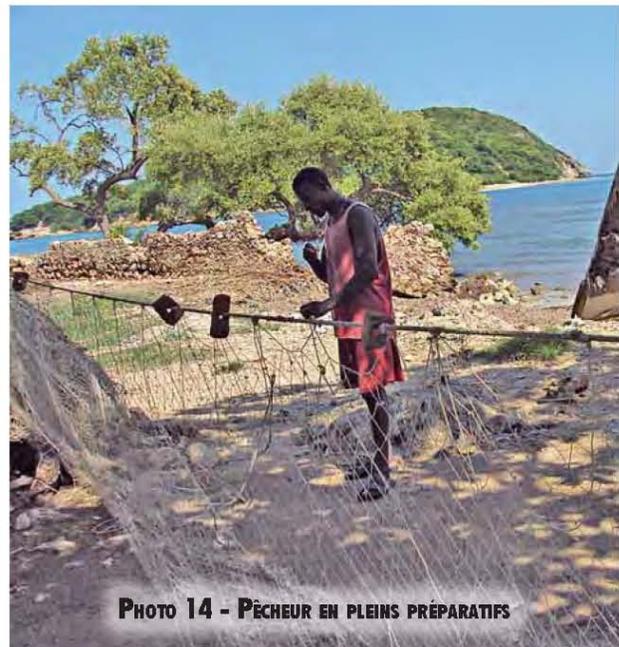


PHOTO 14 - PÊCHEUR EN PLEINS PRÉPARATIFS

3. Conclusion volet économique

Pour ce volet, les opportunités à saisir, les menaces à combattre, les contraintes à lever ou à corriger, et les atouts ou forces à valoriser sont :

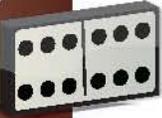
OPPORTUNITÉS	MENACES	CONTRAINTES	ATOUTS/ FORCES 
<ul style="list-style-type: none"> ➔ possibilité de développement de la filière fruitière ➔ passage des bateaux de croisières dans la baie 3 fois par semaine ➔ partenariat des ONG avec les OCB ➔ forte demande des produits artisanaux ➔ forte demande des produits de pêche ➔ proximité des services de microcrédit dans les communes avoisinantes : Cap-Haïtien et Limbé 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ variation des périodes pluvieuses (sécheresse) ◆ réduction croissante du nombre de touristes ◆ faible demande des fruits sur le marché ◆ concurrence des produits artisanaux avec les produits étrangers ◆ naufrage des petites embarcations traditionnelles de pêche; ◆ attaques/vols subis par les marchands 	<ul style="list-style-type: none"> ⊙ absence de système d'irrigation ⊙ absence d'infrastructures touristiques ⊙ absence de moyens de transformation des fruits ⊙ absence d'encadrement et de formation des artisans ⊙ absence d'encadrement technique des pêcheurs ⊙ difficultés de transport pour les marchands 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ existence de manguiers et d'arbres véritables ✓ existence d'un nombre important d'artisans produisant des chapeaux de paille, nattes, joncs ✓ existence de plus de 500 pêcheurs et de jeunes pratiquants ✓ existence de plus de 100 marchandes ✓ fertilité des terres des plaines ✓ position géographique stratégique de la commune par rapport au trajet des bateaux de croisière



PHOTO 15 - LES ARBRES FRUITIERS : UNE FILIÈRE À DÉVELOPPER

6. LOGIQUE DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNE

Après la formulation des orientations stratégiques, l'atelier s'est penché sur la définition des différents objectifs à atteindre pour réaliser la vision de la commune.

6.1 Objectifs spécifiques

Sur la base des grandes orientations stratégiques retenues, 13 objectifs spécifiques et 35 résultats ont été définis pour atteindre l'objectif global fixé et réaliser la vision de développement de la commune (cf., Tableau 2)

TABLEAU 2 - OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Volet	Objectifs	Résultats
Volet économique	développer le tourisme et l'artisanat	Les richesses touristiques et artisanales sont valorisées.
		L'industrie hôtelière est développée.
		Les opérateurs (artisans) sont devenus compétitifs.
	valoriser, renforcer la production agricole et l'environnement	La transformation des produits agricoles est améliorée.
		La production agricole est accrue et diversifiée.
		Les activités de la pêche sont améliorées et rentables.
		Les créneaux porteurs sont identifiés et valorisés.
		Les sols sont conservés et restaurés.
	encourager les activités commerciales et le développement des petites et moyennes entreprises (PME)	L'accès au crédit est disponible dans la commune.
		Les capacités techniques et de gestion des PME sont renforcées.
		L'entreprenariat local est dynamisé.
		Les infrastructures marchandes sont aménagées et équipées.
Total	3	12
Volet Social	améliorer la situation sociosanitaire de la population	Les soins de santé sont disponibles et accessibles dans la commune.
		Les infrastructures d'assainissement et d'hygiène publique sont réalisées et entretenues.
	renforcer le système éducatif de la commune	La capacité de scolarisation des enfants est renforcée.
		La performance des élèves est améliorée.
		Des écoles vocationnelles et professionnelles sont créées.
	favoriser une meilleure gestion des OCB	Les capacités organisationnelles et de gestion des OCB sont renforcées.
		Les relations entre les OCB sont renforcées.
	électrifier la commune	La commune est électrifiée.
	renforcer les activités culturelles, de sports et de loisirs	Les activités culturelles sont améliorées et encouragées.
		Les infrastructures sportives et de loisirs sont construites et aménagées.
améliorer la situation environnementale du Bas-Limbé	La commune est boisée.	
	Les ravines les plus menaçantes sont traitées et aménagées.	
améliorer la communication	La circulation des biens et des personnes est facilitée.	
Total	7	13

Volet	Objectifs	Résultats
Volet finance, administration et gouvernance	assurer la sécurité des biens et des personnes dans la commune	Les infrastructures et les institutions de sécurité sont renforcées.
		La qualité du service produit par le bureau de l'état civil est renforcée.
		Le fonctionnement du système judiciaire répond aux besoins de la population.
	accroître les capacités de mobilisation des ressources financières de la commune	Les sources de financement sont diversifiées.
		Les mécanismes de recouvrement des recettes fiscales et non fiscales sont améliorés.
	améliorer la gouvernance locale	Les capacités techniques et organisationnelles de l'administration locale sont renforcées.
		La société civile est organisée et mobilisée.
		Un cadre de concertation des acteurs du développement est créé.
		L'incivisme est réduit.
		La gestion municipale est transparente.
Total	3	10

6.2 Cadre logique du développement de la commune du Bas-Limbé

Réaliser la vision de la commune du Bas-Limbé, c'est d'atteindre des résultats intermédiaires et des objectifs spécifiques et pouvoir mesurer l'évolution vers la réalisation de cette vision; c'est de déterminer les indicateurs objectivement vérifiables et les sources de vérification. L'atteinte des objectifs intermédiaires de la vision passe aussi par le contrôle des conditions critiques liées à l'environnement politique et socio-économique.



À chaque niveau de résultat, il faut définir les principaux acteurs concernés et préciser l'aire de concentration des interventions dans la commune. L'ensemble de ces éléments est présenté dans le tableau suivant.

Le cadre logique permet de construire, de façon logique, le résumé narratif des objectifs spécifiques, des résultats, des indicateurs objectivement vérifiables (IOV) et des sources de vérification.

TABLEAU 3 - CADRE LOGIQUE

Résultats	Indicateurs	Sources de vérification	Actions/sous-projets	Acteurs
Volet Économique				
OS1 : Développer le tourisme et l'artisanat				
R1.1 Les richesses touristiques et artisanales sont valorisées.	40% des sites touristiques sont inventoriés d'ici deux ans.	rapports Ministère du Tourisme et de la mairie	<ul style="list-style-type: none"> * inventorer les sites et attraits touristiques; * réaliser l'aménagement des sites touristiques; * suivre et évaluer les activités d'aménagement; * créer des routes touristiques; * former des guides touristiques; * mettre en place un fonds de soutien au tourisme; * créer d'un site Web touristique; * mettre en place des supports publicitaires. 	
R1.2 L'industrie hôtelière est développée.	Le nombre d'hôtels augmente de 100% d'ici 2014.	<ul style="list-style-type: none"> * visite de terrain * rapport du service domaine de la mairie 	<ul style="list-style-type: none"> * élaborer une politique municipale de développement d'hôtellerie; * mettre un fonds d'appui aux opérateurs du secteur; * former les acteurs du secteur. 	
R1.3 Les artisans sont devenus compétitifs.	80% des artisans exportent leurs produits d'ici 5 ans.	<ul style="list-style-type: none"> * rapport du service douanier * rapport de la mairie 	<ul style="list-style-type: none"> * répertorier les branches d'activités artisanales existantes; * former et encadrer les artisans; * construire un centre de promotion des œuvres artisanales; * organiser et participer aux foires artisanales; * augmenter l'accès au crédit; * organiser des voyages d'échanges au profit des artisans. 	
OS2 : Valoriser et renforcer la production agricole et l'environnement				
R2.1 Une usine de transformation des produits agricoles est mise en place.	La perte post-récolte est diminuée de 20% par année.	<ul style="list-style-type: none"> * enquête * visite * rapport des ONG 	<ul style="list-style-type: none"> * renforcer la création des associations/groupements de transformateurs des produits agricoles; * inventorer des technologies améliorées de transformation des produits agricoles; * former des planteurs ou regroupements sur les techniques améliorées de transformation. 	
R2.2 La production agricole est accrue et diversifiée.	La production agricole augmente 10% par année.	<ul style="list-style-type: none"> * ONG * rapport du MARNDR 	<ul style="list-style-type: none"> * initier les producteurs sur les différentes techniques de lutte antiérosive; * mettre en place un système d'irrigation; * former des cultivateurs sur les techniques culturales améliorées; 	
Légende : administration centrale • administration communale • société civile • secteur privé • OI/ONG				

37

Résultats	Indicateurs	Sources de vérification	Actions/sous-projets	Acteurs
			<ul style="list-style-type: none"> * introduire des cultures maraichères et contre-saison dans la commune; * installer une boutique d'intrants agricoles; * réhabiliter le Bureau agricole; * renforcer les rapports entre les ONG et les organisations paysannes. 	
R2.3 La rentabilité des activités de la pêche est améliorée.	La production de pêche est augmentée de 15% par année.	<ul style="list-style-type: none"> * enquête auprès des pêcheurs, ONG * rapport du Bureau agricole communal 	<ul style="list-style-type: none"> * former et encadrer les pêcheurs; * installer d'une boutique de pêche; * introduire de nouvelles techniques de pêche; * mettre en place un comité de gestion des matériels et équipement de pêche. 	   
R2.4 Les créneaux porteurs sont identifiés et valorisés.	Au moins deux créneaux porteurs sont organisés.	<ul style="list-style-type: none"> * rapport du Bureau agricole * enquête auprès des ONG 	<ul style="list-style-type: none"> * identifier de nouvelles filières porteuses; * organiser les filières identifiées; * mesurer l'impact des filières organisées dans l'amélioration de l'économie locale. 	   
R2.5 Les sols sont conservés et restaurés.	Au moins 30 ha de terres sont conservés.	visite de terrain	<ul style="list-style-type: none"> * identifier les zones dégradées; * aménager les zones identifiées. 	  
OS3 : Encourager les activités commerciales et le développement des petites et moyennes entreprises (PME)				
R3.1 L'accès au crédit est disponible dans la commune.	Le nombre de crédits accordés par les institutions financières a augmenté de 30%.	dossiers des caisses et des banques	<ul style="list-style-type: none"> * créer une structure de développement de l'économie et la rendre fonctionnelle; * élaborer des projets de développement crédibles et bancables; * faire un plaidoyer pour la réduction des taux d'intérêt sur crédits accordés; * respecter le cadre contractuel entre acteurs. 	  
R3.2 Les capacités techniques et de gestion des PME sont renforcées.	60% des PME ont reçu de la formation d'ici 5 ans.	<ul style="list-style-type: none"> * visite de terrain * enquête 	<ul style="list-style-type: none"> * recenser les PME et actualiser les statistiques par branche d'activités; * réaliser une étude sur l'économie locale; * formaliser l'existence des PME; * organiser une foire commerciale chaque année. 	  
R3.3 L'entrepreneuriat local est dynamisé.	* le nombre d'entreprises enregistrées augmente chaque année de 10%.	<ul style="list-style-type: none"> * enquête * visite de terrain 	<ul style="list-style-type: none"> * créer un environnement fiscal favorable au démarrage d'initiatives d'entreprises novatrices; * encadrer les jeunes entrepreneurs; * développer le marketing et promouvoir les produits locaux; 	   
Légende :  administration centrale •  administration communale •  société civile •  secteur privé •  OI/ONG				

Résultats	Indicateurs	Sources de vérification	Actions/sous-projets	Acteurs
	* 50% des entreprises irrégulières ont régularisé leur situation vis-à-vis de l'administration communale.		* mettre en place des fonds souples d'accompagnement des jeunes entrepreneurs.	
R3.4 Les infrastructures marchandes sont aménagées et équipées.	60% des infrastructures marchandes sont aménagées et équipées d'ici 5 ans.	* visite de terrain * dossiers de la mairie	* sensibiliser la population sur les aspects liés au commerce ; * sensibiliser la population pour la création des points de vente ; * identifier et organiser des marchés d'écoulement des produits ; * construire et équiper le marché du Bas-Limbé ; * créer et dynamiser un comité de gestion du marché.	

Volet Social

OS4 : Améliorer la situation sociosanitaire de la population

R4.1 Les soins de santé sont disponibles et accessibles dans la commune.	60% de la population a reçu des soins sanitaires satisfaisants.	* cahiers d'enregistrement des hôpitaux * visite de terrain * enquête	* sensibiliser la population sur l'hygiène corporelle et vestimentaire, le danger de l'automédication, la fréquentation des centres de santé à temps, les dangers de l'accouchement à domicile ; * réprimer la vente illicite /parallèle de médicaments ; * construire des infrastructures sanitaires adéquates et de proximité ; * développer une politique de recrutement sur poste ; * introduire le système UCS dans la commune ; * favoriser les échanges entre les institutions sanitaires.	
R4.2 Les infrastructures d'assainissement et d'hygiène publique sont réalisées et entretenues.	Le taux de prévalence des maladies liées à l'hygiène est réduit de 10% d'ici deux ans.	* visite de terrain * rapport de la mairie * enquête	* accentuer l'éducation sociosanitaire dans les écoles ; * sensibiliser la population sur la nécessité d'avoir des infrastructures sanitaires domiciles (latrines, puits perdus, gestion des fatras) ; * construire un lieu de décharge ; * installer des bacs à ordures dans les lieux publics ; * mettre un système de traitement d'eau au niveau des captages ; * curer les caniveaux et dégager les dépotoirs sauvages ; * augmenter les matériels et équipement dans les services de voiries ; * protéger les sources d'eau ; * capter les trois sources existantes ; * approvisionner le centre-ville en eau.	

Légende :  administration centrale •  administration communale •  société civile •  secteur privé •  OI/ONG

Résultats	Indicateurs	Sources de vérification	Actions/sous-projets	Acteurs
OS5 : Renforcer le système éducatif de la commune				
R5.1 La capacité de scolarisation des enfants est renforcée.	Le taux de scolarisation s'est amélioré de 30 % d'ici 2 ans.	listes des élèves auprès des écoles et du Ministère de l'Éducation	* construire des écoles publiques de 3 ^e cycle et secondaires; * augmenter le nombre de salles de classe.	   
R5.2 La performance des élèves est améliorée.	70% des élèves réussissent chaque année au CEP et au BAC.	* inspection scolaire * rapport au niveau des écoles de la commune	* encourager la création d'associations de parents d'élèves; * aménager les écoles en mauvais état; * établir des programmes de cantines scolaires; * réglementer la création de nouvelles écoles; * construire des logements pour les enseignants en zones reculées; * former et recruter des professeurs.	    
R5.3 Des écoles vocationnelles professionnelles sont créées.	25% des jeunes sont entrés dans des écoles professionnelles.	* visite de terrain * rapport de l'INFP	* construire des écoles professionnelles ou vocationnelles; * équiper les écoles en matériels didactiques; * recruter des professeurs; * inscrire des étudiants.	   
OS6 : Favoriser une meilleure gestion des Organisations communautaires de Base				
R6.1 Les capacités organisationnelles et de gestion des OCB sont renforcées.	Les besoins de formation des OCB diminuent de 20 % par année.	* rapport des OCB * visite	* former les membres des OCB en techniques de gestion; * organiser de suivi des OCB.	 
R6.2 Les relations entre les OCB sont renforcées.	Les OCB font des échanges au moins 2 fois par année.	* procès des rencontres; * visite.	* organiser des ateliers de travail, des journées communautaires; * échange entre les OCB.	
OS7 : Électrifier la commune du Bas-Limbé				
R7.1 La commune est électrifiée.	Les poteaux électriques sont dressés et alimentés par des lignes électriques.	* visite terrain * rapport de l'EDH	* acquérir des matériels; * faire le suivi des travaux.	 
OS8 : Renforcer les activités culturelles, de sport et de loisirs				
R8.1 Les activités culturelles sont améliorées et encouragées.	60% des jeunes pratiquent des activités culturelles d'ici 5 ans.	* visite de terrain * liste des pratiquants	* encadrer les sportifs; * organiser des compétitions sportives dans la commune; * développer les sports cérébraux; * sécuriser les terrains de sport; * former les entraîneurs, les arbitres et les dirigeants sportifs.	  
Légende :  administration centrale •  administration communale •  société civile •  secteur privé •  OI/ONG				

Résultats	Indicateurs	Sources de vérification	Actions/sous-projets	Acteurs
R8.2 Les infrastructures sportives et de loisirs sont construites et aménagées.	80% des infrastructures de loisirs sont construites et aménagées d'ici 5 ans.	* visite de terrain * dossiers de la mairie	* construire et équiper des terrains de sports, des écoles sportives; * construire des infrastructures de loisirs; * aménager les plages publiques; * construire des salles de cinéma modernes; * construire des salles de théâtre et de danse.	  
OS9 : Améliorer la situation environnementale de la commune du Bas-Limbé				
R9.1 la commune du Bas-Limbé est reboisée.	Au moins deux sources sont identifiées et captées chaque année.	* visite * mairie de la commune	* élaborer des conventions locales de gestion des ressources naturelles à toutes les sections de la commune; * sensibiliser la population; * encourager la production fruitière; * mettre en place un plan d'aménagement.	   
R9.2 Les ravines les plus menaçantes sont traitées et corrigées.	80% des ravines les plus menaçantes sont traitées et aménagées.	* visite de terrain * rapport des ONG et de la mairie	* sensibiliser et mobiliser la population; * mettre sur pied des pépinières centrales et satellites; * former les paysans sur de nouvelles pratiques culturales.	  
OS10 : Améliorer la communication dans la commune				
R10.1 La communication est facile dans la commune.	60 % de la population est informée.	* visite de terrain * enquête	* renforcer les capacités du personnel de la radio du Bas-Limbé; * doter la radio de personnel et de moyens pour le fonctionnement (financier, matériels, techniques); * élaborer et mettre en œuvre une stratégie d'information et de communication basée sur la radio locale.	  
Volet finance, administration, gouvernance				
OS11 : Assurer la sécurité des biens et des personnes de la commune				
R11.1 : Les infrastructures et institutions de sécurité sont renforcées.	Un sous-commissariat est construit et opérationnel dans la 1 ^{re} section d'ici 2 ans.	* visite * rapport du commissariat	* installer des postes de police dans les sections; * doter le commissariat de matériels et équipements; * sensibiliser la population sur leurs droits et devoirs.	  
R11.2 : La qualité du service produit par le Bureau de l'état civil est renforcée.	80% du service fournit par le Bureau de l'état civil est de qualité.	* enquête * rapport du Bureau de l'état civil	* élaborer un mécanisme de suivi des pièces d'état civil à homologuer; * construire un nouveau local d'état civil; * recruter de nouveau personnel.	
Légende :  administration centrale •  administration communale •  société civile •  secteur privé •  OI/ONG				

Résultats	Indicateurs	Sources de vérification	Actions/sous-projets	Acteurs
R11.3 : Le fonctionnement du système judiciaire répond aux besoins de la population.	Un tribunal est construit et fonctionnel dans la 1 ^{re} section de la commune d'ici 2 ans.	<ul style="list-style-type: none"> * enquête * rapport du tribunal 	<ul style="list-style-type: none"> * fournir un encadrement technique ; * équiper le tribunal en matériel ; * augmenter le nombre de tribunaux * recruter de nouveaux juges 	
OS12 : Accroître les capacités de mobilisation des ressources financières de la commune				
R12.1 : Les sources de financement sont diversifiées.	60% des recettes de la mairie proviennent des taxes locales.	<ul style="list-style-type: none"> * enquêtes * rapport financier de la mairie 	<ul style="list-style-type: none"> * faire le diagnostic financier fiscal de la commune ; * faire un plaidoyer pour recouvrer les ristournes dues par l'État ; * réorganiser le recouvrement des taxes et impôts ; * créer un cadre de concertation pour susciter la participation effective de la diaspora au financement du PDC ; * mettre en place un cadre de concertation entre les opérateurs économiques locaux et extérieurs ; * organiser des séances de sensibilisation des populations pour la mobilisation des fonds d'investissement. 	
R12.2 : Les mécanismes de recouvrement des recettes fiscales et non fiscales sont améliorés.	80% des recettes potentielles identifiées sont recouvrées par les agents fiscaux.	<ul style="list-style-type: none"> * enquêtes * rapport financier de la mairie 	<ul style="list-style-type: none"> * relancer les droits de place et taxes perçues sur la place des marchés ; * renforcer le système de répression des contrevenants ; * mettre en application les taxes afférentes aux taxes, impôts et amendes forfaitaires. 	
OS13 : Améliorer la gouvernance				
R13.1 : Les capacités techniques et organisationnelles de l'administration locale sont renforcées.	80% des services de l'administration locale sont pourvus d'équipements et de capacité techniques.	<ul style="list-style-type: none"> * enquêtes * rapport de l'administration locale de la mairie 	<ul style="list-style-type: none"> * équiper les services des archives de la commune ; * former et recycler les élus locaux ; * renforcer la capacité du personnel de la mairie ; * recruter progressivement du personnel qualifié. 	
R13.2 : La société civile est organisée et mobilisée.	20% des organisations de la société civile de la commune ont pris naissance chaque année.	<ul style="list-style-type: none"> * visite * enquêtes 	<ul style="list-style-type: none"> * susciter la création de groupes de jeunes. 	
R13.3 : Un cadre de concertation des acteurs du développement est créé.	Le cadre de concertation est créé et fonctionnel d'ici 3 ans.	<ul style="list-style-type: none"> * rapport de la mairie 	<ul style="list-style-type: none"> * recenser les acteurs du développement communal ; * mobiliser les acteurs recensés ; * mettre en place une structure chargée d'animer le cadre de concertation. 	
Légende :  administration centrale •  administration communale •  société civile •  secteur privé •  OI/ONG				

Résultats	Indicateurs	Sources de vérification	Actions/sous-projets	Acteurs
R13.4 : L'incivisme est réduit.	40 % de la population connaît ses droits et ses devoirs civiques d'ici 2 ans.	* enquête * rapport financier de la mairie	* organiser des séances de sensibilisation régulières sur l'incivisme fiscale; * sensibiliser et responsabiliser la population dans l'entretien des infrastructures publiques ; * créer un système d'incitation au respect des règles de citoyenneté.	  
R13.5 : La gestion municipale est transparente.	50 % de la population est au courant des activités de la mairie.	* visite * enquête	* informer les administrés des résultats des décisions et des activités du conseil municipal; * informer les populations et les impliqués dans la mise en œuvre des actions de développement de la commune ; * créer un organe d'information et publier les informations sur la gestion municipale ; * effectuer des audits extérieurs financiers et organiser des restitutions publiques des résultats.	

Légende :  administration centrale •  administration communale •  société civile •  secteur privé •  OI/ONG

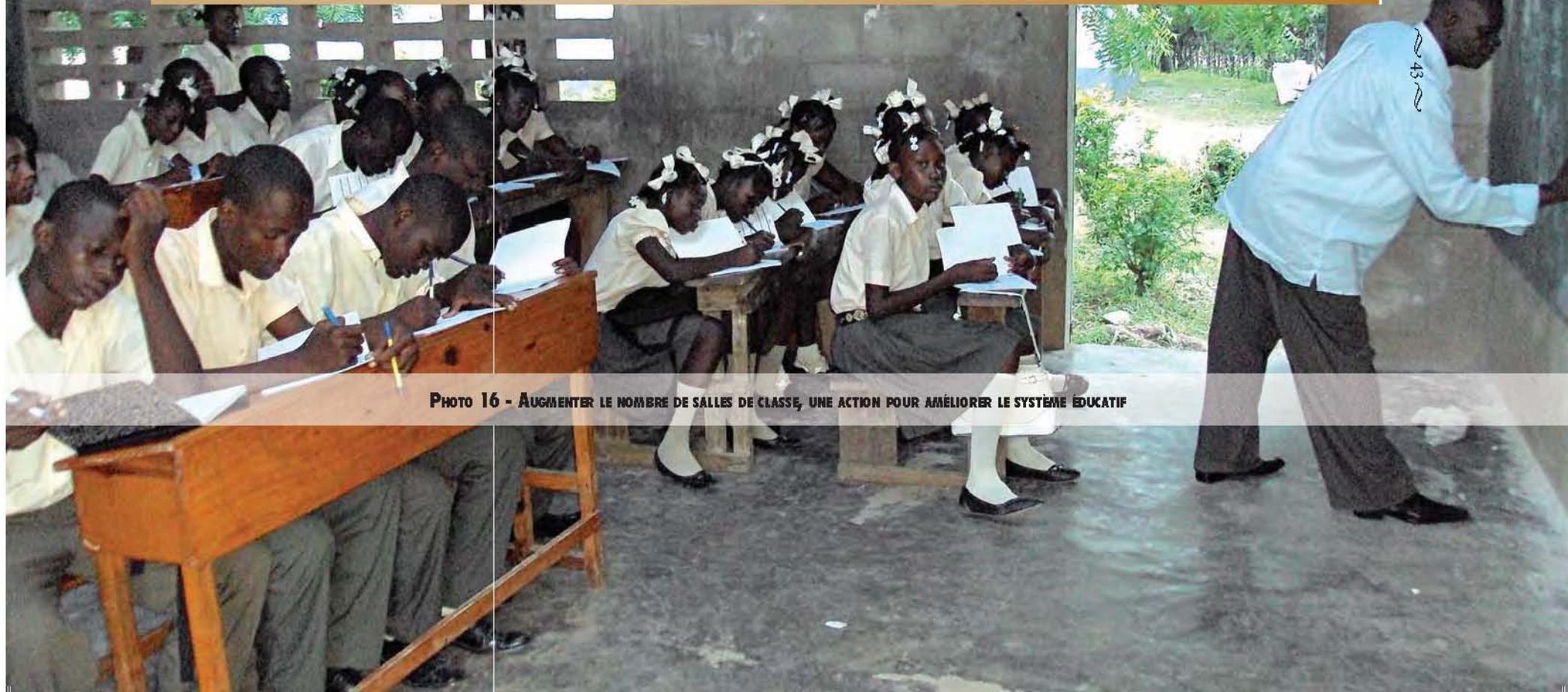


PHOTO 16 - AUGMENTER LE NOMBRE DE SALLES DE CLASSE, UNE ACTION POUR AMÉLIORER LE SYSTÈME ÉDUCATIF

6.3 Plan pluriannuel d'investissement

C'est la détermination des coûts suivant les actions et les années. Cette détermination permet de savoir le coût annuel des projets et, par ricochet, des programmes et du plan lui-même. Il sera un guide capital lors de l'élaboration annuelle des budgets et pour la recherche de financement des projets à mettre en œuvre.

La démarche de planification financière s'est appuyée sur le cadre logique et l'estimation des coûts des actions. Les coûts ont été estimés en mini-atelier et sur la base des prix du marché, de l'expérience des participants et des coûts des réalisations des projets en cours dans la commune. La planification des actions pour les années à venir a permis de définir les coûts afférents à ces actions pour chaque année de mise œuvre.

TABEAU 4 - PROGRAMMATION FINANCIÈRE PLURIANNUELLE DU PDC DU BAS-LIMBÉ

Volet/programme/ sous-programme/étapes	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total
Volet économique						
Programme 1 : Développer le tourisme et l'artisanat						
Sous-programme 1.1 : Valoriser les richesses touristiques et artisanales du Bas-Limbé						
1. inventaire des sites et attraits touristiques	737 520					737 520
2. réalisation et l'aménagement des sites touristiques		40 000 000	40 000 000			80 000 000
3. suivi et évaluation des activités touristiques		92 453	277 358			369 810
4. création d'un circuit touristique	50 000 000	25 000 000		25 000 000		100 000 000
5. formation des guides touristiques			1 000 000	750 000	250 000	2 000 000
6. mise en place d'un fonds de soutien au tourisme			1 575 000	2 100 000	1 050 000	4 725 000
7. création d'un site Web sur la commune				840 000		840 000
8. mise en place de supports publicitaires	37 800	756 000	1 134 000	1 512 000	1 134 000	4 573 800
Sous-total 1.1	50 775 320	65 848 453	43 986 358	30 202 000	2 434 000	193 246 131
Sous-programme 1.2 : Développer l'industrie hôtelière						
1. élaboration d'une politique municipale d'hôtellerie	210 000					210 000
2. formation des acteurs du secteur		2 730 000				2 730 000
3. mise en place d'un fonds d'appui aux opérateurs du secteur	1 470 000	1 260 000	1 100 000	1 000 000	1 000 000	5 830 000
Sous-total 1.2	1 680 000	3 990 000	1 100 000	1 000 000	1 000 000	8 770 000

Volet/programme/ sous-programme/étapes	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total
Sous-programme 1.3 : Rendre compétitif les opérateurs						
1. inventaire des branches d'opérateurs existantes	500 000					500 000
2. formation et encadrement des artisans		250 000				250 000
3. construction d'un centre de promotion des œuvres artisanales	1 875 000	625 000				2 500 000
4. organisation et participation aux foires artisanales			1 000 000	1 000 000	1 000 000	3 000 000
5. accès au crédit			4 725 000	2 362 500		7 087 500
6. organisation des voyages d'échanges au profit des artisans		105 000				105 000
Sous-total 1.3	2 375 000	980 000	5 725 000	3 362 500	1 000 000	13 442 500
Total Programme 1	54 830 320	7 081 845	50 811 358	34 564 500	4 434 000	215 458 631
Programme 2 : Valoriser et renforcer la production agricole et l'environnement						
Sous-programme 2.1 : Améliorer la transformation des produits agricoles						
1. renforcement et création des associations /groupements de transformateurs des produits agricoles	725 000	250 000				975 000
2. implantation d'unités de transformation des produits agricoles	30 000 000					30 000 000
3. formation des planteurs sur les techniques améliorées de transformation des produits agricoles			1 050 000			1 050 000
Sous-total 2.1	30 725 000	250 000	1 050 000			32 025 000
Sous-programme 2.2 : Diversifier et accroître la production agricole						
1. initiation des producteurs sur les différentes techniques de lutte antiérosive	175 000		200 000			375 000
2. installation d'un système d'irrigation dans la commune		40 000 000				40 000 000
3. formation des cultivateurs sur les techniques culturales améliorées	500 000					500 000
4. introduction des cultures maraîchères et contre-saison dans la commune			1 800 000	90 000		1 890 000
5. mise en place d'une boutique d'intrants agricoles				2 294 050		2 294 050
6. mise en place d'un Bureau agricole communal	2 886 125					2 886 125

Volet/programme/ sous-programme/étapes	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total
7. renforcement des rapports entre les ONG et les organisations paysannes	450 000				100 000	550 000
Sous-total 2.2	4 011 125	40 000 000	2 000 000	2 384 050	100 000	48 495 175
Sous-programme 2.3 : Améliorer la rentabilité des activités de la pêche (mer et rivières)						
1. formation et encadrement des pêcheurs	190 470					190 470
2. mise en place d'une boutique d'intrants de pêche		1 756 032				1 756 032
3. introduction de nouvelles techniques de pêche appropriées à la zone		8 000 000		8 000 000		16 000 000
4. renforcement des organisations de pêcheurs			25 000		25 000	50 000
Sous-total 2.3	190 470	9 756 032	25 000	8 000 000	25 000	17 996 502
Sous-programme 2.4 : Identifier et valoriser les créneaux porteurs						
1. identification de nouvelles filières porteuses	42 000					42 000
2. organisation des filières identifiées	705 600	529 200	352 800	176 400		1 764 000
3. mesure de l'impact des filières organisées dans l'amélioration de l'économie locale					1 500 000	1 500 000
Sous-total 2.4	747 600	529 200	352 800	176 400	1 500 000	3 306 000
Sous-programme 2.5 : Conserver et restaurer les sols cultivables						
1. identification des zones dégradées	2 000 000		1 000 000			3 000 000
2. aménagement des zones identifiées	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	25 000 000
Sous-total 2.5	7 000 000	5 000 000	6 000 000	5 000 000	5 000 000	28 000 000
Total Programme 2	42 674 195	55 535 232	9 427 800	15 560 450	6 625 000	129 822 677
Programme 3 : Encourager les activités commerciales et le développement des petites et moyennes entreprises dans la commune						
Sous-programme 3.1 : Rendre disponible l'accès au crédit dans la commune						
1. création d'une structure fonctionnelle de développement de l'économie	4 200 000	1 732 000	2 712 063	900 723	1 034 590	10 579 376
2. élaboration de projets de développement crédibles et bancables	2 500 000	752 894	2 061 471	723 084	1 026 382	7 063 831
3. plaidoiries pour la réduction des taux d'intérêt sur les crédits accordés	250 000	300 000	310 728	200 000	150 000	1 210 728

Volet/programme/ sous-programme/étapes	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total
4. respect du cadre contractuel entre les acteurs	50 000					50 000
Sous-total 3.1	7 000 000	2 784 894	5 084 262	1 823 807	2 210 972	18 903 935
Sous-programme 3.2 : Renforcer les capacités de gestion des PME						
1. inventaire et actualisation des PME par branche d'activités	193 200					193 200
2. réalisation d'une étude sur l'économie locale		756 000				756 000
3. organisation de foires commerciales chaque année	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	5 000 000
Sous-total 3.2	1 193 200	1 756 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	5 949 200
Sous-programme 3.3 : Dynamiser l'entrepreneuriat local						
1. création d'un environnement fiscal favorable au démarrage d'initiatives d'entreprises novatrices	275 000					275 000
2. encadrement des jeunes entrepreneurs	150 000	425 750	200 000	50 000	85 184	910 934
3. développement et promotion des produits locaux	1 250 000	600 750	890 536	1 100 000	700 000	4 541 286
4. mise en place des fonds d'accompagnement des jeunes entrepreneurs	1 175 000	2 000 000	1 000 000	1 225 000	1 250 000	6 650 000
Sous-total 3.3	2 850 000	3 026 500	2 090 536	2 375 000	2 035 184	12 377 220
Sous-programme 3.4 : Aménager et équiper les infrastructures marchandes						
1. sensibilisation de la population sur les aspects liés au commerce	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	5 000 000
2. sensibilisation de la population sur la création des points de vente	250 000	200 000	175 000			625 000
3. identification et organisation des marchés d'écoulement des produits	100 000	2 856 431				2 956 431
4. construction du marché moderne du Bas-Limbé			5 000 000			5 000 000
5. extension et réhabilitation du réseau routier de la commune	150 000 000	50 000 000	50 000 000			250 000 000
Sous-total 3.4	151 350 000	54 056 431	56 175 000	1 000 000	1 000 000	263 581 431
Total programme 3	162 393 200	61 623 825	64 349 798	6 198 807	6 246 156	300 811 786
Total programmes volet économique	259 897 715	187 977 510	124 588 956	56 323 757	17 305 156	646 093 094

Volet/programme/ sous-programme/étapes	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total
Volet social						
Programme 4 : Améliorer la situation sociosanitaire de la population						
Sous-programme 4.1 : Rendre disponible et accessible les soins sanitaires de la commune						
1. sensibilisation de la population sur les conditions d'hygiène, le danger de l'automédication, la fréquentation des centres de santé à temps, les dangers de l'accouchement à domicile	2 000 000	2 000 000	1 800 000	1 500 000	1 000 000	8 300 000
2. campagne de mobilisation de rejet de la vente de illicite /parallèle de médicaments	1 500 000	1 300 000	1 200 000	1 000 000	1 000 000	6 000 000
3. construction d'un hôpital de référence et d'un centre de santé avec lits	150 000 000	100 000 000				250 000 000
4. développement d'une politique (normes et procédures) de recrutement sur la base de compétences et recrutement du personnel de santé nécessaire	3 500 000	3 500 000	3 500 000	3 500 000	3 500 000	17 500 000
5. introduction du système UCS dans la commune	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	2 500 000
6. organisation d'échanges entre les institutions sanitaires	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	500 000
Sous-total 4.1	157 600 000	107 400 000	7 100 000	6 600 000	6 100 000	284 800 000
Sous-programme 4.2 : Réaliser et entretenir les infrastructures d'assainissement et d'hygiène publique						
1. renforcement de l'éducation sociosanitaire dans les écoles	1 300 000	1 300 000	1 300 000	1 300 000	1 300 000	6 500 000
2. sensibilisation de la population sur la nécessité d'avoir des infrastructures sanitaires à domicile (latrines, puits perdus, gestion de fatras)	1 700 000	1 700 000	1 700 000	1 700 000	1 700 000	8 500 000
3. construction d'un lieu de décharge	15 000 000					15 000 000
4. installation de bacs à ordures dans les lieux publics	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	5 000 000
5. curage des canaux	640 000	640 000	640 000	640 000	640 000	3 200 000
6. augmentation des matériels et équipements dans les services de voiries	50 000 000	12 000 000	10 000 000	8 000 000	5 000 000	85 000 000
7. protection des sources d'eau	2 340 000	74 000	50 000	50 000	500 000	3 014 000

Volet/programme/ sous-programme/étapes	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total
8. construction d'infrastructures de distribution et de potabilisation de l'eau dans la commune du Bas-Limbé	15000000	6000000	5000000	5000000	1900000	32900000
9. approvisionnement du centre-ville en eau potable	2100000	800000	500000	600000	1200000	5200000
Sous-total 4.2	89080000	23514000	20190000	18290000	13240000	164314000
Total programme 4	246680000	130914000	27290000	24890000	19340000	449114000
Programme 5 : Renforcer le système éducatif de la commune						
Sous-programme 5.1 : Renforcer la capacité de scolarisation des enfants						
1. construction de 3 écoles nationales et de 2 lycées	310000000					310000000
2. augmentation du nombre de salles de classes dans les écoles privées	13000000	6000000	4000000	4000000	3000000	30000000
Sous-total 5.1	323000000	6000000	4000000	4000000	3000000	340000000
Sous-programme 5.2 : Améliorer la performance des élèves						
1. mise en place de la création d'associations de parents	300000	150000	100000	100000	100000	750000
2. aménagement des écoles en mauvais état	5000000	250000	250000	100000	100000	5700000
3. initiation de programmes de cantines scolaires dans les écoles	1000000	1000000	1500000	2000000	2000000	7500000
4. construction de logements pour les enseignants en zone reculée	2000000	1000000	1000000	1000000	1000000	6000000
5. formation et recrutement de professeurs	100000	100000	100000	100000	100000	500000
6. réglementation de la création de nouvelles écoles						
Sous-total 5.2	8400000	2500000	2950000	3300000	3300000	20450000
Sous-programme 5.3 : Créer des écoles vocationnelles et professionnelles						
1. construction d'écoles professionnelles	4000000	150000	1000000	500000	100000	5750000
2. renforcement des écoles en matériels didactiques	1000000	1000000	1000000	1000000	1000000	5000000
3. recrutement de professeurs	1000000	1000000	1000000	1000000	1000000	5000000
Sous-total 5.3	6000000	2150000	3000000	2500000	2100000	15750000
Total Programme 5	337400000	10650000	9950000	9800000	8400000	376200000
Programme 6 : Favoriser une meilleure gestion des OCB du Bas-Limbé						
Sous-programme 6.1 : Renforcer la capacité organisationnelle et de gestion des OCB						
1. formation des OCB en techniques de gestion	2000000	1000000	1000000	1000000	1000000	6000000

Volet/programme/ sous-programme/étapes	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total
2. organisation du suivi de la gestion des OCB	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	500 000
Sous-total 6.1	2 100 000	1 100 000	1 100 000	1 100 000	1 100 000	6 500 000
Total programme 6	2 100 000	1 100 000	1 100 000	1 100 000	1 100 000	6 500 000
Programme 7 : Électrifier la commune du Bas-Limbé						
Sous-programme 7.1 : Électrifier la commune du Bas-Limbé						
1. acquisition de matériels	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	2 500 000
2. suivi des travaux	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000	2 000 000
Sous-total 7.1	900 000	4 500 000				
Total programme 7	900 000	4 500 000				
Programme 8 : Renforcer les activités culturelles, sportives et de loisirs						
Sous-programme 8.1 : Améliorer et encourager les activités culturelles						
1. encadrement des sportifs	3 000 000	250 000	250 000	200 000	300 000	4 000 000
2. organisation des compétitions sportives dans la commune	250 000	300 000				550 000
3. développement des sports cérébraux	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	7 500 000
4. renforcement de la sécurité dans les terrains de sport	300 000	300 000	300 000	300 000	300 000	1 500 000
5. formation d'entraîneurs, d'arbitres et de dirigeants sportifs	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	2 500 000
Sous-total 8.1	5 550 000	2 850 000	2 550 000	2 500 000	2 600 000	16 050 000
Sous-programme 8.2 : Construire des infrastructures sportives et de loisirs						
1. construction et équipement de terrains de sport et d'écoles sportives	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	2 500 000
2. construction d'infrastructures de loisirs	300 000	300 000	300 000	300 000	300 000	1 500 000
3. aménagement des plages publiques	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	2 500 000
4. construction de salles de cinéma modernes	1 500 000	1 500 000	1 500 000			4 500 000
5. construction de salles de théâtre et de danse						
Sous-total 8.2	2 800 000	2 800 000	2 800 000	1 300 000	1 300 000	11 000 000
Total Programme 8	8 350 000	5 650 000	5 350 000	3 800 000	3 900 000	27 050 000
Programme 9 : Améliorer la situation environnementale de la commune						
Sous-programme 9.1 : Reboiser la commune du Bas-Limbé						
1. élaboration des conventions locales de gestion des ressources naturelles à toutes les sections de la commune	1 500 000					1 500 000

Volet/programme/ sous-programme/étapes	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total
2. sensibilisation de la population sur la problématique environnementale	400 000	250 000	200 000	150 000	100 000	1 100 000
3. vulgarisation de la production fruitière		750 000				750 000
4. mise en place d'un plan d'aménagement		500 000	1 200 000			1 700 000
Sous-total 9.1	1 900 000	1 500 000	1 400 000	150 000	100 000	5 050 000
Sous-programme 9.2 : Traiter et aménager les ravines les plus menaçantes						
1. sensibilisation et mobilisation de la population		500 000				500 000
2. correction des ravines les plus menaçantes		2 500 000	1 230 000	1 000 000	750 000	5 480 000
Sous-total 9.2		3 000 000	1 230 000	1 000 000	750 000	5 980 000
Total programme 9	1 900 000	4 500 000	2 630 000	1 150 000	850 000	11 030 000
Programme 10 : Améliorer la communication dans la commune						
Sous-programme 10.1 : Rendre facile la communication de la commune						
1. renforcement de la capacité du personnel de la radio du Bas-Limbé	210 000	210 000	210 000	210 000	210 000	1 050 000
2. renforcement de la radio en personnel et ressources matérielles pour son bon fonctionnement	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	5 000 000
3. élaboration et mise en œuvre d'une stratégie d'information et de communication basée sur la radio locale		500 000	500 000	500 000	500 000	2 000 000
Sous-total 10.1	1 210 000	1 710 000	1 710 000	1 710 000	1 710 000	8 050 000
Total programme 10	1 210 000	1 710 000	1 710 000	1 710 000	1 710 000	8 050 000
Total programme secteurs sociaux	5 985 400 000	15 542 400 000	48 930 000	43 350 000	36 200 000	88 244 400 000
Volet gouvernance						
Programme 11 : Assurer la sécurité des biens des personnes de la commune						
Sous-programme 11.1 : Renforcer les infrastructures et institution de sécurité						
1. installation de postes de police dans les sections	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	5 000 000
2. renforcement du commissariat en matériels et équipements	50 000	40 000	30 000	20 000	10 000	150 000
3. sensibilisation de la population sur leurs droits et devoirs	40 000	20 000	10 000	10 000	10 000	90 000
Sous-total 11.1	1 090 000	1 060 000	1 040 000	1 030 000	1 020 000	5 240 000

Volet/programme/ sous-programme/étapes	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total
Sous-programme 11.2 : Renforcer la qualité du service produit par le Bureau de l'état civil						
1. élaboration d'un mécanisme de suivi des pièces d'état civil à homologuer	80 000	50 000	30 000	20 000	20 000	200 000
2. construction d'un nouveau local d'état civil	5 000 000					5 000 000
3. recrutement de nouveau personnel	60 000					60 000
Sous-total 11.2	5 140 000	50 000	30 000	20 000	20 000	5 260 000
Sous-programme 11.3 : Normaliser le fonctionnement du système judiciaire						
1. renforcement technique du personnel du tribunal	90 000	30 000	20 000	20 000	20 000	180 000
2. renforcement en matériels et équipements du tribunal	200 000	100 000	50 000	50 000	50 000	450 000
3. augmentation du nombre de tribunaux	5 000 000	5 000 000				10 000 000
4. recrutement de nouveaux juges	2 000 000					2 000 000
Sous-total 11.3	7 290 000	5 130 000	70 000	70 000	70 000	12 630 000
Total Programme 11	13 520 000	6 240 000	1 140 000	1 120 000	1 110 000	23 130 000
Programme 12 : Accroître les capacités de mobilisation des ressources financières de la commune						
Sous-programme 12.1 : Diversifier les sources de financement de la commune						
1. diagnostic financier et fiscal de la commune	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	500 000
2. plaidoyer pour recouvrer les ristournes dues par l'État;	1 000 000					1 000 000
3. réorganisation du recouvrement des taxes et impôts	200 000	100 000	50 000	50 000	50 000	450 000
4. création d'un cadre de concertation pour susciter la participation effective de la diaspora au financement du PDC	5 000 000	3 000 000	1 000 000	900 000	900 000	10 800 000
5. mise en place d'un cadre de concertation entre les opérateurs économiques locaux et extérieurs	3 000 000	3 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	9 000 000
6. organisation de séances de sensibilisation des populations pour la mobilisation de fonds d'investissement	7 000 000	4 000 000	3 000 000	2 000 000	2 000 000	18 000 000
Sous-total 12.1	16 300 000	10 200 000	5 150 000	4 050 000	4 050 000	39 750 000
Sous-programme 12.2 : Améliorer les mécanismes de recouvrement des recettes fiscales et non fiscales						
1. lancement des droits de place et taxes perçues au niveau des marchés	500 000		500 000			1 000 000

Volet/programme/ sous-programme/étapes	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total
2. mise en place d'un système de répression pour contraindre les contribuables à payer leurs taxes	2 500 000	1 000 000				3 500 000
3. mise en application des taxes afférentes aux impôts et amendes forfaitaires	500 000	500 000				1 000 000
Sous-total 12.2	3 500 000	1 500 000	500 000			5 500 000
Total Programme 12	19 800 000	11 700 000	5 650 000	4 050 000	4 050 000	45 250 000
Programme 13 : Améliorer la gouvernance						
Sous-programme 13.1 : Renforcer les capacités techniques et organisationnelles de l'administration locale						
1. mise en place du service des archives dans la commune	45 000 000					45 000 000
2. formation et recyclage des élus locaux	2 100 000	2 100 000	2 100 000	2 100 000	2 100 000	10 500 000
3. renforcement de la capacité du personnel de la mairie	630 000	630 000	630 000	630 000	630 000	3 150 000
Sous-total 13.1 :	47 730 000	2 730 000	2 730 000	2 730 000	2 730 000	58 650 000
Sous-programme 13.2 : Organiser et mobiliser la société civile						
1. susciter la création de groupes de jeunes	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	500 000
Sous-total 13.2 :	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	500 000
Sous-programme 13.3 : Créer un cadre de concertation des acteurs						
1. recensement des acteurs du développement communal	5 000 000			5 000 000		10 000 000
2. mobilisation des acteurs recensés	2 000 000			2 000 000		4 000 000
3. mise en place d'une structure chargée d'animer le cadre de concertation	100 000	500 000	500 000	500 000	500 000	2 100 000
Sous-total 13.3	7 100 000	500 000	500 000	7 500 000	500 000	16 100 000
Sous-programme 13.4 : Réduire l'incivisme						
1. organisation des séances de mobilisation sur l'incivisme fiscal	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000	1 000 000
2. responsabilisation et sensibilisation de la population dans l'entretien des infrastructures publiques	500 000	500 000	500 000			1 500 000
3. création d'un système d'incitation au respect des règles de citoyenneté	800 000	600 000	300 000	300 000	300 000	2 300 000
Sous-total 13.4	1 500 000	1 300 000	1 000 000	500 000	500 000	4 800 000

Volet/programme/ sous-programme/étapes	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total
Sous-programme 13.5 : Rendre transparente la gestion municipale						
1. facilitation de l'information aux administrés du travail réalisé par le conseil municipal	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	500 000
2. information et implication de la population dans la mise en œuvre des actions de développement de la commune	2 000 000	1 000 000				3 000 000
3. création d'un organe de formation et de publication des informations sur la gestion municipale	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000	1 000 000
4. organisation d'audits extérieurs financiers et restitution publique des résultats	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000	750 000
Sous-total 13.5	2 450 000	1 450 000	450 000	450 000	450 000	4 800 000
Total Programme 13	5 888 000	6 080 000	4 780 000	11 280 000	4 280 000	85 300 000
Total programme finance, administration, gouvernance	9 220 000	24 020 000	11 570 000	16 450 000	9 440 000	153 680 000
TOTAL PDC	95 063 771,5	367 421 510	185 088 956	116 123 757	62 945 156	1 682 217 094



PHOTO 17 - INSTALLER UN SYSTÈME D'IRRIGATION DANS LA COMMUNE, UN PROJET DE 40 MILLIONS DE GOURDES

6.4 Schéma de financement du PDC

L'élaboration du plan de développement communal du Bas-Limbé a abouti à l'identification de treize programmes répartis en 35 sous-programmes et 132 actions pour une valeur financière estimée à **un milliard six-cent-quatre-vingt-deux millions deux-cent-dix-sept mille quatre-vingt-quatorze gourdes** (1682 217 094 gourdes). À ce niveau, il s'agira de voir quels sont les schémas de mobilisation de ce montant pour financer la mise en œuvre effective des actions retenues pour les années à venir.

Comme tous les plans de développement communal celui de la municipalité du Bas-Limbé sera exécuté sur la base de quatre sources de financement, à savoir :

- l'appui de l'État central;
- la participation de la municipalité sur ressources propres;
- la participation des communautés à la base;
- l'appui des partenaires au développement (projets, programmes, coopérations décentralisées et OI/ONG).

Les ressources propres de la commune seront déduites du budget d'investissement annuel. Le conseil a prévu d'investir 25 % du recouvrement des taxes et impôts pour le développement de la commune. Cette estimation a été fixée au terme des échanges qu'il y a eu avec les principaux responsables de l'administration locale. Cette participation devra évoluer pour atteindre 35 % du recouvrement à la cinquième année.

Le tableau suivant présente les responsabilités de chaque entité dans le processus de mise en œuvre du Plan stratégique communal du Bas-Limbé.

TABEAU 5 - RESPONSABILITÉS DES ENTITÉS DANS LE PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE DU PDC

Volet	Institutions partenaires
Volet économique	
Programme 1 : Développer le tourisme et l'artisanat	
Sous-programme 1.1 : Valoriser les richesses touristiques et artisanales du Bas-Limbé	
1. inventaire des sites et attraits touristiques	 
2. réalisation et aménagement des sites touristiques	 
3. suivi et évaluation des activités touristiques	  
4. création d'un circuit touristique	 
5. formation de guides touristiques	
6. mise en place d'un fonds de soutien au tourisme	
7. création d'un site Web sur la commune	 
8. mise en place des supports publicitaires	 
Sous-programme 1.2 : Développer l'industrie hôtelière	
1. élaboration d'une politique municipale d'hôtellerie	
2. formation des acteurs du secteur	 
Légende :  administration centrale,  administration communale,  société civile,  secteur privé,  OI/ONG	

Volet	Institutions partenaires
3. mise en place d'un fonds d'appui aux opérateurs du secteur	
Sous-programme 1.3 : Rendre compétitifs les opérateurs	
1. inventaire des branches d'opérateurs existantes	
2. formation et encadrement des artisans	
3. construction d'un centre de promotion des œuvres artisanales	
4. organisation et participation aux foires artisanales	
5. accès au crédit	
6. organisation de voyages d'échanges au profit des artisans	
Programme 2 : Valoriser et renforcer la production agricole et l'environnement	
Sous-programme 2.1 : Améliorer la transformation des produits agricoles	
1. renforcement et création d'associations/groupements de transformateurs des produits agricoles	
2. implantation d'unités de transformation des produits agricoles	
3. formation des planteurs sur les techniques améliorées de transformation	
Sous-programme 2.2 : Diversifier et accroître les produits agricoles	
1. initiation des producteurs sur les différentes techniques de lutte antiérosive	
2. installation d'un système d'irrigation dans la commune	
3. formation des cultivateurs sur les techniques culturales améliorées	
4. introduction de cultures maraîchères et contre-saison	
5. mise en place d'une boutique d'intrants agricoles	
6. mise en place d'un Bureau agricole communal	
7. renforcement des rapports entre les ONG et les organisations paysannes	
Sous-programme 2.3 : Améliorer la rentabilité des activités de la pêche (mer et rivières)	
1. formation et encadrement des pêcheurs	
2. mise en place d'une boutique d'intrants de pêche	
3. introduction de nouvelles techniques de pêche appropriée à la zone	
4. renforcement des organisations de pêcheurs	
Sous-programme 2.4 : Identifier et valoriser les créneaux porteurs	
1. identification de nouvelles filières porteuses	
2. organisation des filières identifiées	
3. mesure de l'impact des filières organisées dans l'amélioration de l'économie locale	
Légende : administration centrale, administration communale, société civile, secteur privé, OI/ONG	

Volet	Institutions partenaires
Sous-programme 2.5 : Conserver et restaurer les sols cultivables	
1. identification des zones dégradées	  
2. aménagement des zones identifiées	  
Programme 3 : Encourager les activités commerciales et le développement des petites et moyennes entreprises dans la commune	
Sous-programme 3.1 : Rendre disponible l'accès au crédit dans la commune	
1. création d'une structure fonctionnelle de développement de l'économie	 
2. élaboration de projets de développement crédibles et bancables	   
3. plaidoiries pour la réduction des taux d'intérêt sur les crédits accordés	 
4. respect du cadre contractuel entre les acteurs	  
Sous-programme 3.2 : Renforcer les capacités de gestion des PME	
1. inventaire et actualisation des PME par branche d'activités	  
2. réalisation d'une étude sur l'économie locale	 
3. organisation de foires commerciales chaque année	 
Sous-programme 3.3 : Dynamiser l'entrepreneuriat local	
1. création d'un environnement fiscal favorable au démarrage d'initiatives d'entreprises novatrices	 
2. encadrement des jeunes entrepreneurs	  
3. développement et promotion des produits locaux	   
4. mise en place des fonds d'accompagnement des jeunes entrepreneurs	   
Sous-programme 3.4 : Aménager et équiper les infrastructures marchandes	
1. sensibilisation de la population sur les aspects liés au commerce	 
2. sensibilisation de la population sur la création des points de vente	 
3. identification et organisation des marchés d'écoulement des produits	 
4. construction du marché moderne du Bas-Limbé	
5. extension et réhabilitation du réseau routier de la commune	 
Volet social	
Programme 4 : Améliorer la situation sociosanitaire de la population	
Sous-programme 4.1 : Rendre disponible et accessible les soins sanitaires de la commune	
1. sensibilisation de la population sur les conditions d'hygiène, le danger de l'automédication, la fréquentation des centres de santé à temps, les dangers de l'accouchement à domicile	  
2. campagne de mobilisation contre la vente de illicite/parallèle de médicaments	  
3. construction d'un hôpital de référence et d'un centre de santé avec lits	
Légende :  administration centrale,  administration communale,  société civile,  secteur privé,  OI/ONG	

Volet	Institutions partenaires
4. développement d'une politique (normes et procédures) de recrutement sur la base de compétences et recrutement du personnel de santé nécessaire	
5. introduction du système UCS dans la commune	
6. organisation de visites d'échanges entre les institutions sanitaires	
Sous-programme 4.2 : Réaliser et entretenir les infrastructures d'assainissement et d'hygiène publique	
1. renforcement de l'éducation sociosanitaire dans les écoles	
2. sensibilisation de la population sur la nécessité d'avoir des infrastructures sanitaires à domicile (latrines, puits perdus, gestion de fatras)	
3. construction d'un lieu de décharge	
4. installation de bacs à ordures dans les lieux publics	
5. curage des canaux	
6. augmentation des matériels et équipements dans les services de voiries	
7. protection des sources d'eau	
8. construction d'infrastructures de distribution et de potabilisation de l'eau dans la commune du Bas-Limbé	
9. approvisionnement du centre-ville en eau	
Programme 5 : Renforcer le système éducatif de la commune	
Sous-programme 5.1 : Renforcer la capacité de scolarisation des enfants	
1. construction de 3 écoles nationales et de 2 lycées	
2. augmentation du nombre de salles de classes dans les écoles privées	
Sous-programme 5.2 : Améliorer la performance des élèves	
1. mise en place de la création d'associations de parents	
2. aménagement des écoles en mauvais état	
3. initiation de programmes de cantines scolaires dans les écoles	
4. construction de logements pour les enseignants en zone reculée	
5. formation des professeurs	
6. réglementation de la création de nouvelles écoles	
Sous-programme 5.3 : Créer des écoles vocationnelles et professionnelles	
1. construction d'écoles professionnelles	
2. renforcement des écoles en matériels didactiques	
3. recrutement de professeurs	
Programme 6 : Favoriser une meilleure gestion des OCB communautaires de Base	
Sous-programme 6.1 : Renforcer la capacité organisationnelle et de gestion des OCB	
1. formation des OCB en techniques de gestion	
Légende : administration centrale, administration communale, société civile, secteur privé, OI/ONG	

Volet	Institutions partenaires
2. organisation de suivi de la gestion des OCB	 
Programme 7 : Électrifier la commune du Bas-Limbé	
Sous-programme 7.1 : Électrifier la commune du Bas-Limbé	
1. acquisition de matériels et équipements	 
2. suivi des travaux	 
Programme 8 : Renforcer les activités culturelles, sportives et de loisirs	
Sous-programme 8.1 : Améliorer et encourager les activités culturelles	
1. encadrement des sportifs	 
2. organisation des compétitions sportives dans la commune	 
3. développement des sports cérébraux	 
4. renforcement de la sécurité dans les terrains de sport	
5. formation d'entraîneurs, d'arbitres et de dirigeants sportifs	  
Sous-programme 8.2 : construire des infrastructures sportives et de loisirs	
1. construction et équipement de terrains de sport et d'écoles sportives	 
2. construction d'infrastructures de loisirs	 
3. aménagement des plages publiques	
4. construction de salles de cinéma modernes	
5. construction de salles de théâtre et de danse	
Programme 9 : Améliorer la situation environnementale de la commune	
Sous-programme 9.1 : Reboiser la commune du Bas-Limbé	
1. élaboration de conventions locales de gestion des ressources naturelles au niveau de la commune	  
2. sensibilisation de la population sur la problématique environnementale	  
3. vulgarisation de la production fruitière	   
4. mise en place d'un plan d'aménagement	  
Sous-programme 9.2 : Traiter et aménager les ravines les plus menaçantes	
1. sensibilisation et mobilisation de la population	  
2. mise en place des pépinières centrales et satellites	  
Programme 10 : Améliorer la communication dans la commune	
Sous-programme 10.1 : Rendre facile la communication de la commune	
1. renforcement de la capacité personnel de la radio du Bas-Limbé	  
2. renforcement de la radio en personnel et ressources matérielles pour son bon fonctionnement	  
Légende :  administration centrale,  administration communale,  société civile,  secteur privé,  OI/ONG	

Volet	Institutions partenaires
3. élaboration et mise en œuvre d'une stratégie d'information et de communication basée sur la radio locale	  
Volet gouvernance	
Programme 11 : Assurer la sécurité des biens des personnes de la commune	
Sous-programme 11.1 : Renforcer les infrastructures et institution de sécurité	
1. installation de postes de police dans les sections	 
2. renforcement du commissariat en matériels et équipements	 
3. sensibilisation de la population sur leurs droits et devoirs	 
Sous-programme 11.2 : Renforcer la qualité du service produit par le Bureau de l'état civil	
1. élaboration d'un mécanisme de suivi des pièces d'état civil à homologuer	
2. construction d'un nouveau local d'état civil	
3. recrutement de nouveau personnel	
Sous-programme 11.3 : Normaliser le fonctionnement du système judiciaire	
1. renforcement technique du personnel du tribunal	
2. renforcement en matériels et équipements du tribunal	
3. augmentation du nombre de tribunaux	
4. recrutement de nouveaux juges	
Programme 12 : Accroître les capacités de mobilisation des ressources financières	
Sous-programme 12.1 : Diversifier les sources de financement de la commune	
1. faire le diagnostic financier et fiscal de la commune	
2. faire un plaidoyer pour recouvrer les ristournes dues par l'État	
3. réorganisation du recouvrement des taxes et impôts	
4. création d'un cadre de concertation pour susciter la participation effective de la diaspora au financement du PDC	 
5. mise en place d'un cadre de concertation entre les opérateurs économiques locaux et extérieurs	  
6. organisation des séances de sensibilisation des populations pour la mobilisation des fonds d'investissement	  
Sous-programme 12.2 : Améliorer les mécanismes de recouvrement des recettes fiscales et non fiscales	
1. lancement des droits de place et taxes perçues au niveau des marchés	
2. mise en place d'un système de répression pour contraindre les contribuables à payer leurs taxes	
3. mise en application de taxes afférentes aux impôts et amendes forfaitaires	
Programme 13 : Améliorer la gouvernance	
Sous-programme 13.1 : Renforcer les capacités techniques et organisationnelles de l'administration locale	
1. mise en place du service des archives dans la commune	
Légende :  administration centrale,  administration communale,  société civile,  secteur privé,  OI/ONG	

Volet	Institutions partenaires
2. formation et recyclage des élus locaux	
3. renforcement de la capacité du personnel de la mairie	
Sous-programme 13.2 : Organiser et mobiliser la société civile	
1. susciter la création de groupes de jeunes	
Sous-programme 13.3 : Créer un cadre de concertation des acteurs	
1. recensement des acteurs du développement communal	
2. mobilisation des acteurs recensés	
3. mise en place d'une structure chargée d'animer le cadre de concertation	
Sous-programme 13.4 : Réduire l'incivisme	
1. organisation de séances de mobilisation sur l'incivisme fiscal	
2. responsabilisation et sensibilisation de la population dans l'entretien des infrastructures publiques	
3. création d'un système d'incitation au respect des règles de citoyenneté	
Sous-programme 13.5 : Rendre transparente la gestion municipale	
1. facilitation de l'information aux administrés des résultats du conseil municipal	
2. information et implication de la population dans la mise en œuvre des actions de développement de la commune	
3. création d'un organe de formation et de publication des informations sur la gestion municipale	
4. organisation d'audits extérieurs financiers et restitution publique des résultats	
Légende : administration centrale, administration communale, société civile, secteur privé, OI/ONG	



PHOTO 18 - L'HYGIÈNE PUBLIQUE,
UNE RESPONSABILITÉ DE TOUS

6.5 Classification des actions par ordre de préférence

Compte tenu du nombre très élevé des projets formulés pour les 13 programmes conçus par les participants, il a été nécessaire de classer les projets par ordre de préférence. À partir de l'outil matrice de classification, la population, en plus de l'urgence du moment, a surtout retenu comme critères : →

- ✓ accroissement des ressources de la commune,
- ✓ protection de l'environnement et gestion des risques et désastres,
- ✓ amélioration des revenus et impact social,
- ✓ disponibilité de financement.

Tous ces critères ont été formulés en plénière par les participants aux ateliers de priorisation des actions et adoptés par consensus après discussion.

Ainsi, sur 132 projets programmés, les dix jugés les plus pertinents sont présentés sur le tableau suivant.

TABLEAU 6 - LISTE DES PROJETS PRIORITAIRES PAR VOLET

Volet	Projets prioritaires
 <p>économique</p>	installation d'un système d'irrigation dans la commune
	identification et aménagement des sites touristiques
	implantation d'unités de transformation des produits agricoles et des fruits
	extension et réhabilitation du réseau routier de la commune
 <p>social</p>	construction de 3 écoles nationales (centre-ville, 1 ^{re} et 2 ^e section) et de deux (lycées (2 ^e section et 1 ^{re} section)
	construction d'infrastructures de distribution et de potabilisation de l'eau dans la commune du Bas-Limbé
	électrification de la commune du Bas-Limbé
 <p>finance, administration, gouvernance</p>	construction d'un hôpital communautaire de référence dans la commune et d'un centre de santé dans la 1 ^{re} section Garde-Champêtre
	renforcement des capacités techniques et organisationnelles de l'administration locale
	organisation de séances de sensibilisation et d'information du secteur privé, des Bas-Limbéens de la commune, du pays et de la diaspora pour la mobilisation de fonds d'investissement au profit de la population

Une étude de faisabilité devrait être effectuée pour chacun des projets avant tout éventuel financement et exécution en tenant compte des procédures de l'organisme de financement.

7. DISPOSITIF DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT

Le dispositif de mise en œuvre du PDC repose sur la création du Conseil de Développement communal (CDC).

Le Conseil de Développement communal (CDC) est le garant de la mise en œuvre du PDC. Le CDC est formé :

- du maire principal de la commune ;
- du secrétaire général de la mairie ;
- de 2 membres de l'ASEC ;
- de 2 coordonnateurs du CASEC ;
- de 14 représentants des secteurs organisés de la commune ;
- de 3 notables de la commune.

7.1 Mandat du Conseil de Développement communal (CDC)

- 1) Il planifie le processus d'élaboration du Plan de Développement communal.
- 2) Il élit son comité exécutif, à l'exception de son président et de son vice-président à moins que ceux-ci désistent.
- 3) Il forme le comité de suivi et d'évaluation.
- 4) Il forme les commissions techniques.
- 5) Il ratifie la nomination des agents de suivi.
- 6) Il reçoit les rapports des différents comités, des commissions techniques et des agents de suivi, les sanctionne et fait les recommandations nécessaires.
- 7) Il se donne un plan d'action annuel et désigne les instances responsables de l'exécution de ces différentes composantes.
- 8) Réuni à l'extraordinaire, il traite des dossiers pour lesquels la convocation est faite.

7.2 Stratégie de financement

Plusieurs sources seront mises à contribution pour le financement du présent PDC, dont :

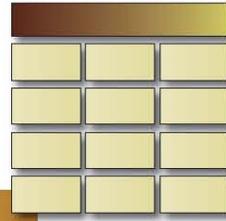
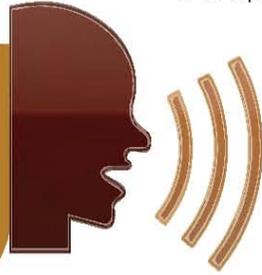
- ✓ le financement de la commune sur la base des recettes ;
- ✓ la contribution des ONG, associations de développement, projets nationaux de développement, etc., bref, les organisations de la société civile intervenant dans la commune ;
- ✓ le financement par le budget national à travers des appuis de l'État ;
- ✓ la coopération intercommunale ;
- ✓ le financement par la coopération décentralisée ;
- ✓ l'emprunt au besoin ;
- ✓ le cofinancement par des partenaires au développement.

La commune développera une stratégie de mobilisation de ressources en direction de chacune des sources de financement précitées. Cette stratégie comportera, selon les cas, des actions de plaidoyer, de *lobbying*, de recherche et de négociation de financements.

Pour arriver à ces démarches précitées, sa mise en œuvre devra suivre les étapes suivantes, une fois que le PDC sera approuvé et adopté :

1

une popularisation du contenu au niveau des habitations, sections communales et du centre-ville de la commune ;



2

l'élaboration du plan annuel d'investissement pour la première année de mise en œuvre. Il en sera de même pour chaque année du plan ;



3

l'audit des services communaux et leur restructuration (et la création des services appropriés pour la mise en œuvre) ;



4

le renforcement des capacités du personnel communal ;



5

l'élaboration des projets inspirés des fiches de projets pour la recherche de financement en vue de leur réalisation ;

6

l'élaboration de répertoires des partenaires potentiels pour le financement des projets, etc.



7.3 Mesures de suivi et d'évaluation

Le suivi/évaluation est un ensemble d'outils et de mécanismes internes permettant de prélever et d'analyser les informations essentielles afin de faciliter l'atteinte des objectifs. Ses premiers outils sont le cadre logique et le plan d'action. Mais pendant la mise en œuvre, des approches nécessitant un ensemble de mécanismes et d'outils seront élaborés et utilisés tels que :

- ✓ le suivi participatif des actions ;
- ✓ l'évaluation participative des actions ;
- ✓ la gestion de la participation des acteurs dans le suivi-évaluation.

Une évaluation sommaire de la mise en œuvre du PDC sera faite lors de l'élaboration des budgets annuels de la commune. Une évaluation à mi-parcours aura lieu au cours de la troisième année de mise en œuvre et donnera lieu à des ajustements.

En d'autres thèmes, le suivi et l'évaluation est un processus cyclique. Leurs principaux objectifs sont :

- corriger les grandes lignes et les stratégies d'intervention, la démarche et le concept du plan à temps, avant qu'il ne soit trop tard ;
- corriger des erreurs dans la planification (réajustement, nouvelle planification) ;
- améliorer la performance de mise en œuvre.

Plusieurs préalables sont nécessaires à la mise en place d'un système de suivi / évaluation : l'existence d'un plan précis et des indicateurs bien formulés.

7.3.1 Le suivi participatif des actions

Le suivi participatif des actions sera effectué à l'aide de rapports mensuels et trimestriels du conseil de développement. Le mécanisme de suivi sera établi en un commun accord entre le conseil de développement et l'opérateur prestataire de service.

7.3.2 L'évaluation participative des actions

L'évaluation participative des actions sera adoptée dans le cadre de l'exécution des projets retenus. Ce type d'évaluation facilitera les échanges, le dialogue entre les différentes parties prenantes et favorisera le renforcement de la capacité locale dans la gestion des projets.

Les acteurs et leurs rôles dans le

LES SERVICES
TECHNIQUES
DÉCONCENTRÉS
DE L'ÉTAT

émettre des avis techniques et de non-objection sur les projets

participer aux réunions sectorielles et aux plannings et évaluations qui sont de leur ressort

suivre le respect des normes techniques et contribuer à la collecte des données statistiques

aider à la conception d'un plan de marketing du PDC auprès des bailleurs, de l'administration centrale, de la diaspora, etc.

financer quelques-uns des projets identifiés dans le PDC

fournir un appui au renforcement des capacités de l'administration municipale, du CDC et d'autres structures impliquées dans la mise en œuvre du PDC

LES
ORGANISATIONS
DE LA SOCIÉTÉ
CIVILE

éveiller l'attention des populations (bénéficiaires) sur l'importance de suivre les réalisations

collecter des données de base

faire des prestations de services sur demande

collecter et analyser des données pointues

se mobiliser pour apporter leur contribution à la réalisation de certaines actions

LA CHAMBRE
D'AGRICULTURE,
LES CELLULES
COMMUNALES
(CC) ET LES
COMMISSIONS
DE LA CHAMBRE
DE COMMERCE,
D'INDUSTRIE
ET DES
PROFESSIONS
DU NORD
(CCIPN)

défendre les intérêts des producteurs

assurer la formation technique des producteurs

aider à l'identification de financement pour les activités productives du PDC

suivi-évaluation

LE MAIRE

La réussite de la mise en œuvre du présent PDC dépend fortement de la mesure dans laquelle règne une bonne gouvernance locale. À cet effet, les élus locaux, notamment le maire principal, devront faire preuve d'une volonté politique de mettre en œuvre ce plan.

Il est le principal responsable de l'exécution du PDC. Il cherchera à rassembler tous les acteurs autour de cet enjeu, faire preuve d'un respect mutuel et des engagements pris et d'une transparence dans les décisions et dans la gestion. Il est de ce fait le premier responsable du suivi et de l'évaluation du plan. Il est aussi le coordonnateur du Conseil de Développement communal.

LES BÉNÉFICIAIRES / LA POPULATION

est concernée par la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du PDC

suivre (individuellement ou par l'intermédiaire de leurs représentants) la mise en œuvre des actions du PDC

informer les membres du CDC ou le maire des éventuels écarts

faire du *lobbying* auprès des autorités locales et nationales pour le marketing et la réalisation du plan

PDC



8. CONCLUSION

Le Plan de développement de la commune du Bas-Limbé est un outil précieux de travail pour les gestionnaires municipaux notamment le maire, le secrétaire général, le Conseil municipal, le Conseil de Développement communal et les services techniques appropriés. Il comprend :

- ✓ les grandes lignes du diagnostic ;
- ✓ la problématique de développement de la commune ;
- ✓ la vision et les orientations stratégiques ;
- ✓ le cadre logique de programmation pluriannuelle d'investissement ;
- ✓ le schéma de financement ;
- ✓ les dispositifs de mise en œuvre.

Son élaboration a respecté une démarche participative qui a largement pris en compte les préoccupations des populations et a abouti à l'identification de treize programmes répartis en trente-cinq sous-programmes et cent trente-deux actions.

La mobilisation de ressources humaines, matérielles et financières pour sa mise en œuvre doit être une préoccupation majeure des responsables.

Pourtant, la commune dispose assez de marge de manœuvre pour faire face à son développement. Notamment sur le plan économique, elle dispose, en amont et en aval, des opportunités très significatives sur lesquelles on peut compter pour les cinq prochaines années : le passage des bateaux de croisières, les visites hebdomadaires des pèlerins au saut d'eau de Rivaut, l'extension des filières de canne à sucre, riz, banane dans la région et la présence des structures d'appui au développement. Le défi à relever est d'améliorer le niveau économique de la population. Pour ce faire, la mise en place des infrastructures touristiques et l'encadrement des artisans, l'amélioration des moyens et équipements de production agricole, de la pêche et de transformation des produits seront des stratégies

à développer. Cela permettra de valoriser les richesses touristiques, d'accroître la production et de rendre la commune plus compétitive au niveau agricole et touristique.

À un autre niveau, la commune doit œuvrer pour le maintien des enfants à l'école, l'amélioration des résultats et l'état des infrastructures scolaires, le renforcement de la qualité des enseignants. L'amélioration de la couverture en infrastructures et équipements sociaux, en particulier, dans le domaine de la santé, eau et assainissement, électrification, protection de l'environnement, sports, culture et loisirs, sera également entreprise.

Par contre, certaines situations peuvent constituer des dangers ou des risques dans la mise en œuvre efficiente du PDC. En vue d'aider à relever les défis et à éviter les dangers qui pourraient survenir, il serait intéressant de mettre au début de chaque année le plan annuel communal à la disposition de tous les acteurs de la commune et d'organiser une journée de concertation des différents acteurs pour présenter le plan d'actions annuel de la commune.

Les actions programmées dans le plan de développement communal (PDC) doivent être suivies et évaluées périodiquement en vue de s'assurer de leur efficacité pour la commune.

En effet, dans la présente expérience, les acteurs véritablement impliqués dans la conduite du PDC doivent alors prendre suffisamment de recul et se mettre résolument au travail pour la réussite de la décentralisation territoriale au Bas-Limbé.

BIBLIOGRAPHIE

- ◆ *Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (2005)*, IHSI, 2007
- ◆ *Atlas censitaire d'Haïti*, IHSI, 2007
- ◆ *Base de données, CNIGS*, 2009
- ◆ *Manuel d'Agronomie tropicale appliquée à l'agriculture haïtienne*, FAMV, GRET sous la direction de Didier Pillot à la demande du Ministère français de la coopération et du développement, 1990
- ◆ *Révision du Plan directeur du Tourisme du département du Nord*, Ministère du Tourisme, mai 2007
- ◆ *Carte de la Pauvreté*, MPCE, 2004
- ◆ *Rapport final Enquête EMMUS IV*, MSPP/IHE/Macro International INC, 2005-2006
- ◆ *Document de Stratégie nationale pour la Croissance et pour la Réduction de la Pauvreté (DSNCRP)*, version définitive 2008-2010, MPCE/MEF

ANNEXE 1 - MATRICES D'ORIENTATION STRATÉGIQUE POUR LES VOLETS PRODUCTIF, SOCIAL, GOUVERNANCE

Les matrices ont été réalisées à partir des atouts, contraintes, opportunités et menaces majeurs de la commune. Elles permettent d'analyser les facteurs favorables et contraignants internes et externes par rapport à la réalisation des objectifs stratégiques fixés. Pour cette analyse, les six atouts, contraintes, opportunités, menaces significatifs pour chaque grand secteur sont croisés dans une matrice d'orientation stratégique (MOS). Les croisements qui n'ont pas de conséquences sont équivalents à zéro. Des points, sur une échelle de 1 à 10, sont alors affectés aux autres croisements selon leur degré de pertinence. Ensuite des totaux sont faits sur les colonnes et sur les lignes. Les plus grands totaux obtenus sur les lignes permettent de formuler les orientations internes tandis que ceux des colonnes aboutissent à la formulation des orientations externes. Les orientations stratégiques externes sont formulées à partir des menaces/opportunités, alors que les orientations internes sont formulées à partir des atouts/contraintes.

VOLET ÉCONOMIQUE

Sur le plan économique, les opportunités à saisir emportent sur les menaces à réduire ce qui donne respectivement un total 157 points pour le croisement des atouts avec les opportunités et 42 points pour le croisement des atouts avec les menaces. D'un autre côté, le croisement des faiblesses avec les opportunités est largement supérieur au croisement des faiblesses avec les menaces. Ce qui montre que la commune dispose de beaucoup plus d'opportunités sur le plan économique pour combattre les contraintes que de menaces qui les aggravent.

VOLET SOCIAL

Le croisement des opportunités avec les atouts donne 94 points. On peut dire que la commune ne dispose pas assez d'atouts ni d'opportunités d'importance sur le plan social pour faire face à son développement. Par ailleurs, le croisement des opportunités avec les contraintes totalise 56 points. Les opportunités qui s'offrent au Bas-Limbé sur le plan social ne sont pas en mesure d'éliminer toutes les contraintes existant dans ce secteur. De même, avec un croisement qui totalise 53 points, les atouts ne peuvent pas faire face aux menaces. Toutefois, des efforts consentis dans le secteur de l'éducation peuvent améliorer en quantité et en qualité les ressources humaines et surmonter ces contraintes et menaces.

VOLET GOUVERNANCE

Au niveau de la gouvernance, l'analyse des résultats de la matrice d'orientation stratégique fait ressortir des caractéristiques essentielles de la commune du Bas-Limbé. D'abord, on peut retenir que le croisement des opportunités et des atouts n'obtient que 192 points, en-dessous de la moyenne. Ce résultat indique que la commune, au niveau de la gouvernance, doit faire face à des défis importants pour son développement. Le croisement des opportunités avec les contraintes (102 points) démontre que les opportunités qui s'offrent à Bas-Limbé sont plus ou moins importantes pour éliminer les contraintes de développement de la commune. D'un autre côté, le croisement des menaces avec les atouts (73 points) suggère que les atouts sont loin de faire face aux menaces, encore un défi majeur à lever par les leaders de la commune.

MATRICE D'ORIENTATION STRATÉGIQUE (MOS) VOLET ÉCONOMIQUE SECTEURS PRODUCTIFS

Facteurs externes MOS (1-10) Facteurs internes		O P P O R T U N I T É S						
		fonctionnement de 3 filières de développement de l'agriculture : riz, canne à sucre, banane	passage des bateaux de croisière 3 fois par semaine	partenariat des ONG avec les OCB	demande des produits artisanaux	forte demande des produits de pêche	existence de bureau de crédit (<i>fonkoze, finca</i>) dans les communes de proximité	
A t o u t s	les terres des plaines sont fertiles	10	1	8	3	1	3	
	localisation de la commune sur le trajet des bateaux de croisières	2	10	7	9	8	3	
	existence de beaucoup de manguiers et d'arbres véritables	1	2	5	0	0	2	
	existence d'artisans	3	8	5	10	1	2	
	existence de pêcheurs et de jeunes pratiquants	0	4	5	1	10	1	
	existence de marchands	8	3	5	3	6	7	
							157	
							117	
C o n t r a i n t e s	absence de système d'irrigation	8	2	5	1	0	2	
	absence d'infrastructures touristiques	3	8	3	8	5	2	
	absence de moyens de transformation des fruits	2	3	5	0	1	3	
	absence d'encadrement et de formation des artisans	1	6	5	7	1	3	
	absence d'encadrement technique des pêcheurs	0	2	2	0	8	2	
	difficulté du transport pour les marchands	6	3	1	2	3	4	
Total		44	52	56	44	44	34	

M E N A C E S							
	phénomènes naturels : inondation des plaines et des zones de très basse altitude, sécheresse, ensoleillement, tempêtes	découragement des touristes	faible demande des fruits sur le marché	concurrence des produits artisanaux étrangers	nauffrage des petites embarcations dû aux tempêtes	beaucoup de déficit des marchands	Total
	0	2	5	2	0	2	37
	0	3	1	2	0	1	46
	3	1	5	0	0	1	20
	0	5	0	6	0	1	41
	0	1	0	0	0	1	23
	0	0	0	0	0	0	32
42							
62							
	4	1	0	1	0	1	25
	0	6	2	4	1	3	45
	1	3	5	0	0	4	27
	0	4	0	4	0	1	32
	0	2	0	0	6	2	24
	0	1	2	1	0	3	26
	8	29	20	20	7	20	378

MATRICE D'ORIENTATION STRATÉGIQUE (MOS) SECTEURS SOCIAUX

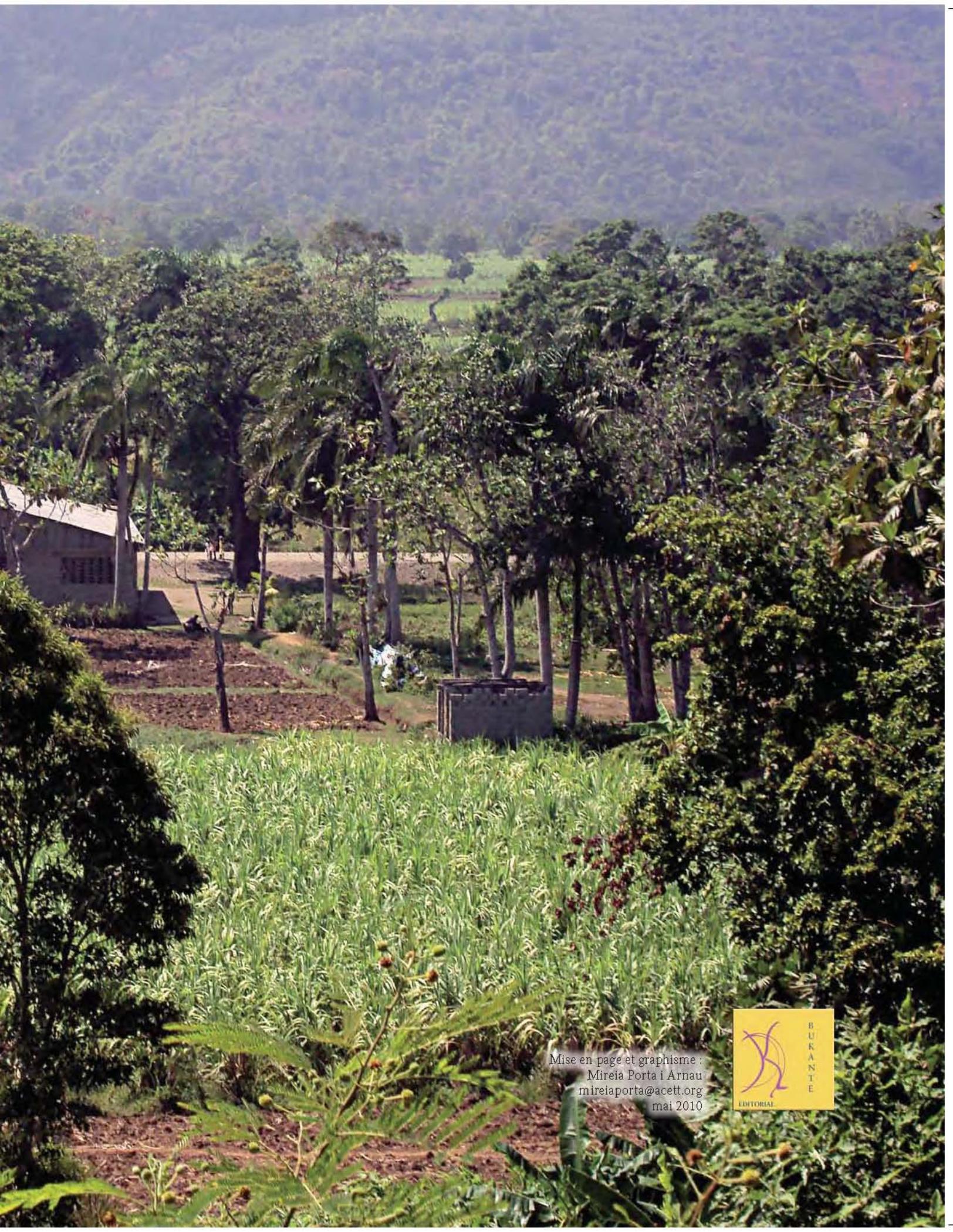
Facteurs externes MOS (1-10) Facteurs internes		OPPORTUNITÉS						
		programme de formation et de recyclage des professeurs	projet d'extension du système d'adduction d'eau de chamette	énergie solaire	projet d'aménagement et d'agrandissement du centre de santé Notre Dame pour accueillir un programme maternel	projet de reboisement de la commune	projet d'aménagement de la route principale	
Atouts	existence d'un lycée, 3 écoles nationales et de 3 écoles du 3 ^e cycle	9	2	1	0	3	0	94 56
	existence de 2 systèmes d'adduction d'eau potable fonctionnels	0	10	4	2	7	1	
	existence d'une vingtaine de lampadaires à énergie solaire	0	0	10	0	0	0	
	existence de 3 centres de santé et de 5 pharmacies	0	1	0	10	0	0	
	existence de techniciens qualifiés en conservation de sol	0	1	0	0	10	2	
	existence d'une route principale traversant toute la commune	2	2	3	3	1	10	
	Total	22	33	22	24	29	20	
Contraintes	insuffisance d'écoles publiques	10	3	2	0	4	2	
	insuffisance d'infrastructures dans le service de distribution d'eau potable	0	9	2	1	2	1	
	manque motivation des représentants de la commune	0	0	0	0	0	0	
	manque de fréquentation des centres de santé	0	1	0	8	0	3	
	déboisement de la majorité des mornes	0	4	0	0	2	1	
	mauvais état de la route principale et secondaire	1	0	0	0	0	0	
Total	11	17	2	8	6	6		

M E N A C E S							Total
difficulté économique des parents pour payer la scolarité des enfants	prévalence élevée des maladies transmises par l'eau	obscurité	mortalité maternelle élevée dans les accouchements à domicile	catastrophes naturelles	accidents de véhicule		
7	2	0	0	0	0	24	
0	4	0	0	0	0	28	
0	0	5	0	0	2	17	
0	6	0	6	0	1	24	
2	2	0	0	6	3	26	
3	0	0	3	0	1	28	
53							
47							
5	1	0	0	0	0	27	
0	4	0	0	0	0	19	
1	0	6	0	1	2	10	
0	3	0	5	0	1	21	
3	2	0	0	4	1	17	
1	0	0	2	0	5	9	
22	24	11	16	11	16	250	

MATRICE D'ORIENTATION STRATÉGIQUE (MOS) GOUVERNANCE LOCALE

Facteurs externes MOS (1-10) Facteurs internes		O P P O R T U N I T É S						
		programme de formation du personnel administratif du tribunal	partenariat avec des ONG : Lokal, OXFAM, MINUSTAH, ACDI	formation du personnel de la mairie sur la recherche de financement de projet	appui au développement local	possibilité de percevoir des taxes et des impôts	programme de formation et de distribution de matériels et d'équipements pour les institutions	
A t o u t s	présence de juge, de greffier et d'huissier	10	5	0	1	2	3	
	existence d'un complexe administratif	4	8	8	10	9	10	
	bonne gestion des projets de la mairie	2	9	9	7	7	6	
	dynamique du conseil municipal	1	8	9	10	6	8	
	existence d'un bureau de la DGI	1	2	0	7	10	5	
	existence d'un bureau d'état civil et de deux annexes	0	2	0	2	2	9	
								192
							103	
C o n t r a i n t e s	insuffisance de juges dans la commune	7	2	0	2	1	2	
	mauvaises conditions de travail dans l'administration publique	2	2	1	2	3	1	
	insuffisance de ressources humaines et de compétences dans le domaine des sciences du développement	3	7	6	7	1	2	
	absence de loi-cadre sur la coopération décentralisée	0	6	2	8	0	5	
	absence de compte en banque pour déposer les taxes	4	5	3	6	6	0	
	insuffisance d'infrastructures dans le service d'état civil	0	2	0	4	1	0	
	Total	34	58	38	66	48	51	

M E N A C E S							Total
relations humaines	non-motivation du personnel de la mairie	découragement des partenaires financiers	mauvaise utilisation du pouvoir de contrôle du MICT	corruption	les actes de mariage, de décès, de naissance souvent ne sont pas enregistrés		
4	2	1	0	2	0	30	
2	4	3	0	1	1	60	
3	2	6	2	5	0	58	
2	2	6	6	2	1	61	
0	1	3	3	4	0	36	
1	0	1	0	0	3	20	
73							
85							
6	0	2	0	3	0	25	
2	6	2	1	4	3	29	
2	1	4	2	1	1	37	
2	2	4	6	2	0	37	
2	0	3	4	5	0	38	
3	3	1	0	2	6	22	
29	23	36	24	31	15	453	



Mise en page et graphisme :
Mireia Porta i Arnau
mireiporta@acett.org
mai 2010

